L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1329 - VENDREDI 03 JUILLET 2015 — 2 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1776-0224



ACHETE PAILLE
en andains
(orge, blé, colza, etc)
à la tonne ou l'ha

NOS +

- Presse équipée de la pesée : tonnage immédiat.
- Tous nos matériels sont en pneus basse pression : moins de tassement.
- Toutes les surfaces sont andainées (doublage des andains) : minimum de passages.
- Paille évacuée aussitôt pressée : pas de tas en bout de champ.

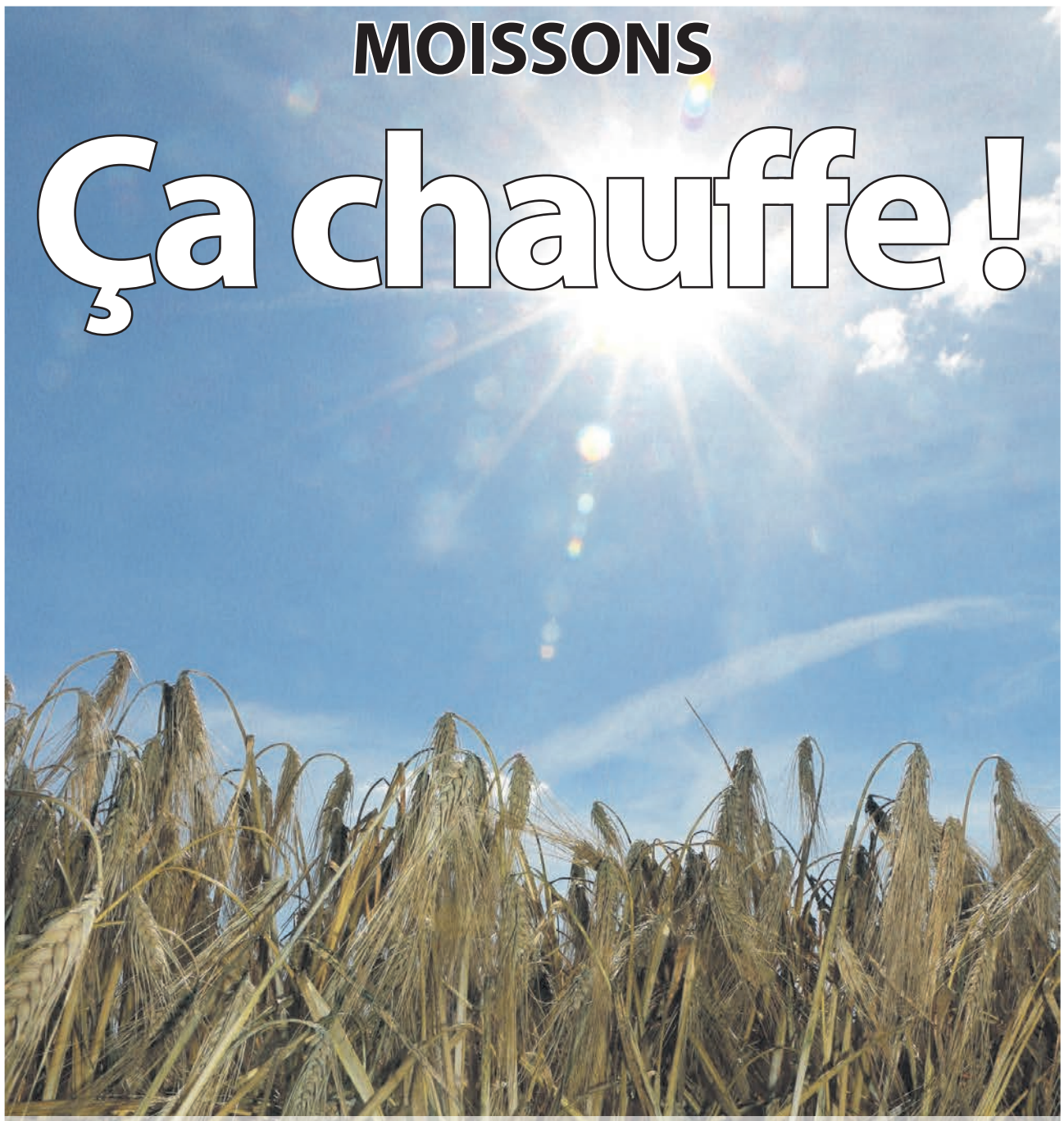
NOTRE ENGAGEMENT
contrats signés avec tarifs, date de règlement, observations diverses.

ACHETE PAILLE
pressée
en bout de champ, sous abri
ou rendue à Puits

SARL De CHASSINEL 21400 Puits
Sarl 06 80 06 38 23 - Sylvie 06 80 37 00 50
Jean-Marie 07 78 70 79 92 - Cédric 06 68 57 44 90
La paille est indispensable pour l'élevage.
Depuis 20 ans, nous achetons de la paille pour nos clients éleveurs.

MOISSONS

Ça chauffe !



C'est une fois de plus une moisson à haut risque, avec des moiss'bat qui tournent à plein régime pour prendre de vitesse la canicule. Côté orges d'hiver, c'est un grand « Ouf ! ». Elles s'en sortent plutôt bien – en qualité, comme en quantité- sauf dans certaines zones de plateaux où la messe était dite depuis longtemps déjà. Pour les colzas c'est encore incertain et côté blés, c'est la course contre la montre car l'échaudage menace. La prochaine semaine annoncée caniculaire sera décisive pour les orges de printemps et les cultures d'été...

Pages 6, 9 et 12

Côte d'Or

› Race Brune

La jeunesse aux avant-postes



Nièvre

› Parc naturel régional du Morvan

Premier bilan sur les MAEC



Yonne

› Drive fermier 89

Le premier en Bourgogne







▸Sommaire

Côte d'Or
04 • Race brune La jeunesse aux avant-postes
05 • Cultures: Quantité et qualité fortement souhaitées
06 • Récolte: Une année propice à l'orage
07 • Gazoduc: Une convention entre GRTgaz et la profession agricole

Nièvre
08 • Marché au cadran de Corbigny: "Le petit miracle d'un excédent"
09 • Moissons dans la Nièvre: Malgré la précocité, qualité et quantité
10 • Parc naturel régional du Morvan: Un premier bilan sur les Maec
11 • Hébergés dans la stabulation de Christian André: Près de 20 militaires ont marché sur les traces de la guerre dans le Morvan

Yonne
12 • Récolte: Chaud, chaud les moissons
13 • Drive fermier: Le premier Drive de Bourgogne a été inauguré
14 • Filière porcine: Naisseur plein air et engraisseur
15 • FDSEA 89: Dernier Conseil avant moisson

Bourgogne et ailleurs
16 • Conseil économique et social et environnemental de Bourgogne: Innover pour être de plein pied dans le XXIème siècle
17 • Interbev Bourgogne: Pour la viande comme pour les prix, ce qui compte c'est la courbe d'amélioration...
18 • Charolais de Bourgogne: L'IGP c'est (presque) fait...

Infos Services
19 • Firme et machinisme
20 • Analyses et tendances
22 • Petites annonces
24 • Annonces légales

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4 rue Davout
BP 77 409 - 21 074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante et Directrice de publication : Mauricette Besançon •

Rédaction mail: redaction@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein - am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos - f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat - mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresnes - Tél. 01 49 84 03 30

Commission paritaire des journaux et publication 0516 T 88045 - ISSN : 1969-8232
Dépôt légal : mois de parution.
Tirage moyen par numéro : 6 500 ex. Prix au numéro : 2,00 €
Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy
AgriBourgogne.fr

▸En bref

Premier cas de vache folle en Irlande depuis 2013

Le 25 juin, les autorités irlandaises ont annoncé avoir détecté le premier cas d'encéphalopathie spongiforme (ESB) dans une ferme du Nord-Est du pays. C'est un coup dur pour la filière bovine d'Irlande, alors que le pays venait juste d'être requalifié au statut *«risque négligeable»* par l'organisation mondiale de la santé animale. L'Irlande pourrait maintenant se trouver rétrogradée au statut de *«risque maîtrisé»*. La production irlandaise de viande bovine est en majorité vendue à l'export.

Canicule : une nouvelle campagne difficile pour les céréaliers

Le décrochage des rendements céréaliers avec la canicule ne sera pas compensé par le rebond des prix, a estimé le 26 juin Agritel, qui prédit une troisième campagne difficile et considère que *«les indicateurs sont au rouge»* pour les céréaliers. Sur le marché Euronext, les échanges ont été denses le 29 juin : le blé a poursuivi son envolée à 198,25 €/t (+ 4€) pour l'échéance la plus proche (septembre). Mais *«le sursaut sur les blés ne compensera pas la baisse des rendements français»* prévient le communiqué d'Agritel. C'est d'ailleurs une situation avantageuse pour les concurrents de la Mer Noire, *«qui bénéficient de bonnes conditions climatiques»*.

Lait : les importations en hausse de 63% en deux mois

Entre mars et avril, les importations de lait de consommation sur le marché français auraient augmenté de 63% par rapport à la même période en 2014, indique un communiqué du syndicat des industriels du lait de consommation, Syndilait. Cette organisation dénonce le comportement de certaines enseignes de distribution qui continueraient *«d'importer impunément»* tout en assurant *«qu'ils comprennent la détresse des éleveurs»*. Le syndicat estime que si rien n'est fait *«la filière entière du lait de consommation française, représentant 24 000 emplois, va disparaître»*.

▸PRI info

Côte d'Or Comment trouver un repreneur

Vous souhaitez transmettre votre exploitation ou rechercher un associé ? Prenez contact avec l'Odasea. Un conseiller vous accompagnera dans les différentes actions pour mener à bien votre transmission et/ou votre association. Il pourra vous présenter des candidats dont le projet est compatible avec au Répertoire Départ Installation (RDI) (service financé par l'Etat). Contact Alexis Parent : 03 80 68 67 84

Nièvre Le Répertoire Départ Installation (RDI)

Le Point Accueil Transmission c'est : un lieu d'accueil pour les agriculteurs en fin de carrière qui songent à la transmission de leurs exploitations. Un lieu d'information et de suivi de votre cas, parce que chacun est différent…Un lieu de conseil pour passer le relais dans les meilleures conditions. Un lieu d'orientation vers les interlocuteurs spécialisés : fiscalistes, notaires, juristes, experts …n'hésitez pas à contacter Carole Simon ou Sylvie Simonin à la Chambre d'Agriculture au 03 86 93 45 99 (accueil financé parl'Etat dans le cadre du Programme Régional à l'Installation).

Yonne Le Point accueil installation: votre premier contact

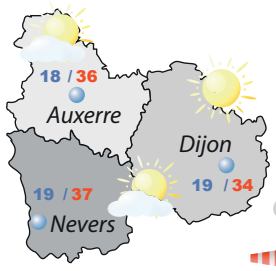
Vous êtes intéressé(e) par le métier d'agriculteur, vous avez un projet d'installation en agriculture à plus ou moins long terme, vous envisagez une reconversion professionnelle en agriculture. N'hésitez pas à contacter le Point Info Installation. Des conseillers sont à votre écoute pour vous accompagner dans votre réflexion et pour vous informer sur le dispositif d'aides à l'installation et les démarches à l'installation (accompagnement financé par l'Etat). Plus d'informations au 03 86 94 21 99.

Dijon Céréales vous présente la météo de la Bourgogne du 03 au 12 juillet

Météo de la Bourgogne

AGATE ADDIME — AIDE À LA GESTION ADAPTÉE AU TEMPS ET À L'ENVIRONNEMENT
Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36
0,34€ ttc/min
www.agate-france.com

Vendredi 03 Juillet



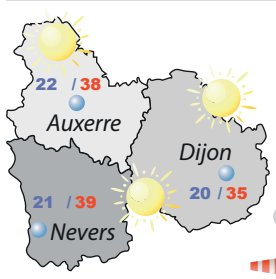
Agréable
Nous garderons un temps agréable sur le département avec de larges apparitions du soleil.

T° mini : 17 à 19 °C
T° maxi : 36 à 38 °C

Vents : Est-Sud-Est 30 km/h

St Thomas
Soleil : 05:55 - 21:47
Lune : 22:33 - 07:37

Samedi 04 Juillet



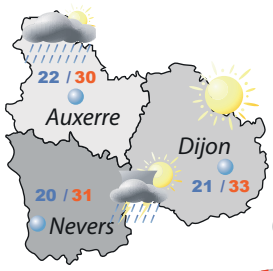
Ensoleillé
Le soleil s'imposera de l'aube au crépuscule sur l'ensemble du département dans un ciel dégagé.

T° mini : 19 à 21 °C
T° maxi : 38 à 40 °C

Vents : Est-Sud-Est 20 km/h

St Florent
Soleil : 05:55 - 21:47
Lune : 23:12 - 08:48

Dimanche 05 Juillet



Orageux
Après une matinée assez bien ensoleillée, la masse d'air deviendra lourde en cours d'après-midi et il faut s'attendre à des averses, parfois orageuses.

T° mini : 19 à 21 °C
T° maxi : 32 à 34 °C

Vents : Nord-Nord-Ouest 20 km/h

St Antoine
Soleil : 05:56 - 21:46
Lune : 23:47 - 10:01

Prévisions à 7 jours

Lundi 06 au Mercredi 08 Juillet :

clair / averses orageuses / ciel de traine

Vents : Sud-Ouest à 30 km/h
T° mini. : 17 à 28 °C T° maxi. : 32 à 34 °C

Jeudi 09 au Dimanche 12 Juillet :

nuageux / clair / clair / clair

Vents : Est-Nord-Est à 20 km/h
T° mini. : 13 à 20 °C T° maxi. : 32 à 34 °C

clin d'œil



Prospective

Le Démeter 2015 analyse l'actualité agricole

Tour d'horizon des grands sujets agricoles, selon le Club Déméter, sous forme d'analyses, synthèses, prospectives et statistiques.

Chaque année, depuis 1993, le Club Déméter publie son analyse prospective et synthétique sur l'agriculture. Intitulé *«Déméter 2015. Économie et stratégies agricoles»*, il aborde quatre grands sujets : les OGM et les nanotechnologies d'abord avec un angle précis qui est de savoir qui sont les *«anti»* et comment agissent-ils ? Ensuite un premier dossier aborde l'agriculture allemande avant qu'un troisième thème soit traité : l'Égypte, entre insécurités alimentaires et inconnues géopolitiques. Enfin un deuxième dossier compare agriculture et bio-ressources avec une question à la clé : produire des aliments, de l'énergie, des molécules ? L'ouvrage se termine par 60 pages de statistiques sur les chiffres complets les plus récents de l'agriculture mondiale et européenne en quarante tableaux organisées en cinq chapitres : alimentation et commerce, structures, productions et échanges, projection des marchés mondiaux à l'horizon 2023 et politique agricole commune de l'Union européenne.



Bio ressources

Dans un avant-propos au dossier principal de cette édition 2015, l'agronome et économiste Michel Griffon part du constat que la nature a toujours produit beaucoup de ressources autres qu'alimentaires. L'omniprésence du pétrole comme ressource énergétique a occulté cela, mais avec la prise de conscience que le pétrole n'est pas éternel, l'intérêt pour la biomasse agricole est revenu d'actualité. D'abord envisagée comme remplaçante potentielle du pétrole, et donc dans le cadre d'une utilisation énergétique, cette biomasse se révèle aussi posséder des qualités dans d'autres domaines comme la chimie de la biomasse. *«En un mot, l'agriculture est appelée à approvisionner l'agro-alimentation, l'agro-énergie et l'agro-raffinerie»* écrit Michel Griffon. L'idée directrice de ce dossier est d'établir une synthèse des connaissances autour de l'énergie, des bio-raffineries et des nouveaux circuits bio-sourcés tout en se préoccupant de savoir s'il y aura assez d'espaces sur la terre pour tous ces usages à long terme. Dès lors, une grande question se pose : y aura-il assez d'espace agricole pour produire de l'alimentation et de l'énergie ? Michel Griffon commence par examiner les besoins qui sont adressables à l'agriculture - besoins alimentaires et besoins futurs en énergie - et pose clairement la problématique des espaces productifs agricoles et forestiers face aux besoins en énergie. Du coup, la société doit aussi s'interroger sur les alternatives possibles aux carburants liquides. Pour répondre à cette grande question, l'auteur esquisse plusieurs scénarios intégrant les circuits actuels des usages de la biomasse (grain et fruit, unités fourragères et bois) et considérant les variables qui peuvent commander son évolution. On arrive à des dilemmes qu'il faudra bien gérer. Quant à la réponse à la question de départ, il est bien évident, selon l'auteur, que l'espace manquera si *«l'on se situe dans une perspective absurde d'absence de limitation pour l'accroissement des terres cultivées»*. Il apparaît qu'utiliser les bio-ressources de façon classique et pour des usages nouveaux impose de *«ménager le capital écologique»* de la planète. Sachant que les technologies évolueront sans doute de façon importante dans ces domaines, il est bien difficile de construire des scénarios à très long terme.

Nouveaux usages

Un deuxième chapitre de ce dossier est consacré aux *«nouveaux usages des biomasses»* tel que l'écrivent les auteurs, chercheurs à l'Inra. Où il est question de bio-raffineries, de biotechnologies blanches, qui consistent à *«adapter l'activité d'enzymes pour élargir la palette des molécules issues du vivant»* et enfin d'écologie agro-industrielle. Les auteurs rappellent que les ressources mobilisables sont d'abord celles des plantes de grandes cultures et des forêts. Dans un contexte où l'agroécologie est la règle en matière d'agronomie, les impacts du développement de cette pratique sont à étudier. Là encore, comme pour les usages énergétiques, les usages en bio-économie de la biomasse nécessitera des arbitrages vis-à-vis des autres fonctions assignées à l'utilisation des produits issus de l'agriculture. C'est donc en réfléchissant à un système complet de production et d'échanges que l'on peut penser la chimie verte et la bio-économie, pas seulement en la déconnectant du reste de l'économie générale.
Enfin, en plus des questions sur les espaces agricoles et sur celle de l'apparition de nouveaux usages de la biomasse agricole, se pose celle des choix entre agriculture et énergie, dernière partie de ce dossier. Cela passe clairement par la quantification de la biomasse récoltée et par l'évaluation de l'énergie finale obtenue, avec une étude particulière du rendement énergétique de l'agriculture. Bien sûr, il faudra intégrer des contraintes de divers ordres : hiérarchie des usages, territoire, écologie, économie… Toujours est-il que le remplacement pur et simple des énergies carbone par une énergie issue de la biomasse n'est pas concevable en l'état actuel des connaissances. *«La satisfaction des besoins alimentaires mondiaux de demain nécessitera une augmentation notable des rendements agricoles dans toutes les régions du monde, une meilleure exploitation des pâturages, la réduction des pertes et des gaspillages post-récolte, l'amélioration des performances des convertisseurs végétaux et animaux et l'intégration de la problématique biocarburant et biogaz dans les problématiques territoriales»* peut-on lire en conclusion de ce dossier.

THIERRY MICHEL

Viande bovine

Les éleveurs trahis !

La diffusion des cotations viande bovine par FranceAgriMer ce 30 juin éclaire crûment la réalité d'une filière indigne. Les opérateurs économiques d'aval jouent un triste double-jeu, ne respectant pas l'engagement d'une revalorisation générale des prix aux éleveurs, pourtant acté lors de la table-ronde réunie par le Ministre.
Un centime de hausse au global, tel est le bilan renvoyé aux producteurs. C'est strictement inacceptable.
Une chose est sûre, les éleveurs ne laisseront pas passer en l'état une telle trahison des engagements par l'aval de la filière. Les conditions sont réunies pour une hausse des prix, indispensable à la pérennité des exploitations.
Dans un contexte très tendu sur le terrain, la FNB interpelle le ministre de l'Agriculture et demande que soit immédiatement saisi le Médiateur désigné sur la crise bovine.
La FNB demande par ailleurs aux éleveurs d'identifier sans délai les opérateurs qui n'appliquent pas de hausses de prix et à le faire savoir par tous moyens, notamment la presse.
Et puisqu'il n'y a pas d'autres moyens de se faire entendre face à un aval incapable de respecter ses propres engagements, la FNB appelle ses Sections bovines départementales à se mobiliser pour reprendre immédiatement des actions fortes vers les abattoirs, et sans discontinuer jusqu'à obtenir la revalorisation de leur revenu.

COMMUNIQUÉ FNB

La Situation constatée sur le terrain

Le 17 juin dernier, à l'occasion de la table-ronde filière et à l'issue des opérations de blocages d'abattoirs, des engagements de revalorisation de prix étaient pris par l'intégralité des acteurs de la filière.
Deux semaines plus tard, état de la situation via le tableau comparateur des engagements de revalorisation de la viande :
Note verte : Vous êtes sur la bonne voie, persévérez !
Note rouge : Déviance constatée, réagissez au plus vite !

Opérateur	Charolais Horizon	FEDER	Clavière	SICAREV		BIGARD	
Vache allaitante							
Vache laitière							
JB allaitant							
JB laitier							
Note globale							

Il est à noter que malgré les engagements des opérateurs et les consignes passées à leur personnel, certains commerciaux, sur le terrain, ne parviennent pas à changer de logiciel. Aux éleveurs de les y aider : avec le sourire s'ils le méritent, avec fermeté si cela est nécessaire. C'est dans la détermination que les prix retrouveront le niveau qui doit être le leur.
Prochain bilan d'étape la semaine prochaine …

FRB BOURGOGNE





▸ Communiqué

Irrigation

Irrigants de la nappe de Dijon sud, bassins versants de l'ouche, la tille et la vouge, ne passez pas a côté de la possibilité d'irriguer en 2016 ! L'Organisme Unique de Gestion Collective (OUGC) de la Nappe de Dijon Sud, des bassins versants de la Vouge, Tille et Ouche, est porté par la Chambre d'agriculture de Côte d'Or, dont la candidature a été approuvée le 3 novembre 2011. Cette structure a pour but de rassembler l'ensemble des irrigants qui prélèvent dans ces quatre périmètres précisés dans la carte ci-dessous. Dans le périmètre de l'OUGC, toute demande de prélèvement d'eau pour irrigation présentée par une personne autre que l'organisme unique sera rejetée de plein droit. L'autorisation de prélèvement pluriannuelle, de l'OUGC se substituera aux autorisations individuelles.
Chaque préleveur irrigant situé dans le périmètre d'intervention de l'Organisme Unique devient un candidat à l'irrigation chaque année. Il n'existe aucune systématisation dans l'attribution des volumes d'eau annuels, ni aucune obligation d'attribution.
L'OUGC doit répartir un volume annuel fini entre irrigants en vertu des règles posées par le règlement intérieur défini sur ce périmètre.
Sont concernés par ce dispositif :
- les irrigants dont les prélèvements (superficiels ou souterrains) se situent dans ces périmètres
- l'eau a une destination d'irrigation agricole

Un courrier a été envoyé aux irrigants déjà identifiés par la Chambre d'agriculture afin de définir les besoins pour la campagne d'irrigation 2016. Pour les irrigants n'ayant pas reçu de courrier, ils doivent se faire connaître à la Chambre d'agriculture avant le 28 août 2015.
Un dossier est à votre disposition à la Chambre d'agriculture et il est téléchargeable sur le site de la Chambre d'agriculture http://www.cote-dor.chambagri.fr/.

CHAMBRE D'AGRICULTURE



Race Brune

La jeunesse aux avant-postes

Le concours inter-départemental de Châtillon-sur-Seine a souri aux jeunes éleveurs.



Le Gaec Loosli repart avec plusieurs prix, dont le championnat espoir.



Marie-Laure et Sébastien Petitjean, de Pothières, remportent le pris Miss BGS avec Hachette.

Le plus grand concours brun de l'Hexagone s'est tenu le week-end dernier avec près d'une centaine d'animaux en lice. Deux types d'élevages se sont particulièrement distingués lors de l'attribution des prix spéciaux : les jeunes locaux ainsi que plusieurs éleveurs hors-département, venus *«comme ça»*, dans le berceau de la race Brune, avant de repartir avec de prestigieuses récompenses. *«Ce sera la double particularité de cette édition»* relève Thomas Gérouville, technicien à Brune Génétique Services, *«les Gaec Changarnier et Loosli, pour ne citer qu'eux, illustrent parfaitement cette relève de générations en Côte d'Or. Ce sont des groupes de jeunes hyper motivés qui claquent des premiers prix mais aussi des championnats ! De l'autre côté, nous avons des participants des départements voisins qui viennent se tester à Châtillon et qui repartent champions ! C'est incroyable et c'est une très belle reconnaissance pour tous»*. Thomas Gérouville, membre de l'organisation BGS, est d'autant plus satisfait qu'aucun désistement pour cause de moissons était à déploré ce week-end des 27 et 28 juin : *«les éleveurs de Côte d'or sont pourtant à vocation céréalière, ils ont tous joué le jeu et l'intégralité de leurs animaux inscrits était là. Ces exploitants auraient pu être dans leur moissonneuse, privilégier leur gagne-pain de l'année avec un temps qui s'y prêtait très bien. Ils ont fait ce concours leur priorité, bravo à ceux qui assurent la promotion de la race toute l'année»*.



Le Gaec Changarnier, avec ici la prix de la meilleure mamelle, réalise un véritable festival lors de cette édition.

Une vente calme

La traditionnelle vente aux enchères s'est déroulée samedi soir, une fois les différents concours terminés. Si tous les lots ont été vendus, la moyenne de prix de 2 294 euros restait légèrement inférieure à la moyenne des précédentes années. Interrogé avant le débuts des hostilités, Thomas Gérouville ne s'attendait pas à la moindre euphorie compte tenu à la conjoncture : *«le prix du lait est morose et il n'y a pas beaucoup d'acheteurs de l'Ouest aujourd'hui»*. Le technicien misait alors sur la présence de plusieurs éleveurs du Nord de la France et des Côte d'oriens eux-mêmes pour se maintenir à une moyenne de 2 500 euros, en vain. Le top prix de cette vente est réalisé par Hautaine, génisse inséminée du Gaec Darbois frères avec une transaction à 3300 euros. Un record de vente a été établi pour un lot d'embryons (Biver x Jonna) à 1100 euros l'embryon.

AURÉLIEN GENEST

Le palmarès des concours

Miss BGS : EARL Saint Roch (Pothières, 21). Meilleure mamelle espoir : Gaec Funcken (département 52), jeune : Gaec Matrat (Prusly-sur-Ource, 21), adulte : Gaec Changarnier (Montmoyen, 21). Meilleure fromagère : Gaec Changarnier. Meilleure longévité : Gaec Funcken. Championnat génisse : Gaec Changarnier, réserve génisse : EARL de Stauffen (département 68), championnat espoir : Gaec Loosli, (Chazeuil, 21) réserve espoir : Gaec Funcken, championnat jeune : Gaec Matrat, réserve jeune : Gaec Chevallier-Jacoillot (Mauvilly, 21), championnat adulte : Gaec de la Comtoise (département 70), réserve adulte : Gaec Funcken. Prix d'élevage : 1) Gaec Funcken, 2) Gaec Changarnier, 3) Gaec Chevallier-Jacoillot. Challenge inter-départemental : département de la Côte d'Or. Première section génisses nées en 2014 : 1) et 2) EARL du Stauffen, 3) EARL Saint Roch, deuxième section génisses nées en 2014 : 1) Gaec Verdot (Savoisy, 21), 2) Gaec Loosli, 3) Gaec Faillot (département 89), troisième section génisses nées en 2013 : 1) Gaec Changarnier, 2) Gaec Colson (Moloy, 21), 3) Gaec Changarnier, quatrième section génisses nées avant le 31-08-2013 : 1) Gaec Chevallier-Jacoillot, 2) Gaec Loosli, 3) Gaec Darbois frères (Frolois, 21), cinquième section vaches en première lactation : 1) Gaec Loosli, 2) EARL Saint Roch, 3) Gaec du Prayel (département 54), sixième section vaches en première lactation : 1) Gaec Funcken, 2) Gaec Chevallier-Jacoillot, 3) EARL Sureau Clerget (Courcelles Frémoy, 21), septième section vaches en première lactation : 1) EARL des Corveottes (Villers Patras, 21), 2) Gaec des Corbières (Prusy, 21), 3) EARL des Ardelons (Semur-en-Auxois, 21), huitième section vaches en deuxième lactation : 1) Gaec Chevallier-Jacoillot, 2) Gaec Changarnier, 3) Gaec Colson, neuvième section vaches en deuxième lactation : 1) Gaec Matrat, 2) Gaec Chevallier-Jacoillot, 3) Gaec Colson, dixième section vaches en troisième lactation : 1) Gaec Funcken, 2) Gaec Loosli, 3) Gaec de la Roche (département 52), onzième section vaches en troisième lactation : 1) Gaec Parent (Ampilly-les-Bordes, 21), 2) EARL du Ressin (Gommeville, 21), 3) Gaec des Corbières, douzième section vaches en quatrième lactation : 1) Gaec de la Comtoise, 2) Gaec Changarnier, 3) Gaec Funcken, treizième section vaches en cinquième lactation et plus : 1) EARL des Corveottes, 2) Gaec Changarnier, 3) Gaec Funcken.

Terres de Bourgogne

Terres de Bourgogne était présent ce week-end lors des Journées châtillonnaises et organisait un jeu concours permettant de remporter un panier de produits du terroir. L'heureux gagnant du concours est Bernard Cruyt, de Veuxhaulles-sur- Aube.

▸ Zoom sur...

Les ovins étaient là

Le syndicat d'élevage ovin était présent à Châtillon avec près de 120 animaux exposés. Dominique Bizot, de l'EARL de la Roche Fontaine à Sainte-Colombe-en-Auxois, remporte le premier prix du concours d'agneaux de boucherie. Le Gaec des Vallons (Éringes) et l'EARL Claudon (Gevrolles) complètent le podium. Le prix du meilleur agneau est décerné à Roland Dumet de Chemin d'Aisey.



Le Gaec Saunois s'impose en Ile-de-France.



Le concours d'agnelles Ile-de-France non inscrites est remporté par le Gaec Saunois (Étais), suivi du Gaec des Vallons, déjà deuxième en agneaux de boucherie, puis du Gaec du Larry à Planay.

L'EARL de la Roche Fontaine remporte le premier prix du concours d'agneaux de boucherie.

Cultures

Quantité et qualité fortement souhaitées

La commission *«Productions végétales»* de la FDSEA s'est réunie une dernière fois avant les moissons, le 19 juin à Tart-le-Bas.



Jacques De Loisy, ici à gauche, a rappelé la conjoncture économique toujours aussi difficile dans les cours de ferme.

Les prix ne sont toujours pas au rendez-vous. C'est dans ce contexte que les membres de la commission «*Productions végétales*» se sont retrouvés le 19 juin à la ferme expérimentale de Tart-le-Bas, une dernière fois avant de monter chacun dans leur moissonneuse pour récolter les fruits d'une année de travail et d'investissements. «*A 150 euros la tonne de blé, nous sommes encore loin des 180 euros que nous coûte un hectare en production*» relève le président Jacques de Loisy.

Comme il est coutume à cette période de l'année, une bonne récolte mondiale est annoncée et empêche toute remontée des cours. *«A vrai dire, nous ne savons pas vraiment ce qu'il se passe en Russie et en Ukraine. La récolte en Australie, elle, est encore lointaine. Nous savons juste qu'aux États-Unis, une perte de surfaces et de rendements en blé a tendance à se confirmer au profit du soja et du maïs OGM avec leurs bonnes perspectives productives et économiques. Mais cela n'a pas d'impacts aujourd'hui sur le blé»* signale le responsable côte d'orien. Jacques De Loisy, à l'image des producteurs présents à cette commission, espère une bonne récolte 2015, en quantité et en qualité : «*si le remplissage des grains a souffert ces dernières semaines à cause des fortes chaleurs, certains agriculteurs restent relativement optimistes quant aux rendements : une de ses composantes était déjà acquise avec un nombre de pieds au mètre carré intéressant et de nombreux grains par épis. Par endroits, le poids des mille grains aura certainement un effet quelque peu limité. En revanche, les terres séchantes, caillouteuses ou graveleuses risquent d'être fortement impactées, cela n'arrangera pas la situation des exploitations concernées. La seule chose que nous pouvons espérer aujourd'hui est une bonne fin de cycle avec de bonnes conditions de récolte. Vu l'état des trésorerie et des prix, la quantité et la qualité sont fortement souhaitées*».

Un œil prospectif

Désireuse d'informer et de conseiller au mieux ses adhérents, sur les différents modes de productions et éventuelles opportunités à saisir la commission avait décidé de se réunir sur l'exploitation du lycée de Quetigny, située à Tart-le-Bas près de Genlis. Les producteurs ont assisté, «*dans un esprit technique et d'ouverture scientifique*» à une présentation de Lionel Raynard, directeur de la ferme expérimentale, en présence de représentants de Dijon Céréales et de Terres Inovia (ex-Cétiom). Trois systèmes de cultures ont été relayés : des parcelles en agriculture biologique et d'autres avec des baisses d'IFT de 30% et 50%. La présentation des résultats technico-économiques suivie d'une visite de parcelles faisait réagir le président de la commission : *«nous sommes dans une phase d'études par rapport à ce qu'il se pratique ici. Le Ministère commandite ce qu'il se passe dans ce genre d'établissement. Je constate que les charges opérationnelles sont logiquement moins élevées que la moyenne de ce secteur, mais les produits de livraison le sont également. Au final, si la marge semble comparable à ce que l'on obtient dans le conventionnel, je remarque que l'atelier élevage, très bénéfique pour la fertilisation, n'est pas pris en compte dans les résultats, tout comme les charges des 3 à 4 ha de bandes enherbées que possède la ferme. Des problèmes de désherbage sont constatés, notamment vis-à-vis des vivaces comme le chardon. La baisse de production, notamment en blé, engendre une création moindre de valeur ajoutée. Si ce système était appliqué dans toute la France, il y aurait moins de rentrée fiscales pour l'État et moins d'exportations pour la balance commerciale»*.

AURÉLIEN GENEST

Parc national

Des exemples qui font peur

Le maire de Nod-sur-Seine s'inquiète du futur parc national des forêts de Champagne-Bourgogne et de ses conséquences agricoles.

Concrètement, c'est quoi un parc national ? Pour le savoir, la FDSEA et les JA s'étaient rendus il y a plusieurs semaines dans le massif des Cévennes, entre la Lozère et le Gard, là où un parc a été créé en 1970. Dominique Bayen faisait partie de cette délégation agricole. Exploitant et maire d'une petite commune à proximité de Châtillon-sur-Seine, le Côte d'orien revient sur un voyage riche en enseignements. Le président de l'association *«Pour la liberté des hommes et de leur territoire»* fait part de ses craintes en évoquant l'apparition de nombreuses réglementation, pour le moins contraignantes : *«Un agriculteur veut réparer une clôture ? Il lui faut une autorisation. Quelqu'un veut installer un abri pour un cheval dans son pré ? On lui impose l'endroit où l'installer. Un habitant possède une belle pierre dans sa cour ? Il lui ai interdit de la déplacer sans autorisation...»*. Même l'agriculture biologique est concernée : *«nous avons rencontré une productrice de châtaignes : ses arbres ont une maladie transmise par un insecte. Pour soigner ses châtaigniers, son seul recours est l'introduction d'autres insectes qui viendront lutter contre ces parasites.... Le parc interdit la modification de la faune locale et l'empêche d'agir directement sur ces nuisibles. Cette productrice nous a dit qu'elle allait perdre ses arbres et son activité, merci le parc...»*.

Complexités administratives

En ce qui concerne les maisons, en construction ou en rénovation, les pierres du territoire sont obligatoires. Un chemin raviné par un orage doit rester en l'état, l'accès est parfois compliqué voire impossible dans certaines parcelles. «*En plus de l'aspect pratique, les valeurs des parcelles en prennent forcément un coup*» commente Dominique Bayen, *«pour les agriculteurs, le volontaire est devenu du réglementaire : tout est soumis à autorisation avec bien souvent un délai de six mois pour donner un avis défavorable. La complexité administrative est démesurée. Quarante ans après, les exploitants n'ont plus la même vision des choses. Les vingt premières années se sont bien passées, les agents du parc étaient des locaux, tout le monde se connaissait et travaillait dans le même sens. Aujourd'hui, ils ont l'impression de s'être fait violer le droit de propriété et de ne plus travailler comme ils l'entendent. Les gardes sont là pour faire de la répression, les premiers étaient des locaux un peu complaisants mais ont été remplacés par des gardes formatés à ne pas faire de cadeaux. Adieu le dialogue et bonjour les procès verbaux»*.



Dominique Bayen maire de Nod-sur-Seine

Surpopulations de gibier

Dans les Cévènnes, les fédérations de chasse travaillent en collaboration avec les associations environnementales. Des zones de quiétude ont été créées pour la faune sauvage. *«Les populations de cervidés et de sangliers ont explosé et dévastent tout»* relève Dominique Bayen, *«pourtant, des employés du parc vont régulièrement dans ces zones de quiétude pour faire disperser le gibier et éviter une concentration dans ces zones. Je me demande comment cela se passera chez nous avec une réserve intégrale de 3 000 hectares.... De plus, le loup qui ne peut être chassé fait arrêter à grande vitesse la production ovine dans les Cévennes. Certains producteurs se tournent maintenant vers les bovins. Leur chargement est d'ailleurs réglementé à 0.3 UGB/ha...»*.

AURÉLIEN GENEST

Parc national : Rencontre avec Ségolène Royal

Une semaine après avoir rencontré, à Dijon, Vincent Jechoux, conseiller en charge de la biodiversité au cabinet de Ségolène Royal, les responsables FDSEA-JA-Chambre d'agriculture de Côte d'Or et de Haute-Marne accompagnés par Christiane Lambert (vice-présidente de la FNSEA) ont été reçus mardi 23 juin à Paris par la ministre de l'Environnement en personne. Les Côte d'oriens Thierry Ronot et Vincent Renault ont successivement pris la parole pour rappeler la position de la profession, exigeant qu'aucune terre agricole sauf sur la base du volontariat, ne figure dans le cœur de parc, là où de nombreuses restrictions pourraient être appliquées. Selon Vincent Renault, l'écoute de la Ministre a été «*positive*» en ayant «*pris conscience et compris qu'au niveau du GIP des disfonctionnements humains et méthodologiques profonds mettent à mal l'adhésion des acteurs du territoire au projet actuel*». Au cours de cet échange, la Ministre de l'Environnement a pris l'engagement que l'Etat réponde à l'ensemble des inquiétudes de la profession agricole avec l'intervention d'un conciliateur. Pour Thierry Ronot «*le fait que la Ministre annonce qu'elle soit prête à prendre le temps nécessaire pour co-construire le Parc National et ne surtout pas forcer le processus pour faire un faux parc est un premier pas. Malgré tout, le signe fort que nous avons demandé à l'Etat au mois de mars dernier, nous l'attendons toujours. Les conditions ne sont toujours pas réunies pour reprendre la co-construction du Parc*». Revoir la méthode et répondre à l'ensemble des questions et points bloquants est à ce stade un préambule indispensable avant toute poursuite du processus. Les parlementaires côte d'oriens François Sauvadet et Anne-Catherine Loisier présents lors de ces échanges ont également soutenu cette remise à plat. Affaire à suivre...

Récoltes

Une année propice à l'orge ?

La moisson a débuté en Côte d'Or vers la mi-juin. Deux agriculteurs rencontrés près de Beaune et Saint-Jean-de-Losne livrent d'assez bonnes impressions.

Comme chaque année, il faudra attendre les résultats définitifs de fin de campagne pour donner un qualificatif à la récolte 2015. Comme chaque année, les résultats seront hétérogènes puisque la Côte d'Or n'a pas les mêmes terres partout et la pluviométrie varie d'une commune à l'autre.

En se référant tout de même aux premiers échos de ce millésime 2015, l'année semble *«bien partir»*, notamment du côté de Montagny-les-Beaune et Esbarres, là où deux agriculteurs ont accepté de livrer leur ressenti après la fauche de plusieurs parcelles d'orges d'hiver.

Tout en brassicole

A Montagny-lès-Beaune, Cyril Blin a sorti sa moissonneuse le 19 juin, en avance de plusieurs jours par rapport à un calendrier traditionnel. Des voisins l'avaient même sortie quarante-huit heures plus tôt. Ses dix premiers hectares d'orges d'hiver, sur des terres argilo-limoneuses, donnaient une moyenne de 83qx/ha, avec une qualité remplissant parfaitement les exigences brassicoles. *«C'est légèrement mieux que la moyenne des précédentes années»* indique l'exploitant de 35 ans qui poursuit: *«contrairement au colza et au blé qui devraient perdre chacun entre 5 et 10qx/ha, l'orge n'a pas souffert du coup de sec de début juin car elle était déjà bien en avance dans sa maturité. Il n'y aurait pas eu ces dix jours de fortes chaleurs, je pense qu'on aurait réalisé une récolte exceptionnelle dans l'ensemble des cultures d'hiver»*. La récolte en paille est tout à fait correcte : de bon augure pour l'EARL Blin qui élève des bovins et des ovins. De grosses interrogations subsistent sur les cultures de printemps, même si le retour de quelques précipitations aurait quelque peu limité les dégâts. La seule grande déception du Côte d'orien concerne les prix de vente : *«j'espère qu'ils seront d'un meilleur niveau que celui de l'an passé. Les demandes croissantes de la Chine, grande consommatrice de nos orges brassicoles, pourraient faire tirer le marché vers le haut, mais c'est encore loin d'être gagné...»*



Cyril Blin enregistrait un rendement de 83qx/ha à Montagny.



Florian Jacquet, à Esbarres, a terminé ses 30 hectares sur un rendement moyen de 81quintaux.



Le domaine Clémencey, à Couchey, débutait la moisson le 24 juin. Rencontrés au silo de Dijon Céréales de Bretenière, Yvan et Matisse Mignoty, s'attendaient à une récolte plutôt correcte mais «sans plus» avec des grains visiblement de petite taille.

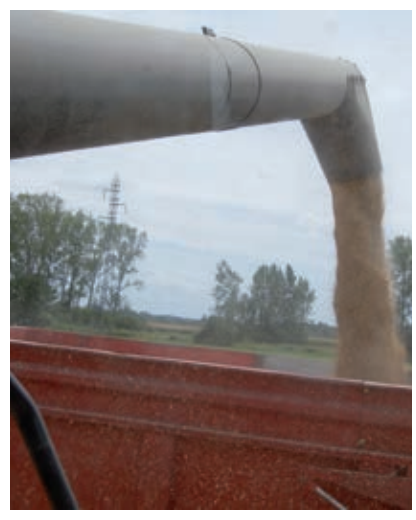
La déception du prix

Du côté d'Esbarres, Florian Jacquet récoltait ses 30 hectares d'orges d'hiver à partir du dimanche 21 juin. Cet agriculteur de 32 ans dressait un bilan plutôt intéressant avec une moyenne de 81qx/ha : *«les résultats varient de 75 à 95quintaux selon les parcelles. C'est effectivement une année correcte, d'autant que l'intégralité part en brassicole. J'obtiens 96 de calibrage, 9,5 de protéines et entre 13,5 et 14,5 d'humidité. En fait, il n'y a que le prix qui ne va pas : il n'a pas évolué depuis l'an passé...»* Cet hors cadre familial installé en 2009 s'apprête à *«attaquer»* assez sereinement ses blés avant son colza : *«l'aspect des cultures rend assez optimistes les agriculteurs, même si avec le colza, il est toujours très difficile de se prononcer à l'avance. Pour le blé, heureusement, il ne semble pas avoir souffert du sec. Ici, ce que l'on craint, ce sont les inondation, 50% des terres de mon exploitation sont inondables»*.

AURÉLIEN GENEST

Chambre d'agriculture : les premiers échos

Damien Ronget, chef du service Grandes cultures, disposera prochainement des résultats d'une enquête terrain menée auprès de 350 exploitations dans tout le département. Si les moissons commençaient tout juste la semaine dernière en plaine, Damien Ronget faisait part de premiers échos en provenance de la plaine : *«Les résultats semblent plutôt bons avec des rendements moyens en orges d'hiver qui approcheraient 75qx/ha avec des variations entre 65 et 90qx/ha»*. L'orge d'hiver sera-t-elle justement la plus belle culture de l'année en Côte d'Or ? *«C'est fort possible»* répond le chef de service, *«sa précocité lui a permis d'esquiver les rudesses de la fin de cycle»*. Damien Ronget tient à *«relativiser»* cette bonne tendance en faisant part d'une situation beaucoup plus tendue dans certains secteurs du département : *«il y aura de fortes déceptions, je pense notamment aux secteurs autour de Chaignay, Is-sur-Tille, les Hautes Côtes, le canton de Sombernon, Saint-Seine-l'Abbaye, là où les réserves hydriques sont fortement limitées. Là, l'épisode de sec a engendré une forte régression du nombre d'épis et le changement brutal de couleurs des orges nous laisse perplexes quant au poids de milles grains. La récolte d'orges d'hiver ne sera pas bonne partout, malheureusement»*. A quelle récolte de blé s'attendre ? *«D'un point de vue volume, il risque d'y avoir de bons rendements dans la plaine comme pour les orges d'hiver. Pour les autres secteurs, l'impact variera selon l'importance du PMG»*.





Gazoduc

Une convention entre GRTgaz et la profession agricole

Une convention relative au projet Val de Saone a été signée par les Chambres d'agriculture, les FDSEA et la société GRTgaz, sous l'égide de la Préfecture.



Le document est le fruit d'une concertation prenant en compte les attentes de la profession agricole. Son objectif est de préserver les espaces agricoles par la limitation de l'impact des travaux sur les exploitations.

Mardi 16 juin, une convention locale d'application du protocole national agricole a été signée entre GRTgaz et les Chambres d'agriculture de quatre départements : l'Ain, la Côte d'Or, la Haute-Marne et la Saône-et-Loire. Les FDSEA des trois premiers départements cités ont également signé le document. Cette convention s'inscrit dans le cadre du projet Val de Saône, un gazoduc qui traversera les quatre départements en reliant les 188 km qui séparent les communes d'Etrez (01) et de Voisines (52). Le tracé de cette canalisation de transport de gaz naturel prévoit de traverser de nombreuses parcelles drainées. En conséquence, GRTgaz a confié les études de drainage à des entreprises locales. La convention signée le 16 juin définit les dispositions spécifiques qui permettront de limiter l'impact du chantier sur les activités agricoles. Les études de sols, les travaux d'archéologie préventive, les travaux de reprise des réseaux de drainage ou les travaux de pose sont pris en considération. La convention spécifie un suivi agronomique des terres agricoles (cinq années après la fin du chantier). Depuis avril 2015, GRTgaz a organisé quatorze réunions publiques. Ces échanges ont permis à 450 exploitants, propriétaires et élus d'appréhender les futures grandes étapes du projet Val de Saône sur leur territoire. Des interlocuteurs de la profession agricole, désignés au sein des équipes de GRTgaz, seront présents en permanence sur les différents lots du chantier. Un référent de la profession agricole sera également nommé dans chaque département pour veiller au respect de la convention. Le projet Val de Saône consiste à doubler l'artère de Bourgogne, à construire la station d'interconnexion et le renforcement de la station de compression sur le site d'Etrez, et à adapter les deux stations de compression et d'interconnexions de Pallau (71) et Voisines (52). Cet investissement supérieur à 700 M€ vise à développer les capacités de transport pour finaliser la construction d'un marché de gros unique du gaz en France et faciliter ainsi l'accès aux sources de gaz les plus compétitives pour le consommateur. Au niveau européen, ce projet permettra de développer la fluidité du transit entre les marchés du Nord et du Sud de l'Europe et de renforcer la sécurité d'approvisionnement.

Le cas en Côte d'Or

Le projet de fuseau coupe le département du nord au sud, de Boussenois à Corgengoux, en partant des contreforts du plateau Langrois, pour traverser les plaines à l'Est de Dijon et atteindre le Val de Saône. Si les terres sont plus superficielles au Nord, l'Est dijonnais présente des sols profonds de plaine à forts potentiels. Le fuseau va impacter le milieu agricole sur près de 80 km avec des spécificités et des enjeux propres à chaque secteur. Il concerne 32 communes en Côte d'Or et 171 exploitations agricoles soit 455 îlots d'exploitation pour une emprise totale de 3050 ha. Les exploitations impactées sont en majorité orientées vers la polyculture, les éleveurs (bovins viande et lait) ne représentant qu'un quart (24%) de l'effectif. La sole globale reflète bien cette répartition, les cultures (céréales - oléoprotéagineux) en occupant 82% et les prairies 12%. Les autres surfaces concernent des cultures de petits fruits (cassis), des cultures énergétiques, des légumes de plein champ. Les communes concernées : Aiserey, Arceau, Arc-sur-Tille, Aubigny-en-Plaine, Auvillars-sur-Saône, Bagnot, Beire-le-Châtel, Bessey-lès-Cîteaux, Bonnencontre, Boussenois, Brazey-en-Plaine, Broin, Cessey-sur-Tille, Charrey-sur-Saône, Corgengoux, Genlis, Glanon, Izier, Labergement-lès-Seurre, Longecourt-en-Plaine, Lux, Magny-lès-Aubigny, Magny-sur-Tille, Marliens, Montmain, Orville, Remilly-sur-Tille, Selongey, Spoy, Thorey-en-Plaine, Varanges, Véronnes.

Décorations

Ils ont porté haut la Côte d'Or

Les lauréats du dernier Concours général agricole ont reçu leurs diplômes le 4 juin à Dijon.



Marc Frot, Fabrice Faivre et François Sauvadet ont félicité les producteurs.

Du 21 février au 1er mars, la Côte-d'Or s'est exposée au Salon international de l'agriculture à Paris, pour valoriser son agriculture, sa gastronomie et les richesses de son territoire auprès des visiteurs. Dans le Hall de l'élevage et de ses filières et en partenariat avec la Chambre d'agriculture de Côte-d'Or, le Conseil départemental a poursuivi son soutien à l'agriculture côte d'orienne par la valorisation de l'élevage et des six races ayant berceau en Côte-d'Or. Le Conseil départemental et la Chambre d'agriculture ont disposé d'un point d'attache sur le village Charolais. Dans le Hall des produits (hall 3), le Conseil départemental a été également présent sur un espace régional de 130 m^2, entouré des stands de producteurs/commerçants de produits régionaux (IAAA), et intitulé « *Ici, c'est la Bourgogne !* ». Cet espace a permis la valorisation de la Bourgogne et de ses départements (offre touristique, gastronomique et produits du terroir). Comme il est coutume chaque année, les producteurs médaillés ont été reçus dans les locaux du Conseil départemental pour une remise de diplômes.

Cette cérémonie était animée notamment par Marc Frot, président de la commission Aménagement du territoire, économie, logement, agriculture et développement durable, Fabrice Faivre, deuxième vice-président de la Chambre d'agriculture et François Sauvadet, président du Conseil départemental de la Côte d'Or, qui n'ont pas manqué de saluer le travail des producteurs dans les diverses catégories animales, vins et produits.

Manière Agri-Viti
La fenaison en grand.



La concession d'Ivry en Montagne a organisé le 18 juin dernier, une démonstration des gammes Deutz-Fahr et de la fenaison Kuhn. Cet évènement, le premier pour Rémi Manière depuis son arrivée dans l'entreprise familiale, a rassemblé les agriculteurs de la région, venus découvrir en conditions réelles huit ensembles tracteurs-outils. Les clients ont pu essayer les Deutz-Fahr séries 5, 6 et 7 et découvrir le 7250 Warrior, une édition limitée lancée au dernier SIMA. Quelques nouveautés étaient présentées : l'enrubanneuse RW 1610 e-Tween, système à double pré-étireur, qui réduit de 50 % le temps d'enrubannage et diminue la consommation de film. Les balles sont ainsi plus étanches. L'andaineur GA 8030 propose désormais le réglage hydraulique des dents par rapport au sol depuis la cabine. Enfin, les visiteurs ont pu voir évoluer le nouvel andaineur GA 6501 porté repliable de 6,50 m de large à andain central.

Publi-reportage.

En images

Chambre d'agriculture : Déménagement fin septembre



Les travaux de la nouvelle Maison de l'agriculture de Bretenière avancent vite et bien. La livraison sera effectuée en septembre. Les salariés des organisations professionnelles agricoles du 42, rue de Mulhouse sont déjà *«dans les cartons»* et déménageront la semaine du 21 au 25 septembre. Chaque OPA et service de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or aura une journée entière pour se consacrer à ce déménagement.
Le Crédit Agricole de Champagne-Bourgogne, nouveau propriétaire des locaux dijonnais, procédera à une rénovation et en profitera pour agrandir sa structure régionale de la rue Davout.

AG

Point de vue

Quel projet pour la ferme du Marault ?

Depuis quelques semaines, la réflexion s'organise autour du Conseil départemental sur l'avenir de la ferme du Marault à Magny Cours. La FDSEA n'est pas directement partie prenante. Elle ne l'était pas dans l'ancien GIE (Groupement d'Intérêt Economique). Il n'est pas prévu qu'elle le soit dans la Société d'économie mixte à venir. Pour autant il ne nous paraît pas illégitime de verser au débat la vision qui est la nôtre.

Le Conseil départemental soumet ses partenaires à la signature d'une charte. Nous ne trouvons pas dans cette charte ce qui nous semble essentiel à la mobilisation des acteurs, une âme. Donner une âme au site, c'est préciser sa vocation première, lui donner du sens, faire des choix et prioriser.

Ce qui se dessine nous paraît relever de l'auberge espagnole. Il nous semble que l'on cherche plus à occuper le site, qu'à lui trouver une utilité, une identité. Nous entendons que l'on parle tout à la fois d'y faire la promotion du Charolais, des Equins, des Ovins, des caprins, des cultures, des circuits courts, de la diversification, des énergies renouvelables, du développement durable, etc. Qui trop embrasse mal étreint. Vouloir dédier l'agropole à l'ensemble de l'agriculture nivernaise relève du manque de pragmatisme.

L'Agropole du Marault pourrait s'attacher à répondre aux besoins de la grande masse des éleveurs allaitants, et pas seulement nivernais. Pour ce faire, elle pourrait prendre appui sur ce qui caractérise les fermes nivernaises, l'élevage extensif de grands troupeaux. Elle pourrait chercher à apporter des solutions aux problèmes que rencontre ce type d'élevages dans la maîtrise de leur génétique.

Les grands troupeaux extensifs ont une spécificité : ils auront durablement recours à la monte naturelle pour assurer la saillie. L'insémination artificielle se heurtera encore longtemps aux contraintes de main d'œuvre dès lors que les vaches sont mises à l'herbe fin mars.

Or la monte naturelle est une technique pour laquelle le succès est infiniment moins assuré qu'avec l'insémination artificielle. Les anciens disaient souvent que lorsqu'un éleveur avait passé un taureau améliorateur dans sa carrière, c'était déjà pas mal. Aujourd'hui nous ne pouvons pas nous satisfaire d'un taux de réussite aussi faible. Il faut lever ce caractère trop aléatoire du choix d'un taureau de monte naturelle. L'Agropole pourrait être prioritairement dédié à cette mission. Elle pourrait être un outil pédagogique de vulgarisation au service des acheteurs de reproducteurs qui leur permette d'objectiver leur choix. La génétique est une science, peut-être pas exacte, mais une science quand même. Cette science mérite d'être mieux maîtrisée, ce pourrait être la mission et l'âme du Marault.

Bien entendu, il s'agit d'inverser la logique qui a prévalu jusqu'à présent. Cette logique a mené le site dans l'impasse financière que l'on sait. Il est temps de renoncer à un projet se voulant la vitrine des éleveurs sélectionneurs, dont le travail remarquable n'est pas en cause, mais qui ne sont pas assez nombreux pour faire vivre la ferme. Passons à un projet tourné vers les besoins des éleveurs acheteurs, lesquels constituent la grande masse de l'élevage départemental et régional. Cela changerait tout dans l'approche, attirerait sur place des éleveurs qui n'ont jamais témoigné d'enthousiasme pour cet outil. Et ne nous y trompons pas, c'est l'intérêt bien compris des sélectionneurs, avoir un public d'acheteurs plus exigeant, qui ont plus de succès dans le choix de leurs taureaux, attachés à la pureté de la race, aux performances techniques et économiques améliorées. C'est à terme des capacités financières augmentées pour acheter demain des taureaux Charolais dans les élevages sélectionneurs. Certains appellent cela une démarche gagnant gagnant.

On peut envisager également un domaine complémentaire de recherche autour de la mise au point de techniques d'insémination artificielle au pré peu exigeantes en main d'œuvre.

Tout cela n'exclut pas de surcroît la valorisation des infrastructures du site dans diverses activités ou locations à destination du grand public chaque fois que cela est possible.

Un projet Nivernais apporteur de solutions génétiques en race pure aux grands élevages extensifs de France et du Monde, voilà notre vision. Mais Il y a un préalable, faire preuve de réalisme. Accepter l'agriculture régionale telle qu'elle est et non pas telle qu'on la rêve. Ce qui n'exclut pas de la faire évoluer. Mais on ne la révolutionnera pas, en tout cas pas assez vite au vue de l'urgence des décisions à prendre au Marault. Pour nous, l'Agropole vivra si elle rend service à la grande masse des éleveurs. Elle aura sans doute plus de mal si l'on en fait une vitrine au service d'une vision romantique de l'agriculture.

Stéphane Aurousseau
Président de la FDSEA

CUMA HYDRAULIQUE AGRICOLE DU BERRY NIVERNAIS



DRAINAGE - IRRIGATION
TRAVAUX de PELLE
TRAVAUX FORESTIERS
ÉLAGAGE au LAMIER

Visite conseil gratuite :
Port. : 06 43 24 92 50
Tél : 02 48 74 11 90

Zone d'activités sur la Nièvre
18 350 NÉRONDES
cuma.hydraulique18@wanadoo.fr

Marché au cadran de Corbigny

«Le petit miracle d'un excédent»

Les chiffres dévoilés par l'expert-comptable de la Sicagemac sont formels : le marché au cadran a dégagé un bénéfice de près de 11000 euros en 2014 ! De bon augure pour l'avenir.



Le président du marché au cadran de Corbigny, Philippe Guillien, sur les tendances du commerce a déclaré : *« çà m'étonnerait que cela puisse durer longtemps comme çà !»*

10 982 euros ! C'est le résultat excédentaire de la Sicagemac en 2014. Un bon chiffre voire excellent si l'on compare au bénéfice de 5 000 euros de 2013 mais un chiffre un peu artificiel au regard de l'activité réelle du marché l'an dernier. Ne gâtons pas le plaisir ! Côté bonnes nouvelles, ce résultat s'explique par une diminution de 18 000 euros des salaires et charges, avec l'incidence du Crédit impôt compétitivité emploi (CICE), remboursé par l'Etat, ainsi qu'une exonération de taxe foncière depuis deux ans, mais aussi une subvention de FranceAgrimer (3 400 euros) et une régularisation exceptionnelle de la MSA (6 800 euros).

Mieux encore, selon M. Garnier, l'expert-comptable : le seuil de rentabilité, c'est-à-dire le nombre de bovins vendus à partir duquel le résultat s'équilibre, atteint 12 902 animaux, les ventes réelles s'étalonnant sur 13 412 animaux en 2014. Ce sont donc 7 880 euros de résultat positif d'exploitation, même si ce nombre d'animaux commercialisés a diminué de 761 têtes en un an... Le tableau de bord du marché est donc au vert : *«depuis 2012, il n'y a plus de pertes d'exploitation mais des reports à nouveau, la Sica est excédentaire en situation nette et l'amputation du capital s'améliore !»*

Selon le député Christian Paul, qui concluait les travaux statutaires, avant un panorama des marchés de la viande par Emmanuel Bernard, *«vous avez réalisé une sorte de petit miracle en faisant un excédent malgré une contraction de l'activité»*. *Voilà qui a résumé la satisfaction*, voire *«la joie»* exprimée par Mme le maire de Corbigny, de disposer *«d'outils agricoles performants et essentiels à la bonne santé du tissu socio-économique du Corbigeois»*... Pour autant, tout n'est pas rose dans le monde de l'élevage autour de Corbigny. En dépit de ces bons chiffres financiers, Philippe Guillien, le président de la Sicagemac, a dû faire une mise au point : *«Nous sommes tous ravis de ces résultats financiers positifs mais nous ne pouvons pas en tirer gloire. Réaliser des bénéfices en diminuant les charges, c'est peut-être sain mais ce n'est pas la meilleure façon d'investir pour l'avenir»* a-t-il lancé aux nombreux adhérents venus assister à l'AG, le 25 juin, dans la salle de l'abbaye de Corbigny. *«Nous préférerions avoir un prix par animal plus élevé et un nombre de bovins plus garni. Nous n'avons pas la dimension du marché de Moulins-Engilbert mais il serait raisonnable de nous fixer un objectif de 17, 18, 19 voire 20 000 bovins par an. Cela doit être notre positionnement et cela va venir car tous les ans nous augmentons»* a-t-il voulu positiver. Le président a cependant souhaité se réjouir que *«notre bâtiment qui a plus de 25 ans soit solide et ne nous cause pas beaucoup de frais aujourd'hui»*.

La tendance anxiogène du commerce

Pour autant -et nombre d'éleveurs présents ont réagi- les tendances lourdes du commerce, pas meilleures qu'ailleurs, ne sont pas au beau fixe. Philippe Guillien a affirmé que *«nous sommes heureux qu'il y ait de l'export de broutards vers la Turquie, ce qui tend un peu les cours mais la tendance baissière de ces derniers mois explique les manifestations agricoles de ces derniers jours et nous nous y associons. Tous les facteurs sont au vert pour une hausse du prix du maigre et de la viande à l'export mais la puissance des centrales d'achat et la faiblesse des abattoirs, malgré la hausse à 4,60 euros du kilo l'an dernier, ont servi de rouleau compresseur et ramené le prix moyen à 3,20 euros»* a-t-il déploré non sans dévoiler un élément *«pour redonner du moral : la moyenne des cinq premiers mois de 2012 (ndlr : qui avait été une des meilleures dernières années) est plus faible que la moyenne des cinq premiers mois de cette année. Il ne faudrait pas grand chose pour que la situation se retourne»* a voulu retenir Philippe Guillien, même si *«ma position est celle d'un président de marché mais aussi celle d'un éleveur qui souffre comme les copains et qu'il m'étonnerait que cela puisse durer longtemps comme çà !»*

Pour la Chambre d'agriculture, Didier Ramet a emboîté le pas du président Guillien : *«nous sommes persuadés que faire pression sur ces gens-là (ndlr: l'aval de la filière), çà nous a permis d'obtenir l'accord de hausse de 5 centimes par semaine même si nous n'en voyons pas encore les effets. Si rien ne bouge, on vous proposera encore d'aller les secouer mardi prochain (ndlr : après les cotations du 30 juin)»* a-t-il lancé, avant qu'Alexandre Lorré, le président des JA de la Nièvre, n'interpelle les élus : *«M. Paul, nous sommes encore plus remontés qu'en 2014. On vous avait dit que derrière un ha d'herbe il y a plus d'emploi que derrière un ha de cultures. La PMTVA permettait de soutenir la production tandis que là on se retrouve avec des MAE dont l'enveloppe financière ne sera pas suffisante! C'est du gaspillage d'argent public sur des aides environnementales qui n'ont aucun sens ni fondement!»* Interpellé, le député a répondu que *«l'argent de la Pac est là, qu'il y aura peut-être des perdants mais aussi des gagnants et que si l'argent n'arrive pas, il faudra s'interroger et examiner chaque cas particulier. Ma porte est ouverte!»*

Emmanuel Coulombeix

Moissons dans la Nièvre

Malgré la précocité, qualité et quantité

Dans la Nièvre, selon l'usage, les orges d'hiver sont battues avant le colza puis le blé. Rien n'a perturbé ce sage ordonnancement, cette année, mais au vu des conditions météo, les moissons sont en avance. L'année devrait être -étonnament- très correcte.



Bruno Guyard (à gauche) et Lucien et Emmanuel Brossard sont à la fois surpris *«en bien»* des premiers résultats en orge d'hiver et inquiets des impacts de la précocité et de la chaleur sur les blés.

Ce mardi 29 juin, vers 16h, la moissonneuse-batteuse de Bruno Guyard fait ses premiers tours de chauffe dans les 27 ha de parcelle de colza de Lucien Brossard, à Raveau. Le premier, qui est céréalier à La Marche, fait aussi un peu de travail à façon dans les alentours pour ses collègues.

Et en cette après-midi ensoleillée et particulièrement chaude de la fin-juin, le second, avec son fils Emmanuel, a décidé de préparer la récolte de colza du lendemain. *«De mémoire de paysan, faucher le colza un 30 juin, jamais je n'avais vu çà»* s'étonne l'agriculteur qui, vu les conditions météorologiques, a bien dû se résoudre à anticiper sur le calendrier habituel.

Nombre de ses collègues sont dans la même situation. *«Cette précocité, ce n'est plutôt pas bon signe. D'habitude, je ramasse vers le 14 juillet mais là, le taux d'humidité est à 6,5 ou 7. C'est sec donc il faut récolter car le risque, si on attend, c'est de perdre du rendement!»*
Après le dernier coup de pluie -entre 30 et 40 mm- il y a quinze jours, Lucien Brossard se réjouit qu'il n'y ait *«aucun problème de verse»* pour le moment. C'est donc temps même si l'agriculteur craint *«un rendement sous la moyenne décennale, parce que le colza est pénalisé par la chaleur et la précocité»*.

Bruno Guyard corrobore ce point de vue et cite les travaux du GDA Bourgogne Nivernaise: *«en colza, sous la barre des 30 q/ha, nous perdons de l'argent»*. La récolte n'est pas commencée et il est trop tôt pour évaluer un volume moyen mais l'anxiété gagne les céréaliers.

Orge d'hiver dès le 23 juin, blé la semaine prochaine...

A l'instar de leurs collègues nivernais, les deux producteurs ont aussi quelques raisons de se réjouir. L'un comme l'autre ont commencé à ramasser les orges d'hiver le 23 juin. *«Etonnament, je fais un rendement moyen autour de 75 q/ha, alors que je suis sur des terres très superficielles»* constate Bruno Guyard. *«Un peu mieux que 70 q/ha»* complète Lucien Brossard pour sa part, alors que les conditions humides du printemps les avaient un peu inquiétés.

Et les critères de qualité semblent là aussi au rendez-vous : *«ce sont des orges de qualité brassicole, avec un TP de 10,8, un calibrage de plus de 95 et un PS entre 67 et 68»* relate l'entrepreneur agricole. Les deux hommes confient qu'ils sont un peu surpris, *«en bien»*, d'un résultat qui, de toutes façons, n'a pas beaucoup à se pousser du col pour être plus satisfaisant que la campagne 2014. Ce qui n'empêche pas Lucien Brossard d'exprimer une autre évidence, en forme d'inquiétude : *«si les prix sont là, çà ira»*. Et Bruno Guyard d'aller dans le même sens: *«la semaine dernière, le prix de l'orge était entre 145 et 150 euros/t. C'est encore sous nos coûts de production mais avec des rendements comme ceux-là, s'ils se vérifient, çà permettra d'équilibrer un peu!»*
Et les interrogations sur la moisson ne s'arrêtent pas là : le blé aussi inquiète. L'un comme l'autre doivent en récolter sur leurs parcelles respectives et *«si en qualité, ce n'est pas mauvais, en quantité, il y a des quintaux qui se sont envolés tous les jours du fait de la chaleur et de ce vent de Nord-Nord-Est qui brûle tout»* expliquent, amers, les compères. Du coup, chacun commence à prévoir un battage précipité, *«la semaine prochaine, malheureusement»* regrette Lucien Brossard qui s'appuie sur les prévisions météo, qualifiées de *«caniculaires»*, des 10 jours à venir.
Quand on leur fait remarquer que leur profession a toujours dû faire face et s'adapter aux aléas du climat, l'un et l'autre acquiescent : *«il faut de la pluie et du soleil mais de façon régulière et pas trop à la fois, sinon çà ruissèle et çà se dessèche. Là, il n'y a eu que des excès»*. Mettant les nerfs et les qualités d'adaptation remarquables des agriculteurs à rude épreuve...

EMMANUEL COULOMBEIX



Chez Lucien Brossard, la machine de Bruno Guyard commence à battre les colzas ce 30 juin.

Michaël Geloen : *«Année moyenne mais assez correcte vu les conditions du printemps !»*



Selon le responsable de l'équipe Grandes cultures de la Chambre d'agriculture, *«pour l'instant, on se dirige vers une année moyenne mais assez correcte, compte tenu des conditions météorologiques du printemps»*. Dans la Nièvre, les moissons ont commencé il y a 13 jours mais le plus gros des troupes a sorti les moissonneuses à partir du mercredi 24 juin et, traditionnellement, ce sont les orges qui ont ouvert le ban. Pour Michaël Geloen, *«les rendements se situent dans la moyenne, c'est-à-dire autour de 70 q/ha dans les petites terres et de 75 q/ha dans les grosses terres»*.
Le technicien constate que par endroits, de la mosaïque est apparue, particulièrement sur les sols argilo-calcaires, du fait des conditions hydromorphes du printemps. Toutefois, il souligne que *«du côté des maladies, la situation est relativement calme, cette année, malgré des conditions humides»*. En qualité, Michaël Geloen indique que le calibrage se situe généralement au-dessus de 90%, que l'immense majorité des parcelles présente des niveau protéiques corrects et que le PS est lui aussi dans la moyenne autour de 10,5. Il n'en faut pas plus en orge brassicole. S'agissant des colzas, le conseiller précise que les premiers ont été récoltés dimanche 28 juin mais c'était *«surtout pour caler la machine, le gros étant ramassé depuis mercredi et toute cette fin de semaine, selon la précocité»*.
Il souligne qu'il y a *«des disparités selon si les parcelles se situent en petites ou grosses terres et que les extrêmes étant plus importants, celles-ci ont vu leur potentiel plus ou moins limité»*. L'hydromorphie a fait descendre les rendements entre 70 et 75 q/ha dans les grosses terres. Sur le point de savoir si la vague de chaleur de ces derniers jours pouvait impacter les récoltes, Michaël Geloen estime que *«cela a fait mûrir plus vite les plantes»*, le blé étant en avance d'une semaine mais les cultures de printemps, telles que le maïs, sont celles qui souffrent plus de ces conditions chaudes : *«déjà, certains maïs font la tronche»* a-t-il observé.
Quant au tournesol et au soja, *«tout à l'air d'aller pour le moment»*. Le technicien de la Chambre en profite pour distiller deux conseils aux agriculteurs : le premier, par ces températures caniculaires, consiste à ne pas faire d'intervention herbicide *«pour ne pas choquer la plante»*. Le second implique de regarder dans les parcelles certaines zones touchées par les mauvaises herbes (ray grass, vuillepin...) et, avec une approche globale, de commencer à réfléchir aux cultures de la prochaine campagne, en envisageant du non-labours ou une adaptation de la rotation...



Parc naturel régional du Morvan

Un premier bilan sur les Maec

Outre l'examen des comptes 2014, les élus du Comité syndical du PNR Morvan ont tiré les premiers enseignements de la campagne 2015 des Maec, jeudi 25 juin, à la maison du Parc de Saint-Brisson.



Le Comité syndical du PNR Morvan a fait un premier bilan, le 25 juin, de la campagne 2015 des Maec.

A une question sur les délais de mise en œuvre des contraintes inhérentes à la souscription de Maec par les agriculteurs, Patrice Joly, le président du Parc, a reconnu que les obligations couraient *«depuis le 15 juin, alors que les agriculteurs seront dans l'incertitude jusqu'à l'automne»*.

Et, sur ce dossier très *«politique»* qui avait empoisonné les relations entre les agriculteurs et les responsables du Parc en début d'année, l'élu a tenu à rappeler que le dispositif proposé dans le Morvan, dans un cadre européen et sur des fonds répartis par le Conseil régional, ne s'appuie que *«sur une démarche volontaire, qui procède d'une stratégie économique. C'est avant tout un choix économique pour les agriculteurs qui peut conduire, à la marge, à adapter leurs systèmes. C'est un choix qui peut parfois se révéler décisif pour un même revenu net, en terme de production de viande. Il y a six mois, nous n'avions pas 20 millions d'euros, mais moins de la moitié dans l'enveloppe : c'est le résultat d'une discussion que nous avons engagée»* a-t-il lancé, tout en rappelant les quatre courriers qu'il avait envoyés au ministère de l'agriculture, au fur et à mesure des annonces : *«sur le taux de chargement, sur le retournement des prairies, sur la non prise en compte automatique des céréales dans le chargement, sur les praires sensibles en zones Natura 2000 dont nous avions appris l'existence sans être consultés»*.

Aujourd'hui, il reste encore de nombreuses inconnues, à commencer par le montant global de l'enveloppe attribuée pour cette campagne 2015. Alors que les télédéclarations sont faites, *«nous n'aurons pas d'information avant l'automne»* a dit Patrice Joly qui a toutefois estimé que le dispositif, dans le Morvan, concernait, à ce jour, «entre 300 et 350 agriculteurs, selon les surfaces».

«Paysagistes du Morvan?»

Producteur de sapins de Noël et élu au Comité syndical, Laurent Cottin a pourtant pris la parole pour nuancer le propos sur la dimension économique des Maec. *«C'est un choix économique, oui et non. Le fait est que si ces agriculteurs ne prennent pas ces Maec, ils sont nombreux à être en danger. Aujourd'hui, l'agriculture est artificielle et la viande n'est pas vendue au prix qu'elle devrait. Les agriculteurs sont donc coincés : c'est un choix forcé»* a-t-il précisé

Alain Delavaud, le conseiller scientifique du Parc, a rappelé que *«depuis 1992 et la réforme Mac Sharry, toutes les réformes ont pour objectif de lier l'agriculture à l'environnement et que chaque année, s'il y a des mesures, elles vont toujours dans le sens d'un accroissement du 2è pilier»*.

Le président du Parc a quant à lui estimé que *«les mesures d'accompagnement vont dans le sens de l'intérêt de l'agriculture du Morvan»* et, pragmatique, il a souligné que *«sur 1000 à 1200 exploitations dans le Morvan, 125 d'entre elles sont menacées sans cet élément déterminant : 10% en moins, ce serait une désertification énorme!»*

EMMANUEL COULOMBEIX

Jean-Philippe Caumont : *«remonter le ressenti des agriculteurs depuis 3 mois»*

Le directeur du Parc, Jean-Philippe Caumont, s'est montré sensible aux inquiétudes manifestées par les agriculteurs depuis trois mois. Pour l'instant, il reconnaît qu'il n'y a *«aucune certitude que les agriculteurs qui se sont engagés obtiennent des crédits»*, il a donc appelé les élus du Parc et les organisations professionnelles agricoles à la *«vigilance»* dans la perspective de futurs arbitrages à négocier avec l'Etat . Regrettant certaines incompréhensions, alors que *«les pratiques agricoles dans le Morvan sont très proches des critères de protection de l'environnement»*, le directeur s'est posé en *«accompagnateur des agriculteurs»*. Il a ainsi estimé qu'un travail sur la connaissance des plantes des prairies pourraient être profitable pour une meilleure compréhension des enjeux. Jean-Philippe Caumont a annoncé qu'un bilan sera dressé à l'automne, avec l'Etat, la région et les OPA *«afin de préparer la campagne 2015-2016 dont l'enveloppe de 18 millions est actée»*.

Chambre d'agriculture

Christophe Dagouneau rattaché à l'antenne de Decize

Christophe Dagouneau remplace, depuis le 1er juillet, Perrine Raverat en tant que conseiller bovin allaitant dans le sud de la Nièvre.

Jusque-là, Christophe Dagouneau occupait des missions purement réglementaires, notamment liées à l'identification des bovins et des ovins pour l'EDE ainsi que du pointage, à 20% de son temps, pour le compte de Bovins croissance 58. *«Ces dernières années, j'ai beaucoup appris, en terme de technique et de morphologie des animaux, mais je ne valorisais pas derrière. Après mûre réflexion, j'ai postulé pour remplacer Perrine Raverat qui venait de quitter la Chambre»* explique Christophe. Depuis mercredi, il est rattaché à l'antenne de Decize de la Chambre et va pouvoir exercer des missions de terrain beaucoup plus abouties que les simples relations de tutelle avec l'administration qui caractérisait son précédent poste. Originaire de Saône-et-Loire, ayant suivi un BTS Production animales à Fontaines puis salarié agricole durant quatre ans avant de rentrer à l'EDE de la Nièvre, Christophe voit dans cette poursuite de carrière *«une évolution logique qui vient valoriser toute l'expérience que j'ai acquise»*.

Priorité au GDA *«élevage»*

Désormais, le nouveau conseiller s'occupera plus particulièrement du conseil technico-économique en production animale spécialité bovins allaitants, auprès des éleveurs situés au sud d'une ligne Nevers-Châtillon-en-Bazois-Château-Chinon. *«Ma priorité sera le suivi des adhérents du GDA élevage présidé par Didier Ramet et coordonné par Christian Bourge. Outre la conduite d'élevage, je me spécialiserai dans le conseil en reproduction mais je participerai à l'animation collective et thématique du groupe de développement. C'est une volonté de la Chambre d'agriculture de faire une priorité du GDA, avec une approche du conseil technico-économique beaucoup plus collective, mais je ferai toujours des suivis individuels grâce aux outils Mon Troupeau et Diapro»* prévoit Christophe Dagouneau. Dans ce cadre, le technicien poursuivra les évaluations en fonction de l'atelier visité, pour chercher des améliorations des marges brutes et des coûts de production, mais aussi pour étudier les rations, les analyses fourragères, prévoir le pâturage et la gestion des stocks...

«Proximité et pas élitisme»

Autre mission, le conseiller assurera, avec les autres conseillers, le suivi et le relevé des prairies Sentinelles auprès de la cinquantaine d'éleveurs qui participent au réseau. Ce dispositif de la Chambre permet d'acquérir des références locales en terme de systèmes fourragers et d'accompagner les éleveurs dans une meilleure gestion de l'herbe mais aussi de suivre les performances et le parasitisme des veaux au pâturage, *«en montrant l'importance de la gestion de l'herbe sur la croissance des veaux»*. Par ailleurs, Christophe Dagouneau va préparer le rallye *«reproduction»* de la Chambre d'agriculture, les journées techniques orientées sur le vêlage précoce étant prévues, dans trois exploitations, à l'automne prochain. Enfin, parmi ses missions, le conseiller aidera Francis Bougarel dans la rédaction hebdomadaire (ndlr : de mars à octobre) du Bulletin herbe et se consacrera également à la partie formation sur les productions en bovins allaitants et l'animation de la filière animale. *«Mon ambition n'est pas de donner l'image d'un conseiller derrière son bureau mais d'occuper le terrain afin de permettre aux éleveurs d'être les plus compétitifs possibles au regard de la nouvelle Pac. Les aider à être plus rigoureux dans leurs conduites ne signifie pas être plus élitiste mais plus performant et j'espère en convaincre un certain nombre de franchir le pas et faire appel à la Chambre»* projette Christophe Dagouneau.



Depuis le 1er juillet, Christophe Dagouneau est le conseiller élevage de la Chambre d'agriculture, rattaché à son antenne de Decize, afin d'accompagner les éleveurs du Sud-Nivernais.

E.C.

Hébergés dans la stabulation de Christian André

Près de 20 militaires ont marché sur les traces de la guerre dans le Morvan

Le Morvan regorge de lieux de mémoires liés à la 2è Guerre mondiale. Des épisodes riches et nombreux ont impliqué les militaires et les Résistants dans le massif de l'Est-Nivernais. Pour relier quelques uns de ces sites, une délégation de militaires nivernais a passé deux jours sur les routes, les 19 et 20 juin derniers. Avec une pause nocturne chez un agriculteur encore imprégné des souvenirs de ses grands-parents...



Le soir, les militaires ont pu trinquer brièvement avec leur hôte, l'éleveur Christian André de Montsauche-les-Settons.

Cœuzon, le 19 juin à 15h. Une vingtaine de militaires d'active et de la réserve opérationnelle et citoyenne de la Nièvre, entament une marche mémorielle de deux jours, sac au dos et chaussures bien aux pieds. La première étape débute au cimetière franco-britannique de la commune, où le Lieutenant-Colonel Pierre-Eric Durand, le Délégué militaire départemental, invite ses subalternes à se recueillir en mémoire des soldats morts au combat lors de la dernière guerre mondiale. Le périple se conclura le lendemain, 20 juin, en milieu d'après-midi, par l'arrivée au Musée de la Résistance à Saint-Brisson. Une marche mémorielle de 28 kilomètres, dans les règles de l'art, comme action de cohésion des forces armées encore à l'œuvre dans ce désert militaire qu'est devenue la Nièvre aujourd'hui, mais surtout une œuvre de souvenir des épisodes saillants qui ont agité ce coin du Morvan, il y a plus de 70 ans. Entre les deux rendez-vous, et sous une météo ensoleillée, les vingt volontaires ont pérégriné, à un rythme solidaire mais assez soutenu, admirant la richesse des paysages et se posant pour des repas de rations de combat tout ce qu'il y a de plus réglementaires. Une seule exception, le vendredi soir, lorsque la troupe a trouvé le gîte chez l'habitant, où un petit barbecue de saucisses a un peu amélioré l'ordinaire...

Nuit sur l'aire paillée

Eleveur à Montsauche-les-Settons, au lieu-dit Nataloup, Christian André est un habitué de l'accueil des scouts qui, l'été, viennent camper dans la région et profiter de sa stabulation. C'est donc naturellement avec beaucoup de gentillesse et de bonne volonté qu'il a répondu favorablement au maire de sa commune, quelques semaines plus tôt, lorsque la Délégation militaire départementale a cherché un point de chute pour la nuit, au cas où dormir à la belle étoile aurait été gâché par des conditions météo défavorables.

Le 19 juin au soir, il faisait beau, mais les militaires ont profité de l'accueil de l'agriculteur et du relatif confort des stabulations paillées (et occupées par deux vaches laitières suitées) pour profiter d'un sommeil réparateur. *«Cela m'a paru tout naturel, d'abord parce que les militaires sont des gens sensés, ensuite parce qu'ils ne sont restés que quelques heures et enfin parce que je ne pouvais qu'approuver cette forme de bénévolat sans avoir à m'investir, au profit d'une action essentielle»* témoigne aujourd'hui Christian André pour qui une telle marche *«permet de rappeler des choses nécessaires à la mémoire de nos ancêtres»*. L'éleveur se rappelle des longues discussions qu'il a eues avec son grand-père *«qui avait fait les cinq ans et qui avait en mémoire les témoignages de ses propres parents, eux-mêmes ayant combattu durant la 1è Guerre mondiale»*. C'est important d'entretenir la mémoire des anciens, ici, dans le Morvan, car *«ils se sont battus pour nous et pour notre liberté»* dit Christian André. Le soir du 19 juin, il n'a eu aucun scrupule à partager le verre de l'amitié avec ses invités, mais pas le petit-déjeuner le lendemain! *«A 6h30, comme tous bons militaires, ils avaient levé le camp»*. Restait encore une quinzaine de kilomètres à parcourir...

E.C.

▶ Agendas

09/07 AG des usagers des sites Natura 2000
L'Assemblée générale de l'Association des usagers des sites Natura 2000 se tiendra, le 9 juillet à partir de 10h, à la Maison de la nature, de la chasse et de la faune sauvage, à Forges.

31/07 Foire-concours aux culards de Moulins-Engilbert
Le Comité des foires de Moulins-Engilbert organise sa 2è foire-concours aux culards de l'année, en partenariat avec la Sicafome, vendredi 31 juillet prochain. Le concours est ouvert seulement aux bœufs et génisses culards sur le site du marché au cadran. Programme : arrivée des animaux de 4h30 à 6h, concours de 6h30 à 8h, vente au cadran à partir de 8h30. Inscription de 10 euros par bovin. Date limite d'inscription : 15 juillet à la Sicafome au 03 86 84 28 75. Renseignements auprès d'Alain Guinot au 06 50 19 42 35. Possibilité de restauration sur place (sous chapiteau).

03/08 Foire-concours aux ovins reproducteurs de Moulins-Engilbert
Le Comité des foires de Moulins-Engilbert organise sa foire-concours aux ovins reproducteurs, mardi 3 août, sur le champ de foire de la commune. Début du concours à 8h. Renseignements et inscriptions auprès d'Alain Guinot au 06 50 19 42 35.

08/08 Brocante et foire-concours de Corbigny
La traditionnelle brocante et le non moins fameux concours d'animaux (bovins et ovins) de Corbigny se tiendra le samedi 08 août, sur le champ de foire de la commune.

Emploi

Contrat saisonnier: les modalités

Besoin d'un salarié pour la période estivale ou pour une activité précise (moisson, vendange…) ? Pensez aux emplois saisonniers.

Qu'est-ce que c'est ?

Un contrat saisonnier est un contrat à durée déterminée, il doit être obligatoirement écrit et l'employeur devra mentionner que le contrat est saisonnier.
Le salarié et l'employeur sont soumis aux règles classiques du droit du travail soit 35 heures de travail par semaine avec possibilité d'atteindre les 48 heures avec rémunération des heures supplémentaires. Un jour de repos doit être accordé au salarié chaque semaine et la rémunération minimale pour un contrat saisonnier est le Smic (9.61€/heure brut).

Un coût réduit

Grâce à la mesure travailleur occasionnel, l'employeur bénéfice d'un allègement de charges patronales passant de 42% à 8% de charge.

Des avantages pour tous : la flexibilité

Vous n'aurez pas besoin d'engager un salarié à l'année avec toutes les contraintes que cela comporte. De plus vous n'aurez pas à payer l'indemnité de précarité dans le cadre de ce contrat. La durée minimum et une date de fin de contrat pourra être précisée. En tout état de cause, la fin du contrat devra correspondre à la fin de la saison : la saison peut être raccourcie pour intempéries ou prolongée pour cause de très beau temps !
La main d'œuvre occasionnelle, pensez- y !

M.SAVE





Récolte

Chaud, chaud les moissons !

Si la collecte des orges d'hiver qui se termine, livre de belles surprises, les températures caniculaires annoncées sur le département ces prochains jours font peser des menaces d'échaudage sur les blés.





▲ Que calor ! Les blés en souffriront-ils ? Réponse dans quelques jours.

◀ Arnaud Chameroy et Sylvain Menin, agriculteurs à Monéteau et Gurgy, en périphérie d'Auxerre.

Quelques nuages de poussières rythment de ci de là le paysage en cette fin d'après-midi, faisant deviner les machines à la manoeuvre. A Gurgy, en vallée de l'Yonne, Arnaud Chameroy et son associé, Sylvain Menin entament leur dernière parcelle d'orges d'hiver, avant d'aller moissonner demain en Seine et Marne, sur les terres de Sylvain.

Après plusieurs années difficiles, la récolte 2015 entamée aux alentours du 25 juin livre de belles surprises et Arnaud ne cache pas sa satisfaction : *«les orges s'en sortent bien, notamment en terres séchantes et on devrait être sur une bonne année question rendements. La qualité protéines est satisfaisante, entre 9 et 10,5, juste dans la norme, de bons PS aussi et un calibrage qui varie de 90 à 94%...»* Une ombre au tableau, avec les records de chaleur annoncés pour cette fin de semaine : *«les blés ont été beaux au printemps, mais j'ai peur que ça échaude sur la fin. C'est malheureux, parce que le potentiel pour faire une très bonne année en blé était là…»* Même constat pour Bernard Thévenon, installé un peu plus au nord, sur le canton de Brienon : *«de jour en jour, on voit les blés partir ! J'ai bien peur que la chaleur les emmène trop vite, car depuis huit jours, ça blanchit…»*

Le marché Euronext réagit déjà…

A Saint-Julien du Sault, les adhérents de la coopérative Cerepy ont débuté la récolte d'orges le 23 juin. Elle est aujourd'hui quasiment achevée et se confirme là aussi, *«comme très bonne en terme de qualité comme de qualité»* Avec 34 700 tonnes rentrées, contre 26 970 l'an passé à pareille date, Cerepy voit sa collecte d'orge progresser de 28 %. Les rendements s'échelonnent de 70 à 105 q/ha, avec de nombreuses parcelles comprises entre 80 et 95 q/ha. *Esterel* décrochant d'environ 10 qx/ha par rapport à *Etincel*, une variété, qui prédomine aujourd'hui à la coopérative, avec plus de 28 600 tonnes collectées et présente de bonnes caractéristiques brassicoles, avec en moyenne un PS de 68, un calibrage de 90 et un taux de protéines de 10. La récolte va se poursuivre avec les avoines nues, les colzas et les blés, avec toujours mes mêmes interrogations : *«une grande incertitude demeure aujourd'hui avec l'épisode caniculaire qui s'amorce et qui pourrait affecter le rendement des blés. Le marché Euronext réagit déjà, avec une hausse notable des cours…»* Même constat pour Baudouin Delforge, le directeur de la Cavap, dans le nord du département : *«à mon avis, le coup de chaud va faire très mal ! Les blés sont cuits, avec des grains qui vont être échaudés et forcément, le potentiel rendement va s'en ressentir…»* La coopérative de Villeneuve l'Archevêque affichant elle aussi de beaux résultats en orges d'hiver, avec *«des rendements très corrects, un taux de protéines autour de 10, ce qui reste acceptable pour es orges et de bons calibrages, au dessus de 80…»*

Quid des cultures d'été ?

Sur les hauteurs de Vermenton, le thermomètre du moteur de la moiss-batt affiche 82°. Bien loin de l'atmosphère tempérée de la cabine climatisée. Aux manettes, Francis Buchez, qui exploite avec son épouse, sa fille et un ouvrier, une SAU de 700 ha, dont 120 à façon. Plus d'un siècle que les ancêtres se sont installés à la Croix Saint Cyr, sur la commune de Saint-Cyr-les-Colons. L'avenir à un prénom : Juliette, sa fille qui lui succèdera un jour. Pour l'heure, c'est elle qui conduit les bennes au silo de collecte. Sur ces terres de plateaux, ici aussi, les orges ont donné satisfaction : *«les rendements sont pas trop vilains, avec 20 quintaux de plus que l'an passé et un calibrage variant de 73 à 90. Ici pas de terres profondes, ce serait plutôt de la terre à vignes…* (rires)» Mais ne parlez pas à Francis de colza… : *«Nul ! J'en ai fait 200 ha cette année et n'en ferai plus que 50 ha l'an prochain…»* Remplacés par 15 ha de lin et 80 ha de petits pois d'hiver. Si les auspices semblent de meilleure augure en ce début d'été, l'agriculteur reste prudent : *«les banques ont intérêt à nous suivre cette année encore, car question trésorerie, sur les plateaux, ça va toujours être difficile. On revient de loin !»* Adhérent à 110 Bourgogne, Francis Buchez est reconnaissant de l'aide apportée par sa coopérative l'an passé : *«côté trésorerie, ils ont su être complémentaires des banques, ça a aidé... Sans elle je ne serai plus là aujourd'hui. D'habitude, «le Jean Marc», je l'eng…, on peut bien le remercier de temps en temps !* (rires)» *«Le Jean-Marc»*, c'est Jean-Marc Krebs, directeur de 110 Bourgogne. Pour lui aussi, l'heure est à la satisfaction : *«les rendements en OH s'échelonnent de 65 à 85q/ha, avec une moyenne à 70 ou 75 q/ha et des calibrages plutôt bons, notamment en variété Etincel, qui se situe entre 80 et 90%. Une teneur en protéines par contre un peu faible, en dessous de 9% dans certaines situations, risquant d'engendrer quelques problèmes à la commercialisation…»* Quant aux blés : *«les plus gros dégâts datent des 4 et 5 juin dernier, avec des températures à 37°, alors qu'on en était au stade laiteux, aujourd'hui, on ne perdra plus grand-chose…»* Inquiétude en revanche pour ce qui est des orges de printemps et cultures d'été comme le tournesol et le maïs : *«avec les records de chaleur qu'on attend, c'est sur qu'elles vont dérouiller…!»*

DOMINIQUE BERNERD



Chez les Buchez, l'avenir a un prénom : Juliette. Elle succèdera un jour à Francis, son père, pour la plus grande fierté de ce dernier



Un peu partout dans le département, la collecte d'orges d'hiver se termine.

Drive fermier 89

Le premier Drive de Bourgogne a été inauguré

Après plus de 6 mois d'existence, le Drive Fermier 89 a été inauguré officiellement le 19 juin dernier, en présence des initiateurs du projet, de producteurs et de nombreux élus.



Secrétaire générale de la préfecture, député, sénateur…, de nombreuses personnalités présentes pour cette inauguration officielle, en présence des producteurs de l'association et des initiateurs du projet.

C'est suite à un échange avec des consommateurs, qu'un groupe de responsables de la FDSEA de l'Yonne, s'est lancé il y a quatre ans, dans la réflexion d'un projet de vente directe de produits du terroir. Plusieurs hypothèses au départ : magasin, emplacement au sein d'une grande surface, camion itinérant, vente par Internet… C'est finalement l'idée d'un Drive qui a été retenue, à l'heure où apparaissaient les premières structures de ce type en Gironde. Aujourd'hui porté par le réseau Bienvenue à la Ferme et l'APCA, le Drive Fermier 89 vient de fêter ses 6 mois d'existence et a été inauguré officiellement le 19 juin dernier. Vice-présidente de la Chambre d'agriculture et présidente de l'association, Nadine Darlot a dressé dans son allocution un point d'étape : *«nous en sommes aujourd'hui à 1324 commandes, soit en moyenne 55 par semaine, avec 15 producteurs proposant au total 350 produits différents. Nous nous inscrivons dans une dynamique nationale, puisque depuis deux ans, ce sont plus de 40 Drives qui ont été créés ainsi sur le territoire…»*

Clients réguliers ou occasionnels, ils sont 665 à être inscrits au Drive, pour un panier moyen de 34,30 €. Si les produits phare sont : carottes, endives, mâche, œufs et radis, 350 références sont disponibles au total sur le site Internet, allant de la viande aux légumes frais ou secs, en passant par les produits laitiers, le vin, les jus de fruits… On y trouve même des bougies de cire d'abeille et des plants de salade! L'occasion pour les consommateurs, de retrouver le goût et le respect de la saisonnalité. Sans abonnement et sans montant minimum d'achat, le principe de fonctionnement du Drive Fermier 89 est très simple : il suffit de s'inscrire sur le site www.drive-fermier.fr/89 et de créer son compte client, pour constituer son panier. Les commandes sont enregistrées jusqu'au mercredi 14 h, pour une mise à disposition le vendredi suivant, de 16 h à 19 h, dans un local mis gracieusement à disposition de l'association par Groupama, rue Guynemer à Auxerre. Devant le succès rencontré, les responsables réfléchissent à l'idée d'un second Drive Fermier, implanté cette fois-ci à Sens, au plus près des travailleurs franciliens faisant chaque jour la navette entre le Sénonais et la capitale.

DOMINIQUE BERNERD



Autour bien sur de quelques produits *«100 % local, 100 % fermier !»*

Groupama PVL

La pelle du 18 juin

La première pierre de la future agence Groupama des Clairions à Auxerre, a été posée le 18 juin dernier, pour une ouverture au public à la fin de l'année.



Ils étaient nombreux pour cette pose symbolique de la première pierre, à étaler le ciment et se partager la pelle, tenue ici de *«main de Maître»* par le directeur de l'établissement auxerrois, Jacques Blanchot.

Après la rénovation des agences de Toucy et Joigny et avant celle du bâtiment auxerrois du pôle agricole, rue Guynemer, va débuter en octobre prochain, la construction de la nouvelle agence auxerroise de Groupama Paris Val de Loire. Implantée rue Henri-Spaak, au cœur de la zone d'activité des Clairions, elle remplacera l'agence qui était située rue de l'Horloge, en centre ville.

Une zone en pleine expansion, comme l'a rappelé Guy Ferez, le maire de la ville, présent à la cérémonie de la pose symbolique de la première pierre : *«c'est le premier pôle commercial du département et le quatrième à l'échelle de la région, sur toute une partie nord de l'agglomération vouée au développement économique…»*

Les travaux de la future agence auxerroise débuteront en octobre prochain, avec au final, un espace de réception et de travail moderne et spacieux, qui accueillera ses premiers visiteurs avant la fin de l'année, sur une surface de 300 m² partagée par 12 conseillers. Facile d'accès, construite dans les règles respectueuses de l'environnement, elle sera équipée par ailleurs, de bornes d'alimentation pour les 2 véhicules électriques dont disposera l'agence, pour aller visiter ses sociétaires en milieu urbain.

La cérémonie organisée le 18 juin dernier, s'est déroulée en présence notamment de : Philippe Renoux, président de la fédération départementale des Caisses locales de l'Yonne, Jacques Blanchot, directeur d'établissement et Julien Esclavy, président de la Caisse locale de l'Auxerrois, ainsi que de plusieurs élus de la ville, du département et des Caisses locales

DOMINIQUE BERNERD



▶ Agenda

12/07 Marché paysan bio à Saints en Puisaye

Bénévoles, paysans et consommateurs organisent dimanche 12 juillet, à partir de 9 h, une journée festive associant marché, repas champêtre de produits bio locaux, artisanat local, animations, exposition et conférence. L'occasion de découvrir et déguster toute la diversité des productions bio locales, directement auprès des producteurs : fruits et légumes, pain, confitures, vins, viandes, fromages, miels, épicerie…

Départ d'une petite randonnée pédestre à 9 h 15, apéro en chansons à 11h 30, repas champêtre bio à 12 h, balades à dos d'âne à 14 h, conférence débat sur la relation homme/animal en agriculture, avec Sébastien Mouret (Sociologie, il a étudié dans le cadre de sa thèse de doctorat, le sens moral de la relation de travail entre hommes et animaux d'élevage se fondant sur des enquêtes de terrain auprès d'éleveurs et de salariés en production porcine, en France et au Québec). Goûter offert aux enfants à 16 h 30

03/07 Fermeture de la DDT89

Pour des raisons de service, la Direction Départementale des Territoires de l'Yonne sera exceptionnellement fermée au public le vendredi 3 juillet. Sont concernés les sites des rues Monge et Jehan Pinard à Auxerre et celui de Sens

Prochains marchés à la ferme

Une nouvelle saison commence, pour les producteurs du réseau Bienvenue à la ferme, qui ouvrent les portes de leurs exploitations pour les premiers marchés printaniers de l'année. Ainsi, de mai à septembre, Didier Bonnemain à Montacher-Villegardin et Christine Busson à Fouchères, accueilleront à tour de rôle, une quinzaine d'agriculteurs du réseau, afin de vous proposer le meilleur des produits fermiers icaunais, dans un cadre authentique.

Prochains marchés à la ferme de l'année :

Samedi 18 juillet, de 15 h à 19 h, chez Christine Busson, à Fouchères

Samedi 25 juillet, de 15 h à 19 h 30, chez Didier Bonnemain, à Montacher-Villegardin

Filière porcine

Naisseur plein air et engraisseur

Naisseur plein air et engraisseur à Etais la Sauvin, Emmanuel Bras vise un objectif : réduire le nombre de ses porcs pour éviter la mise aux normes



Heureux comme un porc de plein air à Etais la Sauvin… Une vraie vie de patachon… !

Emmanuel Bras est installé depuis 1992 à Etais la Sauvin, au départ, sur un schéma classique de l'époque : 70 truies plein air et un post-sevrage. La SAU de l'exploitant est alors de 10ha. Sa sœur est installée sur le même modèle d'exploitation et son père exploite 68 ha de cultures et un atelier d'engraissement. En 1997 il reprend l'exploitation paternelle et devient naisseur-engraisseur. Il vend aussi des porcelets quand il manque de places. En 2003, sa sœur arrête l'agriculture et Emmanuel reprend son exploitation.

En 2006, il envisage de passer en bio mais à ce moment-là le groupement n'a pas assez de débouché pour les porcs bio.

Aujourd'hui, l'outil d'Emmanuel Bras est presque remboursé. Toutefois en l'état actuel des choses il n'est pas aux normes. En 2017, la question va se poser car l'exploitation n'aura pas assez de capacités de stockage. Le producteur envisage de réduire le nombre de porcs pour éviter de réinvestir 25 000 € dans une mise aux normes à 10 ans de la retraite. Actuellement il n'a pas de successeur pour son exploitation et hésite à construire un bâtiment plus fonctionnel. Il est donc dans l'incertitude face à son outil de production, dans deux ans il aura fini de rembourser et ne sait pas quelle direction prendre : *«une démarche label pourrait être intéressante, mais la valorisation n'est pas suffisante. Le porc de Bourgogne n'est pas assez reconnu et la plus-value de trois cents n'est assez valorisante»*. Il fait le constat d'un problème d'image dans une filière locale qui peine à décoller : *«D'une manière générale l'élevage n'est plus attractif, en porcs c'est pire ; il y a 15 ans nous étions 12 éleveurs de porcs plein air dans le coin, maintenant je suis tout seul»*.

En phase de réflexion pour l'avenir

Le producteur explique que pour lui, s'installer en porc était une évidence puisque la structure familiale le permettait et qu'il a fait sa formation en élevage porcin à Quintenic en Bretagne. Regrettant toutefois le manque d'engouement pour cette filière très technique et de n'être pratiquement jamais sollicité pour des stages (deux stagiaires de la Brosse depuis son installation). *«Le porc ça n'attire pas, vue la conjoncture»* constate Emmanuel, «*L'an dernier j'ai vendu 200 porcs de plus pour un résultat inférieur de 20 000€ (par rapport à l'exercice précédent), alors que les charges, elles, sont restées stables !*» Pourtant, l'exploitation maîtrise ses charges autant que possible. L'exploitant produit des pois, du blé, de l'orge et du triticale qui sont autoconsommés en totalité. Les céréales manquantes sont achetées auprès de voisins ou de coop. «*Je dois acheter un tiers de l'alimentation car je n'ai pas assez de surface*», usant pour cela d'un groupement d'achat pour réduire les coûts : *«Les achats groupés permettent de baisser le coût à condition de pouvoir stocker, ça tire moins sur la trésorerie*.» Mais Emmanuel Bras se heurte à un autre problème technique, avec la génétique actuellement proposée par les groupements, qui n'est plus forcément adaptée au plein air. Les critères actuels tendent à augmenter la prolificité, alors que pour le plein air il faudrait favoriser les qualités maternelles. Le producteur envisage de changer son schéma génétique pour arriver à une production de 11 à 12 porcelets par truies : *«Le groupement pousse moins les petites unités, on se sent un peu délaissés»*. Emmanuel Bras aimerait trouver une façon de valoriser ses porcs sans changer trop sa structure. *«Le bio offrait une possibilité de le faire, mais la filière n'a pas de débouchés suffisants actuellement pour absorber beaucoup de porcs»*. Reste alors la possibilité de diversification avec la vente directe, mais cette transformation nécessiterait de nouveaux investissements et l'éleveur ne pourrait se dégager suffisamment de temps pour cette activité. Même s'il emploie un salarié à temps partiel via un groupement d'employeurs, ce n'est pas suffisant. A 48 ans, Emmanuel est donc dans une phase de réflexion quant à l'avenir de son exploitation, mais ce passionné n'envisage pas l'arrêt de son exploitation dans l'immédiat : «*Difficile de faire autre chose avec une petite surface et des terres à faible potentiel*».

Marianne Ranque
Animatrice FDSEA 89

L'exploitation en quelques chiffres :

SAU : 88 ha UTH : 1,25 Production annuelle : 1400 porcs 80 truies
Points forts : Emplacement isolé : possibilité d'extension ou de projet bâtiment loin de tout riverain
Emprunt presque terminé
Le système plein air existant, si un projet de vente directe voit le jour
Ce qui pourrait faire envisager un arrêt de l'atelier :
Une conjoncture qui resterait dégradée trop longtemps
Une mise aux normes qui représenterait un coût trop important



Les porcs ont un trait de caractère commun : la curiosité !

FDSEA 89

Dernier Conseil avant moisson

Les administrateurs et le bureau de la FDSEA de l'Yonne ont choisi de se délocaliser, pour ce dernier Conseil d'avant moisson, qui s'est tenu à Serbonnes, dans le nord du département.

Le 23 juin dernier, les administrateurs de la FDSEA ont été accueillis par les cantons de Pont-sur-Yonne et Sergines, pour ce dernier conseil avant moisson. Les deux présidents locaux, Jean-Claude Gonnet et Emmanuel Moreau, ont présenté leurs cantons et fait part de leurs interrogations sur le décalage entre le découpage des cantons *«syndicaux»* FDSEA et celui des nouveaux *«cantons»* électoraux.
Cantons principalement céréaliers avec quelques élevages avicoles, la question foncière est une réelle préoccupation dans ce secteur du département. Ces deux points, fonciers et adéquation des échelons syndicaux aux interlocuteurs territoriaux, seront au programme des travaux de la FDSEA dans les mois à venir.

Un travail d'identification des cours d'eau

Sujet longuement abordé, à juste titre par le conseil : la **cartographie des cours d'eau** à travailler pendant l'automne prochain. En effet, un travail devra être mené par les cantons pour identifier les cours d'eau selon les critères aujourd'hui définis et obtenus par la FNSEA :
- la présence et la permanence d'un lit naturel à l'origine
- un débit suffisant une majeure partie de l'année,
- l'alimentation par une source.
En effet jusqu'alors les critères de qualification des cours d'eau étaient principalement jurisprudentiels. Ces trois critères **cumulatifs** doivent clarifier les choses et faciliter la caractérisation d'un cours d'eau et donc faciliter la compréhension de la réglementation qui s'y applique. Le calendrier prévoit pour le moment que la cartographie soit faite pour la mi-décembre. Un véritable travail devra donc être mené par les adhérents au sein des cantons pour expertiser et remonter le regard du terrain sur ces cartographies. Des réunions seront organisées localement pour initier le travail.

Rencontre avec le groupe Schiever

Dernier sujet de poids évoqué : les **suites des blocages des abattoirs et de la rencontre avec les responsables des abattoirs de Migennes.** Suite aux blocages des abattoirs un peu partout sur le territoire et à la réunion qui s'est tenue au ministère de l'Agriculture, les distributeurs et abatteurs se sont engagés à répercuter une hausse des prix de la viande. Dans l'Yonne, les responsables de l'abattoir et les professionnels ont convenu d'une rencontre avec le groupe Shiever, acheteur local incontournable et porteur du label *«charolais de Bourgogne»*. Cette rencontre aura lieu dans les semaines à venir avec les représentants de la section bovine de l'Yonne. L'échange avec les distributeurs est un pas essentiel dans la compréhension des marchés et dans la recherche de solutions applicables et viables sur le long terme. Quant aux hausses des prix, un suivi va être mené et des actions sont prévues à l'automne si les cours ne remontent pas.

FDSEA 89

Des actions syndicales sous toutes leurs formes, au fil de l'été :

C'est dans la poursuite de cette action orientée pour l'élevage, que la FNSEA a lancé un mot d'ordre pour une mobilisation tout au long de l'été avec un point de départ national le 2 juillet. Trop de promesses politiques restent aujourd'hui en attente. Certes, la période n'est pas propice aux actions, les moissons battent leur plein, mais la défense syndicale peut prendre bien des formes différentes, où chacun peut trouver sa place et apporter sa contribution :- actions de communication pour sensibiliser les médias et le public à nos préoccupations, c'est ce que proposent FDSEA et JA 89 avec une conférence de presse à l'occasion de l'arrivée de Vaches Vertes dans l'Yonne le 2 juillet au matin (vous risquez de les voir fleurir dans les prés un peu partout dans le département !), - actions de lobbying par le biais de rencontres avec les élus, envoi de courrier pour les alerter sans relâche sur l'urgence à alléger le cadre réglementaire, - ou actions plus ciblées, coups de poing pour marquer auprès de nos différents interlocuteurs notre détermination à défendre nos demandes… Tenez-vous prêts et choisissez l'action qui vous convient ! Nous comptons sur vous !

Cavap

Voyage à Anvers... Une fois !

Le groupe Jeunes Agriculteurs de la coopérative Cavap vient d'effectuer un séjour de 2 jours à Anvers, avec au programme notamment : la visite de la malterie Boortmalt et des installations portuaires



Le groupe de visiteurs de la Cavap, sur le site de la malterie Boortmalt. A gauche de la photo, Yvan Schaepman, directeur général du groupe

Après le port de Rouen, l'usine Saipol du Meriot, France Agrimer et la Bourse de Commerce de Paris, destination la Belgique pour le groupe Jeunes Agriculteurs de la Cavap.

Partis aux aurores le 15 juin au matin, accompagnés du président Philippe Couard et de collaborateurs de la coopérative, ils ont rejoint en 6 heures de bus Anvers, où les attendaient le directeur, Baudoin Delforge, ainsi qu'Yvan Schaepman, directeur général du groupe Boortmalt.

Filiale à 65 % du groupe Axereal, Boortmalt est devenu aujourd'hui, par le biais de différentes acquisitions, le deuxième plus important producteur de malt en Europe et le cinquième au niveau mondial, produisant et livrant environ 1 million de tonnes de malt par an à travers le monde. Essentiellement, pour les plus grands noms mondiaux de bières et whiskys. Pour les réaliser, plus d'1,2 million d'orges sont nécessaires, parmi lesquelles, 19 K tonnes en provenance de la Cavap (sur un total de 25 K tonnes collectées chaque année par la coopérative de Villeneuve l'Archevêque). Le groupe Boortmalt a une empreinte uniquement européenne, ses 10 sites étant tous installés sur le vieux continent.

Outre la malterie historique d'Issoudun, acquise par le groupe en 1994, celle d'Anvers (créée en 2004), est la plus importante, avec une capacité de 320 K tonnes à l'année, ce qui en fait la première européenne en terme de taille et de capacité. Second port européen, derrière celui de Rotterdam, Anvers affirme une position stratégique importante, avec notamment un trafic total de marchandises de près de 191 millions de tonnes échangées (chiffres 2013). Des installations portuaires que les jeunes agriculteurs icaunais ont eu tout loisir de visiter le lendemain, lors d'une ballade en bateau, avant le retour en début de soirée, dans l'Yonne. Un voyage qui au final, aura permis aux acteurs de l'agriculture de demain, de mieux s'imprégner de l'effet mondialisation et de l'importance à voir plus loin que le bout de son champ…

Dominique Bernerd

Agendas

Cavalcade de Bleury

La «Cavalcade de Bleury» fête cette année ses 87 printemps. Samedi 4 juillet : soirée Cabaret avec «Plumes et Paillettes» (costumes étincelants sur des rythmes endiablés), suivi d'un bal avec l'orchestre Turbulence Dimanche 5 juillet : moment festif, magique, joyeux et majestueux, autour de la parade de chars fleuris avec un groupe folklorique, six ensembles de musique, Miss Bleury 2015 et pas moins de 200 participants au défilé. Suivi de l'animation sur podium, d'un bal avec le duo musical «Jean-Philippe Herbien Animation». Et pour terminer, un grand feu d'artifice. renseignements et infos complémentaires au 03 86 47 14 23

01/07 Abaissement de la vitesse maximale autorisée à 80 km/h

Par arrêté conjoint du préfet de la Nièvre et du préfet de l'Yonne signé le 29 juin 2015, la vitesse maximale autorisée sera abaissée de 90 km/h à 80 km/h, sur deux portions de la RN 151 qui traverse ces départements. L'expérimentation entrera en vigueur le 1er juillet à 8 h, sur deux portions de la RN 151 :
- dans la Nièvre : entre la limite d'agglomération de al commune de Varzy et la limite nord du département
- dans l'Yonne : entre la limite sud du département et la limite d'agglomération de la commune d'Auxerre

La cathédrale de Sens s'embrase à nouveau

Lancé l'année dernière pour les 850 ans de la cathédrale Saint-Etienne, le spectacle «Lumières de Sens», évoquant les transformations de l'édifice au fil des siècles, est de retour à partir du vendredi 19 juin. Avec de nouveaux tableaux et une technique améliorée. Notamment la scène d'introduction, qui croise des visions du passé, du présent et de l'avenir, sur un texte de Victor Hugo. Vendredis et samedis, à 22 h 30, du 19 juin au 19 septembre, place de la République. Gratuit



Conseil économique social et environnemental de Bourgogne

Innover pour être de plein pied dans le XXIème siècle

Après un avis sur la production bovine laitière, le Ceser s'est saisi du sujet de l'innovation et de sa place dans le schéma régional de développement économique et social. La nouvelle révolution industrielle est portée par le numérique, la transversalité des connaissances, l'innovation et la création tous azimuts. Reste à créer les conditions favorables à cette expression.

En matière d'innovation, il y a les innovations qui confortent les emplois et les innovations créatrices d'emploi. Le pari de l'avenir c'est justement de favoriser l'émergence de ces innovations créatrices d'emplois, de nouvelles technologies et de nouveaux services. Pas facile dans un contexte où toute innovation qui sort du cadre habituel inquiète et génère des comportements de résistance. D'abord parce qu'elle peut être «*destructrice*» (d'emplois, d'habitudes, de certitudes bien ancrées...) ensuite, parce que la bonne vieille résistance au changement fait partie de nos gênes et peut-être encore plus en Bourgogne qu'ailleurs.

Les bonnes intentions ne suffisent pas...

Le Ceser observe ainsi, chiffres à l'appui, que les intentions ne suffisent pas forcément à bâtir des stratégies propices à l'innovation. Un peu sclérosés, facilement inquiets, les Français se rassurent en travaillant *«en silos»* comme l'expliquent les rapporteurs de l'avis. Ce n'est pas le meilleur moyen d'encourager la transversalité, les échanges, le mixage, l'enrichissement des disciplines, la stimulation des neurones... et donc l'innovation. Car si la recherche est porteuse d'innovation par essence, chacun a son niveau, dans son domaine de compétence, peut et doit développer sa capacité à innover. Encore faut-il que la structure d'entreprise permette cette expression créatrice de bonnes idées. Les vraies capacité d'innovation ne peuvent s'exprimer que dans la liberté de penser, de dire et de faire. Les innovateurs, ces *«Géo Trouvetout»* iconoclastes, ne peuvent s'exprimer pleinement que dans une totale liberté de penser et d'entreprendre. L'innovation sociale se trouve aussi étroitement liée à l'innovation technologique : *«l'évolution générale de notre société»* observe le Ceser, *«ne peut en effet se faire que par la prise en compte des changements technologiques, des nouvelles pratiques sociales et de la dimension collective d'un projet au bénéfice de tous»*.

... Il faut casser les vieux schémas et jouer la transversalité

Le comparatif entre la Bourgogne et la Franche-Comté est éloquent : en 2011, les entreprises bourguignonnes ont investi 288 millions d'euros en recherche et développement (18ème place au plan national), dans le même temps les établissements franc-comtois ont dépensé 726 millions d'euros (9ème place). Et concernant les brevets, la Bourgogne est aussi en retrait : 147 brevets pour la Bourgogne en 2013, 319 brevets pour la Franche-Comté... Le Ceser voit donc dans la fusion en cours *«une opportunité supplémentaire, compte-tenu des complémentarités existantes entre les deux éco-systèmes d'innovation et des solutions mises en place par nos voisins franc-comtois»*.
Pour innover il ne faut pas hésiter à *«casser les vieux schémas»*, *«remettre en cause les habitudes, les logiques linéaires et l'organisation verticale»*. Il faut notamment repenser la formation initiale et continue, favoriser les échanges entre les entreprises. Pourquoi, interroge le Ceser ne pas mettre à disposition des entreprises des doctorants ou post-doctorants, grâce à un financement régional ? Cela permettrait de financer l'innovation dans les PME-PMI qui manquent souvent de moyens sur ce plan.

En résumé, le Conseil encourage les acteurs régionaux à *«remettre en cause les habitudes, les logiques linéaires et l'organisation verticale»* s'il veulent vraiment stimuler l'innovation.

ANNE-MARIE KLEIN

Festivités

Tractofolies prend date

Un grand rassemblement de tracteurs et de matériels anciens se tiendra dans un peu plus d'un an à Venarey-Les Laumes (21). Les organisateurs communiquent déjà sur l'évènement.



Plusieurs membres de l'organisation étaient présents à la Ferme de Janne, les 6 et 7 juin à Dijon.

Tractofolies se déroulera les 13 et 14 août 2016 sur le site du MuséoParc d'Alésia. Les membres organisateurs du Lions Clubs affichent de belle ambitions pour cette grande fête agricole dans laquelle ils espèrent attirer au moins 15 000 personnes. Une exposition de vieux matériels sera au menu, de même qu'une fanfare, une manifestation artisanale autour des quatre éléments fer, bois, terre et pierre, une cavalcade, un concours d'attelages et des démonstrations de labours. Yves Bessard, architecte retraité résidant à Marmagne, est le président de l'association organisatrice : *«Cette fête fait suite à une idée lancée il y a deux ans. Le projet a pris forme progressivement dans les communes d'Alise-Sainte-Reine et Venarey. Nous savons d'ores et déjà que nous pourrons disposer d'une quinzaine d'hectares. Nous sommes déjà en rapport avec la Chambre d'agriculture, le Conseil régional, le Conseil départemental et les communes. Toutes les personnes de bonne volonté sont les bienvenues. Nous avons aussi des contacts avec des artisans et des producteurs. L'objectif visé est de faire connaître le Lionisme mais, surtout, d'aider la ruralité»*.

Argent redistribué

Le Lions Clubs, service international de bénévoles, est la plus grande organisation de clubs philanthropiques du monde. Les actions de ses membres consistent à organiser des activités de levée de fonds et à encourager le volontariat pour des actions sociales. Chaque club local participe, selon ses propres choix, à des actions locales, nationales ou internationales. Dans le cas de cette manifestation de Venarey-Les Laumes, les clubs de Montbard Alésia, de l'Auxois-Morvan, de Châtillon-sur-Seine et de Tonnerre se retrouveront main dans la main pour aider le monde rural. *«Nous sommes conscients de ses difficultés, l'argent récolté lors de ces deux journées sera intégralement redistribué. Aujourd'hui, nous n'avons pas encore défini à qui nous en ferons profiter»* informe Yves Bessard. Cet évènement se voulant culturel, économique et touristique, l'équipe de Tractofolies compte sur le soutien actif du plus grand nombre et reste ouverte toute suggestion. Communes, entreprises, clubs, associations et particuliers désireux de mettre en avant la Haute Côte d'Or grâce à la créativité de chacun sont les bienvenus. *«Nous voulons associer toutes les forces du territoire dans cet événement. Les personnes qui veulent se joindre à cette aventure peuvent nous contacter»* relève le président de Tractofolies. Mettre en avant le patrimoine agricole ancien est un choix *«historique»* : *«ce sont les traces de notre région ! La diversité du matériel agricole est tout simplement incroyable, nous montrerons aux visiteurs un large éventail de tout ce qui a été utilisé ces dernières décennies, sans oublier les toutes dernières innovations»* termine le président.

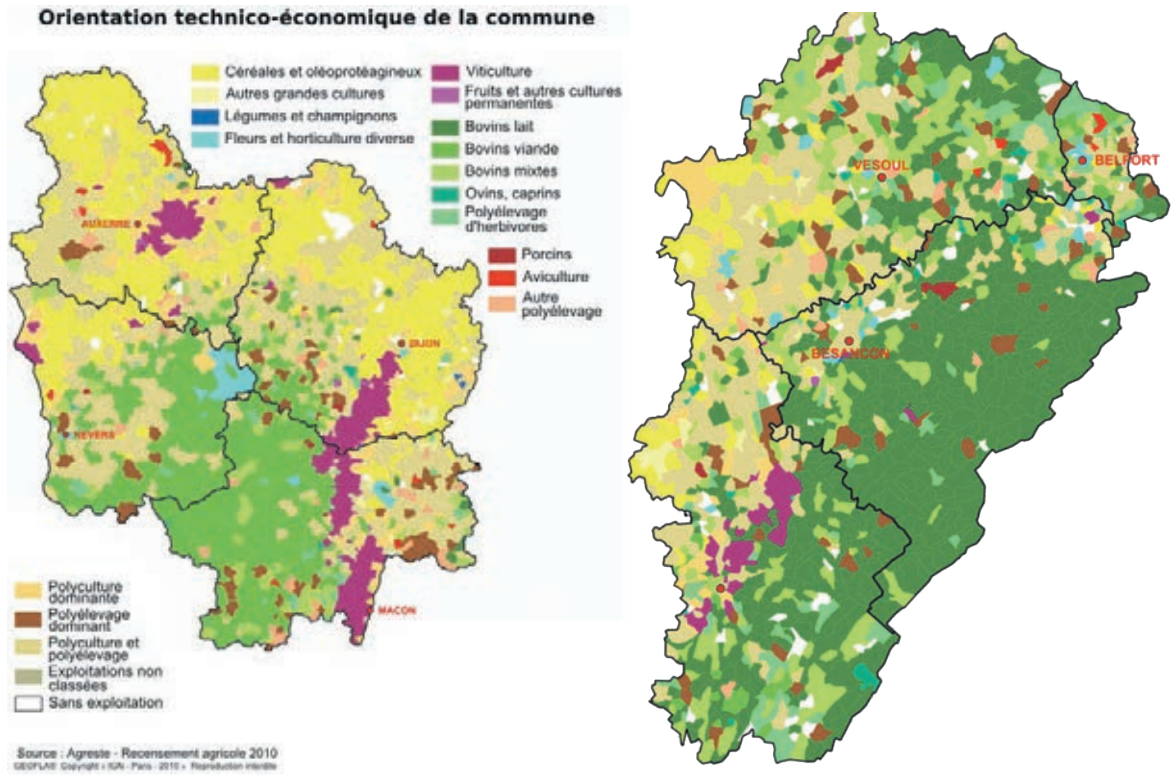
Contact : tractofolies2016.jimdo.com

AURÉLIEN GENEST

Interbev Bourgogne

Pour la viande comme pour les prix, ce qui compte c'est la courbe d'amélioration...

La fusion prochaine BFC, l'actualité des prix, les *«vaches vertes»* et les viandes d'excellence... La diversité des sujets abordés lors du dernier conseil d'administration d'Interbev Bourgogne reflète la diversité des enjeux que la filière doit relever aujourd'hui pour préparer demain.



Les différentes agricultures de Bourgogne et de Franche-Comté pourraient tirer profit d'un mariage mixte où la complémentarité des productions et des produits devrait jouer à plein.

Tout commence par un petit clin d'œil à l'histoire, quand le grand Duché de Bourgogne englobait naturellement la Franche-Comté... Retour à la case départ donc, avec la future grande région qui se profile. C'est ainsi que Michel Renevier, président d'Interbev Franche-Comté et président de la Chambre régionale d'agriculture de Franche-Comté, a été invité avec Claude Cornu, directeur d'Interbev F-C, à présenter les grandes caractéristiques de l'agriculture franc-Comtoise, lors du dernier conseil d'administration d'Interbev Bourgogne.

Une grande complémentarité

En novembre 2015, les deux délégations régionales n'en feront plus qu'une seule, les deux agricultures aussi, ce qui fera de la Bourgogne Franche-Comté *«une belle et grande région de productions agricoles et agro-alimentaires»* exprimant ses atouts sur 2 800 000 ha. Si le différentiel de SAU consacrée à l'agriculture semble important (28% pour la Franche-comté, 72% pour la Bourgogne) la géographie, l'histoire, le climat et les particularismes culturels et sociaux expliquent les différentes orientations économiques et favorisent de fait *«une grande complémentarité»* entre deux régions voisines et cousines.

Ceci étant dit, l'actualité de l'élevage en Bourgogne et en France c'est, d'une part la défense du prix de la viande et d'autre part, une âpre bataille pour la reconnaissance de la contribution de l'élevage extensif à la lutte contre le réchauffement climatique. Entre info et intox, cette bataille est loin d'être gagnée et Interbev, dans la perspective des grandes réunions internationales sur le climat, entend répondre spot pour spot au travers d'une grande campagne nationale autour de *«la vache verte»*. Un film et des spots publicitaires devraient remettre un peu de bon sens autour des interrogations sur *«qui pollue vraiment le plus»*... Le tout soutenu par la possibilité offerte aux éleveurs, dans les prés en bord de route, d'apposer de grands panneaux d'information à vocation pédagogique. Le véritable enjeu reste bien entendu, comme le confirme Jean-Pierre Fleury, président d'Interbev Bourgogne, *«la confrontation entre deux modèles : celui des feed-lots et le modèle à l'herbe européen»*. L'autre grand enjeu c'est d'obtenir que l'herbe soit identifiée comme un puits de carbone et là, tout reste à faire...

5cts/kg/carcasse, par semaine, tout de suite et pour tous les bovins

La grande actualité ce fut aussi la conclusion de la table ronde du 17 juin entre tous les acteurs de la filière et sous l'égide d'un ministre passablement agacé par la mauvaise volonté (voire la mauvaise foi) évidente de certains négociateurs, peu décidés à négocier. Le résultat aujourd'hui c'est encore une grande confusion sur le terrain, des messages pas ou mal compris, d'autres non transmis et, de fait, peu de changement en terme de prix dans les cours des fermes entre hier et aujourd'hui.

C'est l'occasion pour les représentants des éleveurs de rappeler que tout commence là, à la ferme. La hausse de 5cts par semaine s'appliquait dès le lendemain de l'accord, pour toutes les catégories de bovins, étant entendu que chaque maillon s'est engagé à répercuter cette hausse jusqu'à la GMS, qui s'est fermement engagée à accepter cette hausse du prix de la viande. A suivre de près donc...

ANNE-MARIE KLEIN

Maturation : la voie étroite de l'excellence

Invité à faire partager son expérience de la maturation des viandes, Jean Denaux, s'est révélé comme à chacune de ses interventions «décoiffant». Le discours, bien rodé, est justifié par une success story à l'histoire mouvementée, qui doit tout à l'entêtement d'un entrepreneur qui a choisi de s'engager dès 1986 dans la voie étroite de l'excellence. Certes, comme le reconnaît Jean Denaux, «*mon activité se situe dans une niche de niche en terme de marché...*», mais l'expérience acquise au long des années de recherches scientifiques et d'investissements technologiques, se traduit aujourd'hui par une maîtrise parfaite des techniques de maturation et du choix des viandes. Un premier constat : *«ce n'est pas la couleur de la robe qui fait la qualité de la viande»*. Pour qu'une viande exprime ses qualités gustatives dans la maturation, *«c'est comme pour le vin, il y a le petit vin qu'il faut boire rapidement et le grand crû»* qui s'améliore en vieillissant. Si la qualité initiale n'est pas là, la maturation n'améliorera pas grand chose. Jean Denaux ne travaille donc que des grands crus, en grand affineur qui s'est beaucoup inspiré des techniques d'affinage des fromagers...

Plus que la race, c'est le sérieux de l'appellation qui compte, donc le cahier des charges, donc le savoir-faire de l'éleveur. C'est par lui et grâce à lui que tout commence. Le Bœuf de Charolles AOC a ainsi trouvé sa place chez les clients les plus exigeants de l'entreprise Denaux, auprès du bœuf Hereford, du bœuf Wagyu, du veau fermier label rouge, du porc noir de Bigorre, du cul noir du Limousin, de l'agneau AOC prés-salés du Mont-Saint-Michel, de l'agneau de lait des Pyrénées...

La maturation c'est du temps et de l'investissement, mais plus encore quand on écoute Jean Denaux, c'est une quête constante de la perfection et d'un absolu qualitatif. Pièce à l'appui de sa démonstration, un aloyau longuement maturé sur os, à la tranche d'un vermillon éclatant, une pièce fondante à l'oeil de tout carnivore averti. Mais pour la goûter, il faudra fréquenter les meilleurs tables trois étoiles du Michelin... Reste, comme le constate le président d'Interbev Bourgogne, que pour d'autres segments de marché *«ce type de premium peut devenir une locomotive»* .

Axe Equipement

PUBLI-REPORTAGE

Une moisson connectée

La semaine passée, les ETS AXE EQUIPEMENT organisaient une journée de formation à destination des nouveaux acquéreurs de moissonneuse batteuse. La matinée était destinée à la chaine cinématique et les points d'entretien de chaque machine tandis que durant l'après-midi, les futurs chauffeurs ont pu appréhender leurs premiers réglages.



Cette journée était également l'occasion de parler des contrats FARMSIGHT que propose la concession. *«La technologie c'est bien, qu'elle soit utile pour nos clients c'est mieux !»* explique Mickaël Le Gallic, président de la concession. *«FARMSIGHT permet d'archiver automatiquement les données d'intervention du client, dès lors qu'il prend soin de les renseigner dans la console de sa machine lorsqu'il démarre une parcelle. J'entends beaucoup de mes clients me dire qu'ils ont trop de démarches administratives dans leur métier : ce système devrait permettre d'aider les agriculteurs à tenir à jour leur carnet d'intervention sans avoir de saisie manuelle à réaliser»*. Pour accompagner ce service, la concession a nommé un expert dédié à 100% à l'accompagnement des clients.

Charolais de Bourgogne

L'IGP c'est (presque) fait...

L'association, désormais ODG Charolais de Bourgogne, a tenu son assemblée générale à Pouilly-en-Auxois. L'IGP est pratiquement acquise, reste à booster la commercialisation pour doubler des volumes qui restent insuffisants en regard du potentiel des différents marchés.



L'obtention de l'IGP Charolais de Bourgogne devrait booster la communication et donc les ventes sous cette marque garante de qualité et de bonnes pratiques d'élevage.

Cette fois ça y est - ou presque – l'IGP est à portée de main. *«L'IGP, j'y crois de plus en plus»* annonce Régis Taupin, président de Charolais de Bourgogne, lors de la dernière assemblée générale de l'association le 26 juin dernier. Cette quête longue et difficile de l'Indication géographique protégée, devrait donc trouver un épilogue heureux très prochainement. Ce sera un couronnement pour l'association et ses adhérents qui ne se sont pas découragés en dépit des multiples rebondissements et de la lenteur d'une procédure dont le terme semblait toujours être remis à demain.

Augmenter les volumes

L'IGP c'est donc presque fait. Mais au-delà de cette reconnaissance obtenue de haute lutte, il s'agit aussi d'assurer le quotidien et l'avenir de la production. Sur ce plan, on constate que les volumes commercialisés sous la marque Charolais de Bourgogne ne sont pas encore à la hauteur des ambitions. La baisse amorcée en 2012, se confirme en 2014 les volumes passent ainsi de 463 926 kg viandes en 2012, à 449 731 kg en 2013 et 362 981 kg en 2014. *«Une baisse à deux chiffres»* regrette Maryse Marquet, directrice de Charolais de Bourgogne. Pourtant, la communication commence à payer, *«nous sommes de plus en plus sollicités... La communication, la sensibilisation autour de la marque portent leurs fruits, mais les retombées ne se traduisent pas encore en termes de volumes d'achats»* dans la restauration collective notamment. Il faut convaincre, mener des animations, adapter les réponses aux différents cahiers des charges.

Être présent partout et tout le temps...

Pour 2016-2017, le président entend donc renforcer la dynamique commerciale pour arriver à un doublement des volumes. Un optimisme à la mesure du potentiel, surtout dans la restauration hors foyer. Avec une condition difficile à remplir dans la configuration actuelle, *«être présent partout et tout le temps, la communication cela doit se faire en continu»*, mais l'association manque de moyens humains, observe Régis Taupin. La question d'une nouvelle embauche entièrement dédiée à la fonction commerciale est posée, d'autant que l'IGP va booster la notoriété du produit.

L'organisation administrative quant à elle s'est déjà mise en bon ordre de fonctionnement dans la perspective de l'obtention de l'IGP. Les statuts de l'association ont ainsi été mis en conformité avec ceux d'un organisme de gestion (ODG)

AMK

Une marque, un réseau de distribution

La marque Charolais de Bourgogne, garantit une viande issue d'animaux :
- de race charolaise
- nés élevés et finis en Bourgogne
- dans des élevages contrôlés chaque année sur leurs bonnes pratiques
La distribution sous cette marque s'opère par l'intermédiaire de 60 distributeurs actifs :
23 Super U, 6 Leclerc, 12 Carrefour, 2 Intermarché, 6 grossistes, 6 boucheries, 2 Cora, 1 Metro, 1 Simply, 1 shopi.

Exporter, sinon rien... ou si peu

Emmanuel Bernard, président de la commission des marchés extérieurs d'Interbev, est venu rappeler toute l'importance de l'export pour la production de viande bovine française. Alors que la consommation en France et en Europe s'érode, il faut faire attention « à ne pas se faire manger un seul kilo de viande sur le marché intérieur par l'importation et à se positionner fortement face aux campagnes anti-viande ».
Le développement de la consommation est ailleurs, « hors d'Europe, sur le pourtour méditerranéen, dans la Péninsule arabique, dans l'union douanière russe, en Asie. .. » Mais cela représente un nouveau défi en terme de produit viande, avec une demande qui s'oriente souvent sur des animaux légers de moins de 30 mois. La diplomatie française joue le jeu et soutient les initiatives visant à accroître les parts de marché de la viande bovine française à l'export. Encore faut-il être capable de s'adapter aux demandes et de jouer collectif sous une même bannière « France » très porteuse car synonyme de qualité. Cette signature est essentielle, indissociable de notre indéboulonnable et très emblématique Tour Eiffel... Ensuite il faut être patient : il n'y a que quatre vétérinaires chinois pour traiter l'ensemble des demandes d'exportation de viandes vers la Chine !

La chronique ovine

Un succès pour les Rencontres Nationales Chiens de Troupeau

Ces premières Rencontres, organisées par l'Institut de l'Elevage et la Caisse Centrale de la MSA le 11 juin chez un éleveur en Haute-Vienne, ont réuni plus de 90 personnes de toute la France. Organisateurs de formations *«chiens de troupeau»*, membres d'Associations d'Utilisateurs de Chiens de Troupeau et acteurs de la santé-sécurité au travail de la MSA sont venus se rencontrer et partager toutes les initiatives locales développées pour promouvoir le chien de troupeau et accompagner les éleveurs. La diversité des témoignages et la qualité des interventions ont nourri de nombreux échanges tout au long de la journée et ont montré que *«le chien de troupeau est une façon moderne de travailler, une façon de penser l'organisation du travail sur une exploitation et un partenaire de travail qui améliore grandement le quotidien des éleveurs qui l'utilisent»*.



L'Institut de l'Elevage coordonne un réseau national de formateurs agréés pour accompagner les éleveurs

De nouvelles formations

L'Institut de l'Elevage s'investit depuis plus de 30 ans sur le thème du chien de troupeau. Pour faciliter l'introduction d'un chien dans une exploitation, mieux accompagner les éleveurs et les former au dressage et à l'utilisation du chien, l'Institut de l'Elevage coordonne un réseau national de formateurs agréés. Par ailleurs, de nouveaux outils ont récemment été construits et l'offre de formation a été renforcée. Retrouvez plus d'informations sur le site http://chiens-de-troupeau.idele.fr.

Pour en savoir plus : barbara.ducreux@idele.fr 01 40 04 49 49

RÉSEAU DE RÉFÉRENCES OVIN DE BOURGOGNE ET LAURENCE SAGOT
INSTITUT DE L'ÉLEVAGE/CIRPO

Stockage des céréales

L'inertage en boudin continue de séduire

En premier lieu utilisé pour conserver le maïs, l'inertage en boudin se démocratise pour les autres cultures comme les céréales.



Suivant les rouleaux montés sur la machine, il est possible d'inerter du maïs grain, du blé, de l'orge, de l'avoine, des pois, de la féverole, du lupin, du triticale, ainsi que différents mélanges en se basant sur la plus petite graine pour régler l'écartement des rouleaux.

Les boudineuses sont majoritairement réservées aux entrepreneurs de travaux agricoles, Cuma et plus rarement aux gros élevages. Plusieurs types de machines se distinguent, avec moins d'une dizaine de marques représentées sur le marché. Si toutes les boudineuses fonctionnent sur le même principe avec la possibilité de broyer et avec une trémie d'attente, elles se distinguent par leur conception. Suivant les marques et les modèles, elles bénéficient de deux ou quatre rouleaux broyeurs. Leur diamètre oscille généralement entre 200 et 300 mm et plus rarement jusqu'à 400 mm pour les machines haut débit. La forme d'un rouleau est similaire à celle d'un éclateur d'ensileuse, composé de dents sur toute sa longueur. Il en existe deux catégories, pour les petites graines de type céréales et pour les grosses comme le maïs. Certaines marques proposent des rouleaux interchangeables suivant le type de récolte, mais l'opération s'avère fastidieuse. Suivant le grain, l'écartement entre ces derniers varie de deux millimètres pour du maïs à quelques dixièmes de millimètre pour du blé. À titre d'illustration, une lame de scie à métaux ne passe pas entre les deux ! Toutefois, en présence de corps étrangers, les rouleaux, montés sous la pression de ressorts, s'écartent légèrement pour éviter tout endommagement.

Poche de 60 m de long et de 1,50 m de diamètre

Suivant les modèles, il est possible de modifier la vitesse de rotation des rouleaux en changeant de pignons. Sur le chantier, la pression de l'aliment broyé s'effectue en freinant plus ou moins la machine, le tracteur étant au point mort. Un repère visuel d'étirement sur la poche plastique permet de contrôler la bonne densité et de réguler l'avancement de la machine.
La conservation passe aussi par le plastique, en plus du conservateur ajouté au moment du broyage.
Quels que soient la marque ou le modèle, une poche mesure 60 mètres. Seuls 55 mètres, environ, sont vraiment utilisés, les premiers et derniers mètres étant consacrés à la fermeture totalement hermétique des extrémités du boudin. Différents diamètres, exprimés en pieds, sont disponibles. Le plus courant pour de l'aliment inerté est de cinq pieds, soit environ 1,50 mètre de diamètre. La reprise avec un gros godet est alors plus délicate, même si le boudin a tendance à se tasser jusqu'à obtenir une base de 1,72 - 1,75 mètre. Il existe des machines spécialement conçues pour reprendre la matière dans le boudin. Elles présentent plus d'intérêt pour vider des poches complètes pour les céréales stockées. Celles-ci sont d'ailleurs souvent plus grosses (9 pieds) pour une contenance de 2 000 quintaux.

GAËTAN COISEL

▶ Des professionnels à votre service

Entrepreneur agricole
RECHERCHE TRAVAUX MOISSONS
sur région bourgogne
Coupes spéciales colza, maïs, tournesol.
FLORENT PROMMER 21 Fontangy - **06 81 32 69 56**
eta.prommer@gmail.com

CHAUX DE TERNANT®
Une gamme de chaux calciques et de chaux magnésiennes
De la fabrication à l'épandage
Fours à chaux VINCENT - 58250 TERNANT
✆ **03 86 30 82 92**
www.chaux-de-ternant.com

Agriculteurs - Eleveurs - Particuliers - Entreprises
Réduisez votre facture d'eau
SARL BOUDOT
FORAGE DBF
FORAGES - GÉOTHERMIE
Pour particuliers et professionnels
DEVIS GRATUIT
Z.A. des Grivelles
18600 SANCOINS
02 48 77 00 35 ou 06 77 58 36 89
www.boudot-forage.com
- RECHERCHE D'EAU (SOURCIER)
- FORAGE POUR CAPTAGE D'EAU
- GÉOTHERMIE
- POSE DE SONDES VERTICALES
- MICROFORAGES
- POSE DE PIÉZOMÈTRES

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

▶ Nouveautés



M. Portier

Un fond poussant au catalogue Rolland

Issue d'un accord avec le spécialiste allemand de la remorque à fond poussant Demmler, la gamme RollPush regroupe trois modèles équipés d'une caisse en acier avec un fond de 5 mm d'épaisseur et des côtés de 3 mm. Elle peut recevoir des rehausses de 30 cm. Le fond poussant utilise trois vérins hydrauliques. En forme de L, il bascule hydrauliquement en fin de cycle pour accélérer la vidange de la caisse. Ces remorques disposent d'une flèche hydraulique et d'une porte à double verrouillage mécanique.
PTAC : 24, 29, 32 t



G. Coisel

Krampe : les Bandit nouvelle génération

Les remorques à déchargement à tapis Bandit de deuxième génération bénéficient d'un volet accompagnateur, tiré par le tapis qui est lui-même entraîné par un moteur hydraulique. Le constructeur annonce gagner en performance de vidange. Un second moteur hydraulique se charge de ramener le tapis et le volet à l'avant de la remorque.

POUR TOUTES CONSTRUCTIONS CONÇUES POUR DURER
BÂTIMENTS BOIS • MÉTALLIQUE • MIXTE
FOSSÉS BÉTON LISIER & MÉTHANISATION
ZI - CS 10507 - 67480 Leutenheim
Tél. 03 88 53 08 70 - Fax 03 88 86 26 20
www.systeme-wolf.fr - siege@systeme-wolf.fr
wolf SYSTEME
Agent Régional : GUINCHARD SARL
Arc-Sous-Montenot - 25270 Levier
Tél. 03 81 49 30 12 - Guinchard.wolf@wanadoo.fr

Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Sancoins 24/06/2015	Bourg-en-Bresse 30/06/2015	St Christophe-en B. 24/06/2015	National 24/06 au 30/06/15
Vaches viande (V)	U		NC	4,12 €	4,07 €
	R	-	3,80 €	3,86 €	3,71 €
	O	-	3,55 €	-	3,37 €
Vaches mixte (M)	R	-	NC	-	3,40 €
	O	3,37 €	3,40 €	-	3,35 €
Vaches lait (L)	O	-	NC	-	2,96 €
	P	2,82 €	2,85 €	-	2,75 €
Génisses VML	U	4,18 €	4,35 €	4,65 €	4,32 €
	R	3,95 €	3,95 €	4,08 €	3,81 €
	O	-	3,45 €	-	3,24 €
Taureaux VML	URO	-	2,65 €	2,82 €	2,69 €

VML : *type viande , mixte et lait*

Tendances locales

Sicafome (prix moyen au kg vif) — **Marché de Moulins-Engilbert du 30/06/2015**

Broutards 6-12 mois	E	U	R
-200 kg	-	-	-
200-250 kg	-	-	-
250-300 kg	-	3,39	3,06
300-350 kg	-	3,11	2,91
350-400 kg	-	2,95	2,77
400-450 kg	-	2,93	-
450-500 kg	-	2,85	-
Laitonnes 6-12 mois	E	U	R
200-250 kg	-	-	-
250-300 kg	-	2,63	-
300-350 kg	-	2,65	-
350-400 kg	-	2,55	-
Taurillons 12-18 mois	E	U	R
300-350 kg	-	-	-
350-400 kg	-	-	2,79
400-450 kg	-	2,85	-
450-500 kg	-	-	-
500-600 kg	-	-	-
600 kg et +	-	-	-
Génisses 12-24 mois	E	U	R
300-350 kg	-	-	-
350-400 kg	2,98	2,47	2,36
400-450 kg	-	2,45	-
450 kg et +	-	-	-
Taureaux	E	U	R
+500 kg	-	1,65	-
Vaches	E	U	R O
- 5 ans	-	2,12	1,94
5 -10 ans	-	2,06	1,81 -
+10 ans	-	1,91	1,75 -
Génisses	E	U	R
24-36 mois	-	2,24	1,96

Bovins : 740
Apports desaison. 90% de vendus.

Broutards : La mise en place de petits broutards en prévisions de nouveaux envois vers la Turquie redynamise le marché.

Taurillons : Offre hétérogène et de piêtre qualité, ne correspondant pas aux besoins.

Laitonnes - Génisses 18 mois : Cours reconduits.

Taureaux : Pas de changement.

Vaches - Génisses 30 mois : L'offre reste de bonne qualité pour la saison. Ce qui permet de rendre la vente un peu plus active, malgré les vives inquiétudes des engraisseurs face à l'évolution des cours des vaches grasses.

Divers :
Génisses culardes 18 mois 400 à 432 kg : 1750 à 1780 € (4,12 à 4,45).
Génisses formées de 332 à 458 kg : 1320 à 1710 € (3,69 à 3,98)

NB : nos cotations sont établies à partir de poids bruts (sans déduction de jeûn).

Sicagemac (prix au kg vif) — **Marché de Corbigny du 29/06**

Bovins (163)		
Broutard	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
220 à 410 kg	690 - 1080	2,63 - 3,14
430 à 505 kg	-	-
410 à 465 kg	-	-
Taurillons d'herbe		
400 à 465 kg	1100 - 1260	2,66 - 2,76
Laitonnes		
255 à 365 kg	-	-
380 à 410 kg	-	-
Génisses		
405 à 430 kg (16-24mois)	900 - 1000	2,10 - 2,36
430 à 675 kg (24-36mois)	960 - 1420	2,07 - 2,24
Taureaux		
985 à 1065 kg	1700 - 1780	1,67 - 1,73
Vaches		
Vaches légères	920 - 1150	
Vaches entre deux	1220 - 1380	
Vaches lourdes	1430 - 1780	

Vente rapide en broutards et taurillons à des tarifs plus fermes. Un sel lot invendu. Demande calme en génisses d'exports à des cours toujours trop bas. En vaches maigres, comme les semaines précédentes les sujets lourds et en état voient leur tarifs sensiblement maintenus, pour les animaux âgés et maigres on notera une nouvelle diminution des cours.

Bovins gras : 0

Divers ; Une génisse d'avril 2012 pesant 518 kg vendue1550 € soit 2,99€ du kilo vif.
Une génisse de juin 2013 pesant 602 kg vendue 2520 € Soit 4,19 € Du kilo vif.

Prochain marché le lundi 6 juillet aux horaires habituels.

SA des Grivelles (prix au kg vif) -Tel. 02 46 65 01 79 — **Marché de Sancoins (18) du 01/07/2015**

Broutards	U	R
200 à 250 kg	nc	nc
250 à 300 kg	nc	nc
300 à 350 kg	2,95	2,70
350 à 400 kg	2,85	2,65
400 à 450 kg	nc	nc
Laitonnes	U	R
150 à 200 kg	nc	nc
200 à 250 kg	nc	nc
250 à 300 kg	nc	nc
300 à 350 kg	2,60	2,47
350 à 400 kg	nc	nc
Génisse		
(24-36 mois)	2,40	2,13
Vaches		
- 5 ans	2,07	1,95
de 5 à 10 ans	2,00	1,77
+ 10 ans	-	1,70

Broutards, Laitonnes : Commerce plus calme en broutards, cours reconduits en laitonnes.

Vaches-Génisses : Cours reconduits, bonne demande en vaches fraiches de bonne conformation.

Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif)* — *Marché de Bourg-en-Bresse du 30/06/2015*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	3,10 €	2,80 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,80 €	2,65 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,75 €	2,60 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,65 €	2,30 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,50 €	2,20 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,50 €	2,20 €	-
Croisés charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	3,00 €	2,60 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,70 €	2,40 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,65 €	2,40 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,45 €	2,20 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,35 €	2,10 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,30 €	2,10 €	-

Tendance : Très peu de demande, vente toujours calme.

Bovins

Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 22/06/15 au 28/06/2015*

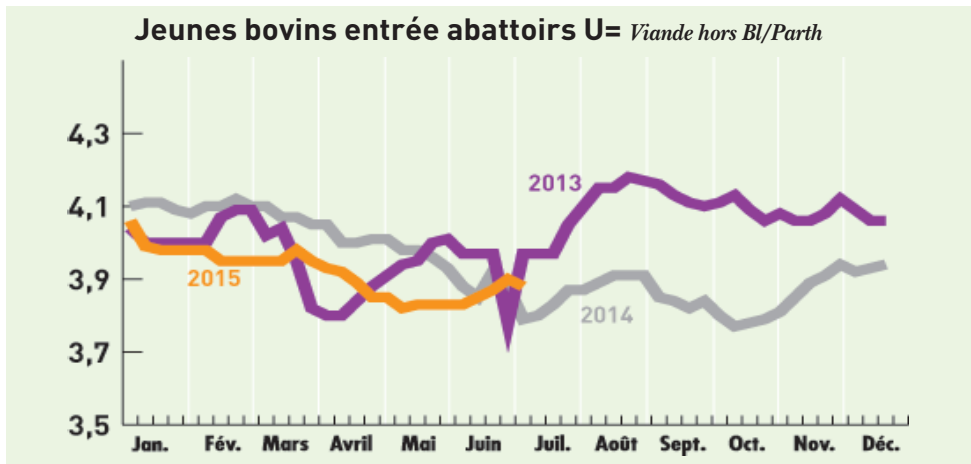
Mâles 6-12 mois	E	U	R
250 kg	-	-	-
300 kg	-	2,96 €	-
350 kg	-	2,75 €	-
400 kg	-	2,71 €	-
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,54 €	-
500 kg	-	2,38 €	-
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,51 €	2,44 €
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,26 €	-

Tendance :
Marché plus difficile dans les légers et tassement dans les lourds.

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)*
Cotations Bassin Centre-Est du 22/06/15 au 28/06/15

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Viande hors Bl/Parth	-	3,88 €	3,74 €	-			
Races mixte		-	3,53 €	3,52 €	3,50 €	3,47 €	
Races lait					-	3,36 €	3,34 €
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Races à viande	-	-	-	-	-	-	-
Races mixte	-	-	-	-	3,56 €	-	-
Races lait	-	-	-	-	-	-	3,13 €
Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Viande hors Bl/Parth - 10 ans +350 kg	-	4,12 €	4,00 €	-			
Charolaise - 10 ans + 350 kg	-	4,10 €	3,97 €	-			
Limousine -10 ans +350 kg	-	4,10 €	4,41 €	-			
Races mixte	-	-	-	3,59 €	3,53 €	-	-
Races lait				-	3,17 €	3,10 €	3,07 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O=	P+	
Mixte lait	-	-	-	-	-	-	
Viande +350 kg	4,69 €	4,51 €	4,15 €	4,06 €			

Tendance :



Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)*
Cotations du Bassin Grand Sud du 22/06 au 28/06/15

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	U+	U=	R+	R=	O+	O=	P+	P=
Viande hors Bl/Parth	3,97 €	3,94 €	-	-	-	-	-	
Vaches								
Viande hors Bl/Parth - 10 ans +350 kg	-	4,73 €	4,30 €	4,18 €	3,97 €			
Charolaise - 10 ans +350 kg		-	3,99 €	3,94 €				
Races mixte					3,56 €	3,51 €		-
Races lait							3,07 €	3,03 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O+			
Viande mixte lait	-	-	-	-	-	-		
Viande +350 kg	4,84 €	4,60 €	-	-				

Tendances SEM. 27 / 2015

Bovins de boucherie

Les accords obtenus peinent à se mettre en place. La volonté des grandes enseignes de faire évoluer la situation est réelle, mais les plus-values profitent essentiellement aux animaux filières ou sous signe de qualité. Avec le début des soldes, les vacances d'été et la canicule, la consommation est atone. L'accord obtenu par les éleveurs reste à mettre en place de façon homogène sur le terrain. Sur les marchés, la revalorisation des prix est assez chaotique. Si les grandes enseignes et les abatteurs ont passé des consignes pour appliquer la hausse, l'offre est souvent suffisante pour les besoins. La commercialisation se montre même assez tendue dans la moyenne marchandise. Dans les réformes laitières, les industriels acceptent de revaloriser les prix des vaches Frisonnes ou Montbéliardes. En jeunes bovins, les exportations vers la Grèce font l'objet d'une attention très particulière ces derniers jours avec de nombreuses expéditions annulées. Du côté des Charolais ou Limousins, l'allégement de l'offre face aux faibles mises en place devrait permettre d'obtenir une meilleure valorisation dans les semaines et mois à venir.. ■

Bovins d'embouche et d'élevage

L'ambiance commerciale est calme avec des opérateurs très observateurs de l'orientation des prix de la viande. Le commerce est régulier avec des tarifs stables dans le bon bétail lourd et proche de la finition. La vente est plus sélective dans le bétail de second choix, âgé ou maigreux. ■

Broutards

Le départ de quelques bateaux la semaine dernière devrait redonner un peu d'activité dans les mâles légers pour la Turquie, mais avec un recadrage sur la qualité des expéditions. Dans les broutards lourds et les taurillons, l'offre est en repli avec les travaux de saison ce qui permet une stabilisation des prix. Dans les femelles, la modestie de l'offre facilite la vente sur les bonnes laitonnes herbées de 350kg. Le commerce demeure très calme dans les légères ou les ordinaires exportées vers l'Espagne. ■

Veaux d'élevage et d'engraissement

Le commerce est régulier avec une stabilité des cours dans l'ensemble des veaux Frisons, Montbéliards ou croisés convenables. Le tri est un peu plus sensible dans les veaux plus communs ou légers. Dans les bons veaux de type viande, la vente reste fluide dans les bons veaux croisés Montbéliards frais et viandés. ■ **Laurent Chupin**

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché gros bovins finis (au 29 juin) :
«L'engagement de l'ensemble des représentants des opérateurs d'aval devrait se traduire par une augmentation de 5 centimes des prix proposés aux éleveurs. Si ce n'est pas le cas, des actions syndicales ciblées sont toujours possibles.»

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché bovins maigres (au 29 juin) :
«Marché actif pour les animaux les mieux conformés ; marché calme pour les qualités inférieures.»

Ovins

Sicafome *(prix moyen au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 22/06/2015*

Agneaux (252)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (-38 kg)	-	**2,65 - 2,95**	**2,51 - 2,80**
Gras (38-44 kg)	-	**2,60 - 2,98**	**2,30 -2,58**
Gras (44-50 kg)	-	**2,53 - 2,65**	-
Gras (+50 kg)	-	-	-
Laitons (32-38 kg)	-	-	-
Laitons (38-44 kg)	-	-	-
Laitons (+44 kg)	-	-	-
Brebis (60)	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*	O *(mini-maxi)*
(-60 kg)	**1,38 - 1,57**	-	-
(+60 kg)	**1,03 - 1,31**	**0,71 - 1,08**	-
Divers			
Béliers: 108 à 135 €	**1,15 - 2,08**		
Agneaux maigres : 60 à 82 €		**2,14 - 2,57**	
Caprins : 17 à 28 €			**0,35 - 0,61**
Boucs :			

Ovins : 741

AGNEAUX : L'offre n'est toujours pas excessive mais dépasse de 25% les annonces. Tarifs revus à la baisse notamment dans les agneaux moins bien triès; avec quelques invendus. La bonne marchandise à des cours reconduits.

BREBIS : Tarifs sans grand changement.

BELIERS CAPRINS : Vente facile.

Effectifs : Agneaux: 527 - Brebis : 195 Béliers : 10 - Caprins : 7 - Divers : 2

Prochain marché : le lundi 06 juillet (pesée 6h30 - vente 9h00). Pensez à annoncer vos animaux !!

Sicafome animera la première Vente d'Agnelles Reproductrice le vendredi 3 juillet à Charolles

Sicagemac *(prix au kg vif)* — *Marché de Corbigny du 29/06*

Ovins : 141	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux maigres	**50 - 100**	**1,63 - 2,44**
Agneaux gras	**100 - 130**	**1,69 - 2,95**
Brebis	**15 - 75**	**0,25 - 1,07**
Béliers	-	-

Demande plus calme en ovins accompagnée d'une baisse des tarifs. Seulement deux lots invendus.

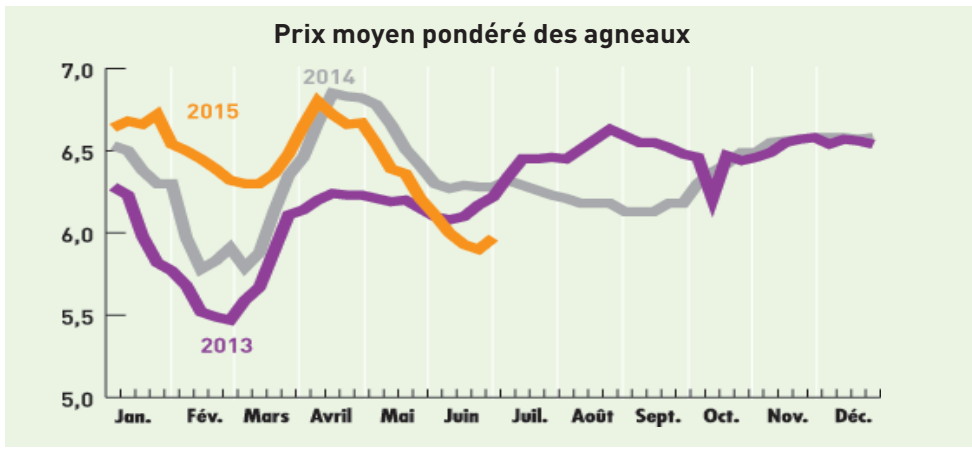
Le prochain marché aura lieu le lundi 20 juillet aux horaires habituels.

prix entrée abattoir, HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations zone Sud - FranceAgriMer 22/06/15 au 28/06/2015*

	Poids	U	R	O
Couvert	13 -16 kg	-	**6,25 €**	**5,84 €**
Couvert	16-19 kg	-	**6,23 €**	**5,77 €**
Gras	13 -16 kg	-	-	-
Gras	16-19 kg	-	**5,46 €**	**5,14 €**

prix moyens pondéré, entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) *Cotations FranceAgriMer 22/06/15 au 28/06/15*

Prix moyen pondéré des agneaux	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des brebis
5,97 €	**6,69 €**	**2,34 €**



Cotations régionales des agneaux et brebis de boucherie du 22/06/2015 au 28/06/2015

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus) frais de transport inclus

AGNEAUX		COTATIONS RÉGIONALES							
		ZONE NORD				ZONE SUD			
État engraissement	Conformation	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg
2 (ciré)	U Var.	-	6,42 -0,08	6,47 -0,04	5,69 -0,22	-	-	-	-
	R Var.	6,09 -0,07	6,16 =	6,09 -0,01	-	6,51 0,18	6,48 0,03	6,41 -	-
	O Var.	-	5,29 -0,09	-	-	5,93 0,11	-	-	-
3 (couverts)	U Var.	-	6,31 -0,05	6,27 -0,06	5,51 -0,09	-	-	6,21 -0,08	5,56
	R Var.	5,99 -0,06	6,09 -0,04	6,05 0,05	5,39 0,02	6,25 -0,10	6,23 0,01	5,96 =	5,50 -0,01
	O Var.	5,57 -0,06	5,59 0,01	5,69 0,24	5,33 0,02	5,84 0,02	5,77 0,08	5,60 0,06	-
4 (gras)	U Var.	-	-	-	-	-	-	-	-
	R Var.	-	-	-	-		5,46 0,02	5,22 -0,01	-
	O Var.	-	-	-	-	-	5,14 -0,13	4,92 -0,19	-

Zone nord : Agneaux : Commerce toujours morose avec une offre soutenue Brebis : Commerce orienté sur les bonnes brebis la demande se tarie. **Zone sud :** Apports stables. Application du réseau.

Volailles

Poules de réformes Sud-Est ** (prix départ élevage €/kg) Cotations semaine 49 à 52

Nombre d'opérateurs consultés : * prix définitifs ** prix provisoires *** réformes prix non encore fixé

Semaine d'abattage	Nombre d'opérateurs	Nombre de poules vendues[1]	Prix moyen en €/kg[2]	Prix mininum en €/kg	prix maximum en €/kg	Nombre de réponses
49-50/2014		**204 700**	**0,21**	-	-	**6**
51-52/2014		**9470**	-	-	-	**6**

(1) Nombre total de poules de réforme dont la vente nous a été communiquée, y compris celles vendues sur contrat moyen ou long terme
(2) Prix moyen négocié à la semaine, pondéré par le nombre de poules vendues concernées. (ie non comprises les poules vendues sur contrat moyen ou long terme)

Bourg-en-Bresse du 19 janvier 2015

Animaux de basse-cour (volaille vivante) :
Volailles à bouillir : 5,00 à 6,00 euros/pièce
Canards de Barbarie mâles : 7,80 à 8,40 euros/pièce
Canards de Barbarie femelles : . . . 7,00 à 7,50 euros/pièce
Pigeons : 6,50 à 7,00 euros/paire
Pintades : 8,50 à 9,00 euros/pièce
Animaux de basse-cour (prix au kg vif) :
Poulets de Bresse (appellation contrôlée) : 4,00 à 4,50 au kg vif
Lapins : 4,00 à 4,50 au kg vif
Œufs : 2,50 à 3,00 la douzaine

Foin de Crau

(euros/ tonne HT - Hors transport) Récolte 2014

	Petites balles	Grosses balles
1ère coupe	160 €	140 à 160 €
2e coupe	160 €	140 à 150 €
3e coupe	150 à 160 €	140 à 150 €

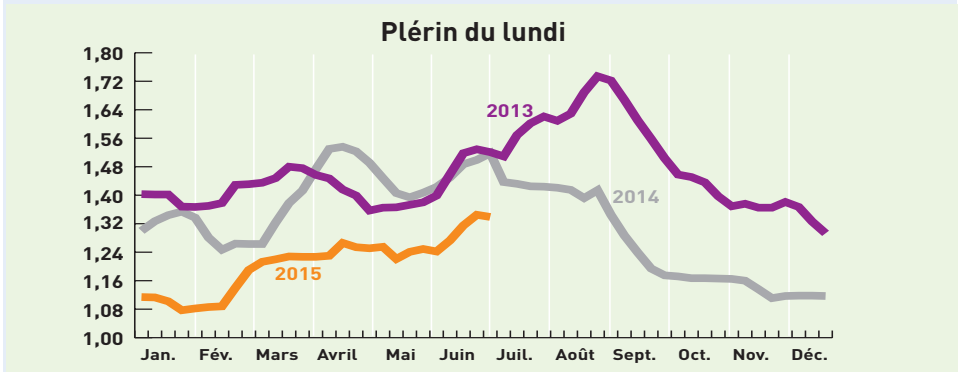
Porcins

Porcs charcutiers cadran de Plérin (12066 porcs présentés) *Cotations du Lundi 29 juin 2015*

prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,339 euros**

Porcs abattus en Rhône-Alpes *Cotations FranceAgriMer du 19/06 au 25/06/15*

nc €/kg/carcasse euros



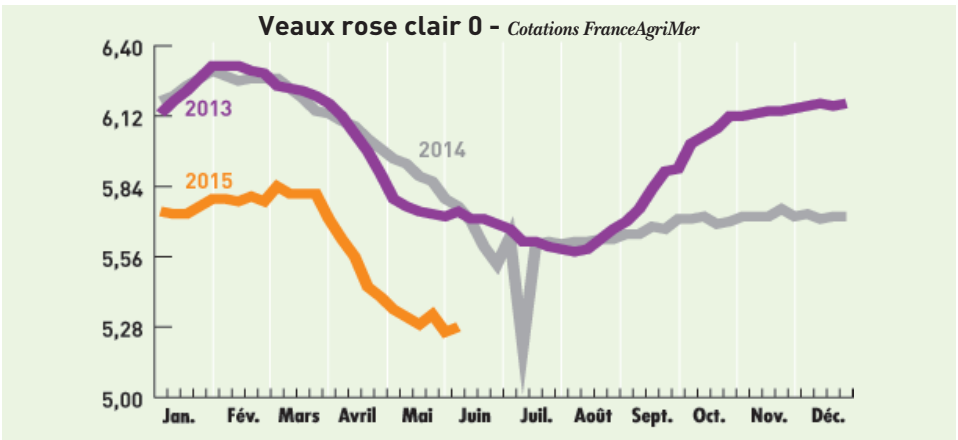
Veaux

Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* *Cotation nationale FranceAgriMer du 22/06/15 au 28/06/2015*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	-	**8,24 €**	-	-
U	-	**7,32 €**	**6,00 €**	-
O	-	**5,28 €**	**4,30 €**	**3,61 €**

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* *Marchés régionaux du 29/06/15 au 03/07/15*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbéliards	Laitiers
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engraissement 4-5 sem)*	**116**	**460-660 €**	**350-460 €**	**270-340 €**	-
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		**275-380 €**	**225-275 €**	**150-180 €**	**100-120 €**
St-Etienne *(veau 50 à 60 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		**450-540 €**	**285-365 €**	**240-290 €**	**120-160 €**
St-Etienne *(veau conformation superieure moyenne)*		**570-670 €**	**420-480 €**	**290-330 €**	**160-190 €**
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*	**754**	**260-380 €**	**230-320 €**	**120-220 €**	**80-130 €**



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) *Cotations FranceAgriMer du 22/06/15 au 29/06/2015*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	**2,68 €**	**2,55 €**	**1,65 €**	**–**
Bons	**2,38 €**	**2,10 €**		

Céréales

Marché du 23 juin 2015

N: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur. **BPMF**: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE	RÉCOLTE 2014				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Sud Côte-d'Or	76/220/11 mini	juin-juil.	162	V	C
	fourrager		inc.		C
Nord Côte-d'Or	76/220/11		inc.		C
	fourrager		inc.		C
Yonne	fourrager	juin	143	N	C
BLÉ TENDRE	**RÉCOLTE 2015**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Sud Côte-d'Or	76/220/11 mini	août-déc.	175	V	C
Aube/Yonne	fourrager	juil.août	170	N	C
ORGE FOURRAGÈRE	**RÉCOLTE 2015**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube/Yonne	sans limit. d'orgettes 62-63 kg/hl	juil.-déc.	150	N	C
Sud Côte-d'Or	63-63 kg/hl	juil.	148	V	C
	63/64 kg/hl	5 d'août	150	V	C
AVOINE NOIRE	**RÉCOLTE 2014**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Côte-d'Or/Haute-Saone	50 kg/hl		inc.		C
Aube/Yonne	50 kg/hl		inc.		C
TRITICALE	**RÉCOLTE 2014**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Côte-d'Or/Haute-Saone			inc.		C
MAÏS	**RÉCOLTE 2014**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube/Yonne/		juin	144	N	C
		juil.-sept.	144	N	C
Sud Côte d'Or/Saône et Loire		juil.-sept.	135	N	C
MAÏS	**RÉCOLTE 2015**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Sud Côte-d'Or/Saone et Loire		3 d'oct.	150	N	C
POIS	**RÉCOLTE 2014**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube/Yonne/Cote d'Or		juin	200	N	C
POIS	**RÉCOLTE 2015**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube/Yonne/Cote d'Or		juil.-août	210	N	C

Matériel

Tracteur

26 - Vente d'un tractopelle de marque JCB, année 2006. 3500 HEURES. BON ETAT équipé de 3 godets 45 - 60 - 90 et d'un godet de curage. prix : 27 000 EUROS HORS TAXE à débattre.

06 37 56 18 92

38 - Vds tracteur someca 715rm 1968 moteur refait pneus bons batterie neuve + lame arrière 4000 euros à débattre, accepterai camionnette partner ou kangoo Tél. : 04 74 87 06 45

06 87 68 46 15

Récolte

21 - VENDS mois. batteuse Dronnigborg (Massey J P. 31 de 1990 NS 43588, cabine climatisée, 4M30 coupe, avec charriot, révisée avec facture réparation (réf. 240A)

03 80 26 57 39

21 - RECHERCHE moissonneuses batteuses, presses moyenne densité et presse à balles rondes, Claas, John Deere, New Holland, Fahr, Welger, MF, Arobale, Krone (réf. 250A)

06 29 81 80 05

38 - Vds coupe tournesol 4m claas 17 plateaux rabatteur tournesol avec chariot 700€.

04 74 80 17 81

70 - Recherche ou achète Presses BR Welger RP 12-200-202, Claas Rolland 46-44-240-250, Krone KR125-130, Lely 550-580-590-545. Presses MD JD, Claas. Corn Picker Benac 1 rang, Tracteurs MF 590-690-168-188, Charrue Kverneland, MB Laverda 3350-3500.

06 83 59 05 70

71 - Cess. pail. vds Big-Pack Krone 1290 HDP état nf, 75.000 - télesc. arti. Matbro, 6.000 - fourc. pai. Lamy, 3.000.

06 03 42 06 75

76 - Recherche moissonneuse-batteuse New Holland 80-70 ou modèle similaire.

06 21 49 50 89.

Traitement

07 - Vends pulvérisateur Hardy 600L pompe neuve rampe 12 triple jet, à débattre

04 75 04 75 21 HR

Epandage

88 - Vends épandeur Damien pour traitement 16m3 TB état, citerne Joskin 16.000 L avec enfouisseur. Livraison possible.

06 80 13 62 37

Irrigation

26 - Vds enrouleur Irrifrance pneuride tuyaux Carnevali 40 Perrot 80 Bauer 10 semoir d8/30 semoir Pneumasem II.

06 98 99 12 16

Agri. divers

01 - Vds cause cessation pelle CAT 312C, 2007, 3300 h - pelle Case WX95, 2007, 8800 h - trac. JCB 3230, 2009, 5500 h - benne TP Brochard 24 ton. porte engin Lambert 24 Ton.

06.85.30.29.32

18 - Vds déchaumeur Gyrax, 7 dents, sécurité boulons, réglage hydraulique, TB état - jumelage Molcon 16-9/34 - roues étroites 9-5/44, jante 8 trous - tasse-avant Bonnel.

06 19 42 00 08.

21 - Vds Mois.Bat. 3850 Laverda, Tracteur 696 Renault, Cornadis 5M, Boisseaux 6 T et 10 T. G.VIRELY- 21 Epoisses 6 (250B)

06 73 10 01 13

26 - Vds 2 cuves fioul 1500l plastique 500 euros, 1 cuve 3000l tôle 250 euros, radiateur fonte + chaudière BE.

06 77 11 68 90

30 - A ENCADRER Vds bennes 8-10- 12 T, cover-crops 24- 28- 32-36- 40 dis, semoirs 2,5- 3- 4- 4,8 m, charrues nonstop 3- 4- 5 socs.

04 66 24 26 11

GSP SERVICES
vous propose **pressage haute densité 70X120**
avec presse Claas neuve, battage et tous travaux agricoles
✆ **06 22 74 82 01**

38 - Vds tracteur case ih mx 90c + chargeur Stoll robust f30 + croco + surelevat be 8500 euros HT ad. Vds desileuse pailleuse Kuhn altor 4500 tbe 6000 euros HT ad

06 33 80 74 64

38 - Vends nourrisseur à veaux - épandeur à fumier MF 5t TBE - 4/4 mitsubishi L200, 2006, 84000 Km.

06 30 70 89 17

38 - Vds semoir à disques amazone 3m 6000 euros pulvé rauvicon 1000l 18m DPAE 6000 euros pompe irrigation électrique rovatti 50m3 10 bars 1500 euros

06 07 39 07 03

54 - Vends rallonge pour TX 6,10 m 2 scies hydrauliques Mortl 2.200 euros

06 75 73 23 56

70 - Vds Rousseau Fulgor 6001, 6m de 2005, Faucheuse accotement Quivogne 2m.

06 86 85 10 67

71 - Vds remorque 2 essieux métallique artisanale, plateau bois 3,20 x 1,30, attel. tourat TBE.

03 85 24 03 13 H.R.

84 - Cse retraite, Vds tracteur Dionis 130, 1500 H, MFerguson 130, buggy manitou av. invers., boss élect. 1993, pulseur TTZ, enf. pieux, benne à vend., tarière, atomiseur 1000 L, égrappoir av. trémie, égoutteuse Vaslin B. + pompe, pressoir continu, cuve RVS 50 HL, cuve inox 60 HL, cuves plast., drapeaux de refroid., filtre à plaques, filtre Kieselguhr, cuves à chap. flott., pompes à vin, tank à lait.

06 88 56 09 51

88 - Vds and dou 6M Pottin abre thermolal 40 1 B2B rab prai Fillion 5M benne Lyonnet 6T -

06 79 82 04 81

89 - Vends séparateurs Denis 200 qx avec 8 grilles et pieds ensacheurs, bon état, année 1985. Vends séparateur Denis 100 qx avec 4 grilles et pieds ensacheurs, année 1985, bon état.

06 81 82 73 32

Elevage

26 - Vds benne basculante 6.5t ridelles rabattables TBE.

04 75 59 80 58

58 - VENDS remorque Mazeron L. 6 m., l. 2.40 m. avec ridelles, frein hydraulique, parfait état. (réf. 2601)

07 87 95 74 94

Véhicule

Utilitaire

0 3 - vd camion 19T plateau 7,5m bétaillère amovible unic 1982 300 ML KMS VT OK 6 pneus neuf BEG 4500euros

06 17 59 56 75

26 - Vds Berlingo First HDI 75 an 2011 TBE - Prix argus à déb.

04 76 38 08 47

Achat-Vente

Récolte

01 - Vds 100 balles rondes foin 2015, 120x120, 85 euros/T, récolté en mai

04.74.51.13.28. hr

38 - Vends foin et paille année 2015

06 15 75 56 60

42 - Producteur maïs vds maïs ensilage en bottes qualité extra livre + orge à la moisson

04 77 36 74 81 ou 06 66 93 88 00

42 - Vds paille 2015 en balle ronde orge blé seigle à St Laurent la Conche

06 17 52 60 51

42 - Vds foin bio 1re coupe récolte 2015 - BR 300 kg - 90 T - stock. au sec - accès facile prix à déb.

06 10 97 88 90

Fourrage

69 - Vds paille bottes carrées, foin de qualité, livraison par Crq.

04 74 00 30 70 ou Rép.

SARL LAGARDE
Vends paille blé et orge
Tel. 06 24 02 19 94

70 - Agri vend livre paille foin de qualité paiement comptant

06 86 08 38 02 ou 03 84 32 30 91

88 - Vends fourrage naturel sans engrais 2015 ronde filet ou carrée départ ou livré

06 40 07 80 87

88 - Vends 50 ha de paille sur terrain ou pressée BC ou BR, foin, regain TB qualité.

06 07 61 82 64

89 - VENDS foin très belle qualité, bottes carrées, 110 euros la tonne (réf. 2701)

06 84 33 00 36

Propriété

71 - Vends hangar sur ter. 1.897 m2, maison sur 980 m2 + 236 m2 avec terrains AOC, possibilité reprise élev. ovin

03 85 50 03 11 après 19 h 30

Divers

01 - Vds acacia coupe 2m pour faire piquets 50 euros le stère à débattre

06.82.07.33.68

01 - Vds bois chauffage coupe 2m acacua frêne verne chêne département ain

06.82.07.33.68

38 - Vds étal de marché réfrigéré sur remorque 140 cm avec capot transformable en table 3000 euros.

06 81 64 05 80

38 - Vds dessileuse silodis 2m3 - remorque bois 5T - moteur 5,5cv 380 2850T. Tout bon état

06 28 28 62 70

39 - Vosges du Sud à louer gîte 5/6 Pers Lib du 20/6 au 11/7 du 9/8 au 22/8 + Sept site/le.gite-d annette.jindo.com

03 84 37 63 94

42 - Vds 7 éléments de cuisine contemporaine vert d'eau dont 3 hauts - 30 €/élément + plateau sur pied 30 € + lave vaisselle Miele 80 € + évier inox 30 €

06 84 92 81 31

42 - Vds moulin à grain 3 cv 380 v 150 € - karting à rénover 150 € - congélateur 300 l 150€ - congélateur armoire 300 l 150€

06 64 90 45 51

42 - Vds très nombreux objets et outils provenant ancien musée créé début des années 70.

06 99 58 38 23

69 - La Chambre d'agriculture du Rhône vend sa dernière case de 16 m2 sur le Carreau des Producteurs de Lyon Corbas (à proximité du marché de gros). Si vous êtes intéressés par une surface vous permettant de vendre vos productions de fruits et/ou légumes, merci de contacter Martine Richard :

04 78 19 61 10

69 - Vds cuve inox 100 Hl. - Filtre Kieselghur 4 m2. Centrifugeuse Alpha laval. Vignes cru Brouilly. Le tout TBGE.

06 80 40 03 18

Offre

Emploi

26 - Cherche personne sérieuse, motivé pour traite VL, soins aux animaux, fromagerie... cause congé maternité.

06 07 85 30 65

69 - Le service de remplacement recrute un agent en CDD à temps partiel cet été pour la transformation fromagère à Amplepuis. Expérience souhaitée : 9,75 € / H. Contacter Evelyne Charnay.

06 68 16 06 37 ou evelynecharnay@orange.fr

69 - Cherche chauffeur poids lourd permis EC avec expérience et FIMO pour conduite camion remorque - Contrat saisonnier mi-temps.

06 60 74 00 38

ESPACE Affaires
Toutes les annonces de matériels et de services

VENDS
TRACTEURS
Fendt 926 Vario - 1998
Fendt 933 - 2007
MF 5435 - 2007
MF 6480 - 2008
J.Deere 6510 SE - 1998
J.Derre 5095 M 2013
Claas Arion 530
New Holland T 6010 - 2008
Arracheuse Pommes de terre 1 Rg Akpil
Round Krone Pack 1250 - 2007
Epareuse Rousseau Velthea 510 PL - 2008
Malaxeur à béton 1000 L
Epandeur fumier Gilibert Helix 6
Atomiseur Carraro ATFM 200
Grue forestière Farma CS 6.3 - 2005
Enrouleur Irrifrance - 1995
Tonne à eau 1000 L neuve.
Sarl MARSALEIX
19410 ST BONNET L'ENFANTIER
Tél. 05 55 73 72 05
www.dalton-agricole.fr
Site de pièces détachées en ligne.

PRELEVEZ VOS ECHANTILLONS SANS SORTIR VOTRE MOISSONNEUSE BATTEUSE
Simplicité – Rapidité-Performances
minibatt +
GODE
03 23 66 20 05
www.gode.fr

Collect World
LE SITE DES COLLECTIONNEURS ET DES PASSIONNÉS
+ de 3000 RÉFÉRENCES
Le spécialiste de la miniature AGRICOLE
www.collect-world.com
Tél. 02 33 96 02 79
Rue de la Salette - 61800 MONTSECRET
Autres univers disponibles : Travaux publics, Militaria...
Tout le catalogue sur le site !

Elan
✆ 01 49 84 94 28
LE MASQUE PROTECTEUR AIR▸ACE SPÉCIAL POUSSIÈRES ET ODEURS
64€ TTC FRANCO DE PORT
RÉF. 176001
Le masque AIR▸ACE, très ergonomique, apporte confort, sécurité et économie à tous ceux, éleveurs, techniciens, vétérinaires, qui sont confrontés quotidiennement aux problèmes de poussières et d'odeurs dans les élevages porcins, avicoles et cunicoles. (Ne convient pas pour les traitements de cultures).
• CONFORT, parce que très léger (250 g environ) malgré son ossature rigide, facile à ajuster, vite rangé dans son étui de transport, et conçu pour supprimer les problèmes de buée tellement désagréables notamment pour les porteurs de lunettes.
• SÉCURITÉ du filtre à poussière certifié CE EN 143 P2, conçu pour protéger contre les particules en suspension dans l'air et dans l'eau, auquel peuvent être adjoints si nécessaire un filtre anti-odeur au charbon actif et une visière de protection.
• ÉCONOMIE grâce à la très grande surface de travail du filtre et à l'absence d'humidification par l'haleine expirée, le filtre a une durée de vie généralement 8 à 10 fois supérieure aux masques jetables classiques.
• EFFICACITÉ ET SIMPLICITÉ D'UTILISATION
1- La grille amovible protège le filtre contre les chocs. Elle est facile à ouvrir pour changer les filtres.
2- Le filtre à poussière facilite le passage de l'air et la respiration grâce à une surface importante.
3- L'ossature du masque maintient le filtre parfaitement en place et facilite la circulation de l'air.
4- La soupape supérieure (aspiration) répartit l'air extérieur uniformément sur toute la surface du filtre.
5- La soupape inférieure (expiration) rejette l'air humide d'expiration vers le bas sans contact avec le filtre d'expiration vers le bas sans contact avec le filtre.
BON DE COMMANDE
à faire parvenir, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de : REUSSIR - ELAN 4/14 rue Ferrus - Hall B - 3ème étage CS 41442 - 75683 PARIS Cedex 14
Elan ✆ 01 49 84 94 28
N° RÉFÉRENCE | QUANTITÉ | PRIX unitaire € TTC | PRIX total € TTC
176001 | | 64,00 | ,
TOTAL À PAYER € TTC - Franco de port ,
SOCIÉTÉ :
Adresse :
Ville :
Code Postal : Tél. :
Livraison sous 8 jours et sous réserve des stocks disponibles. Conditions de vente disponibles sur demande. RCS Caen 388 308 637
DAGs - Photos non contractuelles

Important groupe coopératif bovin et ovin recherche
UN(E) COMMERCIAL(E) BOVIN
sur le département de la Nièvre

• **Mission :** achats des bovins, suivi d'un portefeuille d'adhérents, prospection en élevage, conseil et organisation des ventes de bovins.
• **Objectif :** participer activement au développement de l'activité sur un secteur défini.
• **Qualités recherchées :** compétences commerciales, autonomie, qualités relationnelles, maîtrise des techniques en production bovine.
La connaissance des filières agricoles est un atout.
Rémunération selon expérience.
Véhicule et téléphone fournis.

Merci d'adresser votre candidature par email : contact@uca-feder.fr ou par courrier :
FEDER – Molaise – BP 17 – 71120 Charolles.

SICAFOME Route de Châtillon - 58290 Moulins Engilbert
Vous propose un poste de **COMPTABLE (H-F)**
titulaire d'un diplôme de comptabilité et gestion
CDI à temps plein, embauche prévue courant 4ème trimestre 2015
• **Vos compétences** devront porter sur la maîtrise des logiciels de gestion du marché (logiciel spécifique) et de comptabilité et paie (Sage)
• **Autres tâches :** établir le bilan ainsi que toutes les déclarations fiscales et sociales (régime agricole.)
Merci d'adresser votre dossier: M. Philippe Martin (Président C.A.) au plus tard le 20 juillet 2015

Service

58 - ETA recherche pressage 90 x 120 (réf. 260A)
06 83 92 09 50

Demande

Emploi

21 - RECHERCHE emploi ouvrier agricole , expérience grandes cultures-élevage, disponible à partir du 13/10/2015 (réf. 270A)
06 89 40 53 41

71 - Cherche travail dans les vignes + espaces verts + bûcheronnage + taille de haies, maçonnerie.
06 75 19 89 25

71 - Fils d'agriculteur cherche maître d'apprentissage bovin allaitant, secteur Toulon-Luzy.
03 85 79 49 91 ;
07 81 49 88 08

Animaux

Divers

07 - Vends chevrettes du rove et béliers Mérinos d'Arles
09 65 25 00 63 ou
06 73 75 35 91

Bovin

01 - Recherche prés pour mettre bovins en pension
06.76.56.88.20

03 - Vends antenais OIF inscrits ou non Texel inscrits GAEC de Maistre
06 30 77 71 33

21 - Elevage charolais GAEC Henriot VEND reproducteurs HBC 18 mois, or. IA, vêlage facile, garanties sanitaires (réf. 25VB1)
06 21 88 22 77

38 - Vends taurillons limousin 12 à 14 mois bonnes origines TGS. Tél le matin
06 71 72 04 51

42 - Vds taureaux HBC 18 m - 2 ans - 4 ans - 5 ans livraison assurée Gaec Lapendery
04 77 65 67 21

42 - Vds génisses Montbéliardes 1 à 6 mois - CL -indem IBR
06 63 23 91 92

42 - Vente en permanence génisses gestantes Prim Holstein
06 08 65 52 51
fax 04 77 27 82 58

55 - Vends remorque fourragére Balon 12 m linéaire 20 T + distributrice pailleuse Lucas + 6 cases à bovins Fiav avec cornadis.
06 87 29 25 13

55 - Vends génisses pleines vêlages août-septembre, ins. sexée, vaches laitiéres taries, cause cessation laitiére, haute génétique. Gaec Saint Pierre.
03 29 75 03 15 HR

55 - Vends génisses pleines Prim'Holstein et croisées Montbéliardes, pleines d'un taureau Holstein, vêlages juillet-août-sept.
06 86 91 75 39

69 - Achète broutards et vaches charolaises bien conformés pour engraissement. Règlement assuré.
06 80 44 67 41

71 - VENDS taureaux HBC, bonnes origines, viande et gabarit, sans complémentation au pré. GAEC Goulliard (réf. 150A)
03 85 79 40 98 -
06 74 09 49 89

71 - Vds très bons taureaux repro. charolais 2 ans, HBC, IBR A, bonne origine. Dumont J.-P.
06 07 57 55 40

71 - Vends génisses Prim'Holstein à saillir, B.O., mères C.L. BVD et IBR OK.
06 70 85 01 66

71 - Vds 2 V.L. Brune des Alpes, fraîches vêlées et 5 génisses à termes d'août à novembre.
06 84 51 71 10

Porcin

42 - Vds porcelets 25/30 kg
04 77 94 40 98

Volaille-Lapin

01 - Vds poules de réforme à partir du 04/07 le matin - 01 Biziat
04.74.50.15.32. hr ou
04.74.50.15.46

69 - Vends poulets fermiers vivants race cou nu rouge. Tarif suivant quantité.
06 68 62 59 59

Chien

01 - Vds Chiots Border Collie nés le 18/05/2015
06.40.35.28.65

69 - Vds 6 chiots Bergers Allemand 2 mois mère n° Tat. UZJ406.
04 77 94 92 18 après 20 H.

Viticulture

Vendanges

42 - Beaujolais cherche vendangeurs et porteurs à partir du 26/08, expérience obligatoire, nourri et logé 17 jours - thierry.canard@blaceretroy.fr
06 08 00 34 33

Les offres d'emploi de l'APECITA

AP004798 - BAS RHIN
CHARGÉ D'AFFAIRES TRAVAUX VERTS (CRÉATION/ENTRETIEN) H/F
Leader dans la région Est en terme d'aménagements paysagers qualitatifs, l'entreprise dépasse les 12.5 millions d'€ de CA en 2014, avec un effectif de 90 personnes. Elle réalise 70% de son CA en marchés publics , 90% de son activité en travaux de création. Nous recrutons afin de développer la part «marchés privés», comme la part «marchés d'entretien». Rattaché à la Direction Exploitation, vous prenez en charge : le développement de notre activité entretien d'espaces verts et élagage en marchés publics et privés, le développement des petits travaux de création pour le particulier. Vos missions se répartiront en 3 grands champs d'activités : - Activité commerciale : vous serez force de proposition pour toute action permettant le développement de l'activité «Entretien» et «travaux simples du paysage» - Activité administrative : réalisation de devis, facturation, gestion du planning, optimisation des tournées... Là aussi, vous serez force de proposition en terme d'amélioration de la productivité des équipes - Activité technique : supervision de la qualité du travail des équipes, conseils en terme d'entretien de jardin, choix des plantations, type de taille, force de proposition en terme de gestion différenciée. Tout en travaillant de manière indépendante, vous vous appuierez sur la structure en place et serez le relais auprès des chargés d'affaires de nos autres activités. De formation BAC + 3 avec une expérience en clientèle (diplôme du métier avec la fibre commerciale). De bonnes connaissances en entretien des jardins/espaces verts sont impératives (Compétences en conception non obligatoire). Expérience en marchés publics. Bonne maîtrise des nouvelles technologies TIC. Personnalité force de proposition pour faire évoluer l'activité. Qualités commerciales et organisationnelles. CDI - Statut TAM ou cadre du paysage (selon expérience et diplôme). Rémunération brute + prime sur objectif + participation résultats. Véhicule de fonction à dispo.

AP005747 - SAONE ET LOIRE
FORMATEUR VITICULTURE H/F
Centre de Formation et Promotion des Professions Agricoles. Chargé des cours en viticulture auprès des BPREA VO et des BTSA VO en un an + cours élèves lycée selon protocole échange. Licence vigne et vin minimum, expérience terrain, connaissances en Agriculture Biologique est un plus. Poste à temps plein, CDD 12 mois. rémunération selon cadre emploi et expérience.

AP005841 - FRANCHE COMTÉ - DÉPARTEMENTS 70-25-39-21
AUDITEUR EN PRODUCTION BIOLOGIQUE H/F
Contrôle & Certification AB - Organiser plannings, plans de tournée auprès des opérateurs suite à réception mandatements annuels - Mener contrôles & prélèvements pour audit de qualité - Communiquer dossiers aux chargés de certification au siège. Bac+2/3 en Agriculture/Agronomie + expérience, CDD 5mois. 22.150k€ + bonus annuel sur objectifs+participation/intéressement + prévoyance + voiture + ordinateur/tel portable.

AP005782 - SAONE ET LOIRE
TECHNICO-COMMERCIAUX AGROFOURNITURE H/F
Notre entreprise a mis au point un équipement breveté d'atmosphère contrôlée pour la conservation des fruits et légumes. Nous recherchons des technico-commerciaux (H/F) basés au siège de l'entreprise et couvrant la France ou l'Europe. Profil commercial Connaissance des filières agro. CDI statut cadre Salaire de 35 à 45 k€ selon profil

AP005875 - YONNE
CONSEILLER EN NUTRITION H/F
Groupe coopératif agricole et agroalimentaire innovant et performant, qui agit pour répondre aux grands défis de l'agriculture : alimentaire, économique, environnemental et sociétal. Rattaché(e) au responsable commercial, votre mission consistera à développer le marché de la nutrition animale sur votre zone. Vous êtes titulaire d'un niveau minimum BAC +2 et possédez des connaissances en agriculture et dans le domaine de l'élevage ou en agro-alimentaire. Passionné(e) par l'élevage, aimant relever les défis et doté(e) d'un très bon sens relationnel et commercial, votre dynamisme ainsi que de solides connaissances techniques vous permettront de réussir dans cette mission. Vous êtes également capable d'être autonome rapidement. CDI. Poste à pourvoir le plus rapidement possible. Rémunération motivante : Salaire fixe + commissions (selon profil et expérience) - Participation - Intéressement. Avantages : Mutuelle, véhicule de société, téléphone et ordinateur portables fournis. Possibilité d'évolution de carrière au sein du Groupe.

AP005214 - BAS RHIN
CONDUCTEUR DE TRAVAUX ENTRETIEN H/F
Entreprise paysagiste leader dans l'est de la France pour les travaux d'entretien d'espaces verts. (Effectif : env. 50 personnes - CA 2014 : env. 8 200 000 €). Entreprise qualifiée QUALIPAYSAGE classe 7. Sous la responsabilité d'un chef de secteur, et en appui d'un chef de chantier : suivi des équipes et management quotidien, organisation des chantiers et gestion du planning, suivi du matériel et des réparations, - gestion des aspects de sécurité et d'environnement, suivi et réponses aux demandes clients, rédaction et chiffrage des devis. BTS ou ingénieur ou équivalent par VAP/VAE. 5 ans d'expérience professionnelle. Expérience équivalente appréciée. - Permis B indispensable, EB serait un +. Compétences requises : - capacité à manager les équipes, - sens de l'organisation et gestion des priorités, - capacité d'adaptation et polyvalence, - capacité à gérer des marchés publics et privés, - maitrise informatique de base : Excel, internet, e-mails... Qualités humaines : - bon relationnel avec les équipes, les clients..., - dynamisme, capacité à intégrer l'équipe et l'esprit de l'entreprise. Entrée à convenir. CDD 1 an avec possibilité de CDI dans la structure. Prime d'intéressement et participation aux résultats de l'entreprise.

Pour obtenir les coordonnées des entreprises, contactez la délégation la plus proche :
Bureau de Colmar Tél. 03.89.22.24.87 • Bureau de Dijon Tél. 03.80.70.27.37
N'hésitez pas à consulter l'ensemble de nos offres d'emploi sur le site :
www.apecita.com dans la rubrique Emploi

PETITES ANNONCES 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 €TTC

❒ Annonce encadrée : 3,05 €TTC ❒ Annonce domiciliée au journal : 4,57 €TTC

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❒ **RÉGIONALE - 3 départements**
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❒1 Parution **10 €**
❒ 2 Parutions **15 €**
❒ Parution supplémentaire **5 €**
(identiques et consécutives)

❒ **GRANDE RÉGION - 27 départements**
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❒ 1 Parution **29 €**
❒ 2 Parutions **43€**
❒ Parution supplémentaire **15 €**
(identiques et consécutives)

❒ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE - 10 départements**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❒ 1 parution **17 €** ❒ 2 parutions **26 €** ❒ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

❒ Tracteurs
❒ Matériels de travail du sol
❒ Matériels de récolte
❒ Matériels de traitement
❒ Matériels arbo-viti
❒ Matériels de distribution
❒ Matériels d'épandage
❒ Matériels d'irrigation
❒ Matériels forestiers
❒ Matériels travaux publics
❒ Matériels de cave
❒ Matériels de manutention
❒ Matériels de station
❒ Matériels de taille
❒ Materiels agricoles divers
❒ Véhicules utilitaires
❒ Véhicules tourisme
❒ Ventes/achats de récoltes
❒ Cultures sous abris
❒ Plants/pépinières/Droits à produire
❒ Bâtiments professionnels
❒ Propriétés achat/ventes
❒ Terrains
❒ Locations agricoles
❒ Locations autres
❒ Offres d'emplois
❒ Demandes d'emplois
❒ Propositions commerciales
❒ Offres de service
❒ Mariage-rencontres
❒ Divers
❒ Animaux divers
❒ Bovins
❒ Caprins
❒ Ovins
❒ Porcins
❒ Equins
❒ Volailles/Lapins
❒ Chiens
❒ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❒ Je joins un chèque de €TTC
à l'ordre de Terres de Bourgogne
❒ Je règle par CB la somme de €TTC
carte N° |_|_|_|_|/|_|_|_|_|/|_|_|_|_|/|_|_|_|_|
expire fin |_|_|/ |_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4, rue Davout
BP 77409 - 21074 DIJON Cedex
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver
parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 20 % soit.....€)

Selon l'Arrêté du ministère de la Culture et de la Communication du 19 décembre 2014 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publications des annonces judiciaires et légales, le tarif des annonces légales de Terres de Bourgogne est fixé pour l'année 2015 à 1,79 € HT le millimètre colonne pour les départements de la Côte d'Or et de la Nièvre et à 1,87 € HT le millimètre colonne pour le département de l'Yonne. Ce prix est établi selon les prescriptions et la présentation imposées par ledit arrêté sur la base du nombre de lignes de référence de 40 signes (espaces inclus), composées en corps 6,5 exprimé en point pica, soit une hauteur de 2,288 mm/ligne.

CÔTE D'OR

➜ TRANSFERT DE SIÈGE

GALERIES 117

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 7 622,45 euros
Siège social
54 rue Devosge
21000 Dijon
017 250 481 RCS Dijon

Suivant décision de l'associé unique du 20 mai 2015, le siège social a été transféré, à compter du 01/06/2015, de 54 rue Devosge, Dijon, à 8 rue Marceau, Dijon.

En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié.

Pour avis, la gérance

AL212714212

FORESTI

SARL au capital de 1000€,
4 rue de la paix,
21150 Venarey Les Laumes,
794 485 912 RCS Dijon

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 2 mai 2015, il a été pris acte de transférer le siège social de la société, à compter du 02/05/2015 au 26 rue des rigoles, 26 rue des rigoles, 75020, paris. La société sera radiée du RCS de Dijon et ré-immatriculée au RCS de Paris

AL212714280

➜ RECTIFICATIF

PROJET D'AVENIR

Dans l'annonce n°212414233 parue le 12-06-2015 concernant la société **Projet d'Avenir**, il convient de lire **«Objet: bureau d'étude et conseil en vente de construction immobilière»** au lieu de «bureau d'étude et agent commercial».

AL212714279

QUETIDIS SAS

Société par actions simplifiée
au capital de 94 009 euros
Siège social : 10, Place Centrale
21800 Quétigny
RCS Dijon 381 974 831

Rectificatif annonce numéro 1324 du 29.05.2015

Aux termes d'une délibération en date du 19 mai 2015, l'assemblée générale a pris acte de la démission de la société Verdoolaeghe en tant que Présidente et a décidé de nommer Monsieur Bruno Barbarisi, demeurant à Bethonvilliers (90150) - 8 rue de la Madeleine, en qualité de nouveau Président. L'assemblée a également nommé Monsieur Rodolphe Sauvion , demeurant à Lutterbach (68460) - 74 rue du Moulin en tant que Directeur Général.

Le Président

AL212714285

➜ MODIFICATION DE STATUTS

EURL CERMI ENGINEERING

Société à responsabilité limitée
Au capital de 30 000 euros
Siège social : 57 rue de le Gare
21 310 Mirebeau
RCS Dijon 511 120 396

Aux termes de la décision de l'associé unique du vingt neuf avril 2015, il résulte que :

La date de clôture de l'exercice social n'est plus le 30 avril de chaque année mais le 31 mai et pour la première fois le 31 mai 2015. L'article 14 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS Dijon.

Pour avis

AL212714273

SARL HESTIA

Les associés réunis en date du 22/06 /2015 de la SARL HESTIA au capital de 130 .000 € dont le siège social est à Fain les Montbard ZI Rue des Pinsons, immatriculée au RCS de Dijon sous le N° 811.244.391 ont décidé de modifier la dénomination sociale pour adopter celle de DS'TIA .

AL212714276

➜ NON DISSOLUTION

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
6 rue Louis de Broglie
21000 Dijon

SARL DIJON FRET

Société à responsabilité limitée
au capital de 2 500 euros
Siège social : 05 rue du Champ aux Pierres
21850 Saint Apollinaire
RCS Dijon 529 614 471
SIRET 529 614 471 00025

Aux termes d'une décision en date du 25 mai 2015, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis : La Gérance

AL212714278

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

YAMII SARL

au capital de 10000 euros,
8 rue coupée de longvic
21000 Dijon.
RCS Dijon 800694622.

Suite A.G.E du 20-05-2015 et à compter du 01-06-2015: Dissolution anticipée et mise en liquidation volontaire. Liquidateur durée liquidation: Orosco Stephane, 31 rue de Tivoli, 21000 Dijon. Siège liquidation: adresse liquidateur.

Mention au RCS Dijon.

AL212714283

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
20 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny
41000 Blois

CARRON

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 8 000 euros
Siège social : 60 Avenue de la Brenne
21540 Sombernon
Siège de liquidation :
60 Avenue de la Brenne
21540 Sombernon
RCS Dijon 431 344 787

Le 1er Juin 2015 l'associé unique a nommé liquidateur Monsieur Christophe GIRARD demeurant 820 Rue de Veluze, 21410 Gissey sur Ouche avec les pouvoirs les plus étendus dans les conditions prévues par les statuts en remplacement de Monsieur Dominique Carron démissionnaire.

Pour avis

Le Liquidateur, Christophe GIRARD

AL212714284

➜ AVIS DE LA SAFER

safer Bourgogne Franche-Comté

SAFER DE COTE D'OR

Appel à Candidatures

La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

ALISE-SAINTE-REINE: Pré - Bois - Libre

66 a 68 ca - Le dieu de pitie: AD-150 - Sur le rai: B-113

BEURIZOT : Terre - Pré Objectif : Maintien de l'exploitant sur les parcelles occupées

39 ha 84 a 09 ca - Bas du proces: A-86-90 - En genet: D-9 - L ermitage: A-68 - La couee: D-39-40 - La piece du breuil: D-6 - La potalle: A-94 - Les champs bodets: D-20 - Les fretis: A-229 - Les ouches: B-211(J)-211(K)-215-216

- Sous le bois ladame: D-16-18 - Sur la brosse: A-77 - Sur la faie: A-49 - Sur la grange fleurot: B-231 - Sur le tua: A-225 - Sur saint eloi: A-31

GRESIGNY-SAINTE-REINE : Bois - Pré - Lande - Objectif : Maintien de l'exploitant sur les parcelles occupées

2 ha 86 a 23 ca - Sous mont auxois: ZI-46-50-51(A)-51(B)-53-54

MARCELLOIS : Pré - Terre - Lande - Bois, comportant parties de bâtiment d'exploitation.

19 ha 15 a 82 ca - Derriere grand champ: ZC-14(J)-14(K)-14(L)-14(M) - En la comme: ZC-5(J)-5(K)-5(L)-5(M)-5(N)-5(O) - Le patis: ZC-27 - Le village: C-72-88-89-102-131-133 - Les buis: C-140-142-143(B)-145-152(B)-153

- Ruille: ZD-31(J)-31(K)-31(L)-37-40 - Sur le moulin: ZD-16(J)-16(K)

POSANGES : Terre et pré avec bâtiments d'exploitation et d'habitation - Maintien des exploitants sur les parcelles occupées.

11 ha 48 a 03 ca - La corvee: C-23 - Le cholot: C-20-21-22(A)-22(Z) - Le moreau: B-102-103 - Sur les crais: B-125-126-194[127]

SAINT-MESMIN : Pré - Terre - Lande - Objectif : Maintien des exploitants sur les parcelles occupées.

10 ha 64 a 27 ca - Au bas de la lomme: ZA-13 - En terres blanches: ZO-13 - Ez combes: ZN-7(J)-7(K) - Le devis: E-235 - Le rez: C-404 - Le village: C-334 - Sur pere: ZN-36-37-38(B)-38(C)-38(AJ)-38(AK)

UNCEY-LE-FRANC : Pré- Terre - Lande - Bois - Objectif : Maintien de l'exploitant sur les parcelles occupées.

16 ha 50 a 11 ca - Ruille: ZC-68(J)-68(K) - Sur brede: ZL-35 - Teureau des treux: ZM-2(J)-2(K)-13

VESVRES : Pré - Objectif : Maintien de l'exploitant sur les parcelles.

5 ha 90 a 84 ca - Bas de la noue: A-108 - Les champs de la noue: A-117 - Piece thibaut: A-69

VITTEAUX: Terre - Pré - Bois avec bâtiments d'exploitation et d'habitation - Objectif : Maintien des exploitants sur les parcelles occupées.

66 ha 37 a 35 ca - Champeigne: ZB-1(B)-1(AJ)-1(AK)-35-36-37-38-39-40-41 - Le cholot: ZA-8 - Le pontot: YA-22(J)-22(K) - Les pres sous l eglise: ZB-6(J)-6(K) - Montruat: ZP-25 - Pre maillot: ZB-5(J)-5(K) - Pres de poux: ZR-23(J)-23(K)

- Sous les crais: ZC-34 - Sur la maladiere: ZR-15(AJ)-15(AK)-15(BJ)-15(BK)-36[13] - Sur le grand pre: ZB-3(AJ)-3(AK)-3(BJ)-3(BK)-3(BL)-42

CHATILLON-SUR-SEINE: Pré et Terre - Objectif : Maintien des fermiers en place.

96 ha 84 a 99 ca - Boute vache: ZL-9 - Careme prenant: ZN-11(J)-11(K) - Champs chevery: ZM-10(B)-10(AJ)-10(AK) - Chateau gaillard: AO-13-15-18 - Creve panse: ZI-16(J)-16(K) - Le gros moulin: AL-66(J)-66(K) - Les mousseleaux: ZH-156[30] - Les voultins: ZR-13(J)-13(K)

CHAUMONT-LE-BOIS: Bois et Landes - Objectif : Maintien des fermiers en place.

46 a 65 ca - Au mossenoy: ZB-47 - Derriere de vermeaux: C-418-430 - La courfaude: D-281 - La grande combe: C-310 - Le bas de mont de thoires: C-700 - Replat de vermeaux: C-375

MAISEY-LE-DUC: Terre - Objectif : Maintien des fermiers en place.

74 a 75 ca - En la fin nord: ZD-24

MARCILLY-SUR-TILLE: Terre - Objectif : Maintien du fermier en place.

1 ha 90 a 47 ca - Aux crasselines: ZD-72-78 - Combe joly: ZB-87[13]

MASSINGY: Pré et Terre - Objectif : Maintien du fermier en place.

45 a 30 ca - En baly: ZA-60 - Sous vaupennete: ZA-21

PRUSLY-SUR-OURCE: Pré et Terre - Objectif : Maintien des fermiers en place.

15 ha 04 a 29 ca - Derriere fraisse: ZR-5(J)-5(K)-5(L) - Le beauget: ZM-6

SAINTE-COLOMBE-SUR-SEINE : Pré et Terre - Objectif : Maintien des fermiers en place.

26 ha 10 a 68 ca - Les mousseleaux: ZA-5-16[5] - Les pres de la craye: AD-63

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 21/07/2015** à Safer Bourgogne Franche Comté, 11 Rue François Mitterrand 21850 SAINT-APOLLINAIRE, Tél.: 03 80 78 99 89 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL212714286

➜ AVIS DE CONSTITUTION

SELAS « Didier NOURISSAT, Hugues MISSEREY, Ivan STRIFFLING, Maël VIARD et Marjolaine NOURISSAT-GONTHIER» Notaires associés
23 rue Buffon - 21000 Dijon

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte de Me VIARD, notaire à Dijon, le 23/06/2015, il a été constitué la SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE dont les caractéristiques sont énoncées ci-dessous :

Dénomination : SCI CCPK

Siège : à Beaune (21200), 30 Rue du Faubourg Perpreuil,

Durée : 99 ans

Objet : Acquisition par voir d'achat ou d'apport, propriété, mise en valeur, transformation, construction, aménagement, administration et location de tous biens et droits immobiliers, ou toute autre opération et leur mise à disposition gratuite et viagère au profit des associés fondateurs ou de leurs enfants.

Capital social : Dix Mille Euros (10.000,00€)

Apports en numéraire : 10.000,00€

Gérants : M. Cyril Cornu dt à Dijon (21000), 14 Rue Gagnereaux et M. Pierre Konczewski dt à Grenand Les Sombernon (21540), Hameau de Charmoy.

Il a été stipulé une clause d'agrément en cas de cession entre vifs au profit d'un tiers à la société à l'exception du conjoint, des ascendants ou descendants du cédant et en cas de transmission par voie de succession à toutes autres personnes qu'aux héritiers en ligne directe, au conjoint survivant, au conjoint commun en biens d'un associé décédé et attributaire des parts communes dans la liquidation et le partage de la communauté et aux légataires qui ont en outre la qualité d'héritier en ligne directe ou de conjoint survivant, l'agrément devant être donné par la collectivité des associés.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon.

Pour avis et mention

Le notaire

AL212714274

SARL KINOKAWA

Par acte SSP en date à Paris du 23/06/2015, il a été formé une SARL KINOKAWA.

Capital : 8.000€.

Siège social : 26 Avenue de Langres – 21000 Dijon.

Objet social : l'exploitation de tous fonds de commerce de restauration, dégustation sur place, traiteur, plats à emporter et livraison à domicile

Durée : 99 ans.

Gérant : Monsieur Wu Miaozhong, demeurant à Bobigny (93000) 07 rue Voltaire.

RCS Dijon.

AL212714275

SELAS «Didier NOURISSAT, Hugues MISSEREY, Ivan STRIFFLING, Maël VIARD et Marjolaine NOURISSAT - GONTHIER» Notaires associés
23 rue Buffon - 21000 Dijon

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte de Me VIARD, notaire à DIJON, le 25/06/2015, il a été constitué la SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE dont les caractéristiques sont énoncées ci-dessous :

Dénomination : SCI BIBAK

Siège : Dijon (21000), 28 Rue d'York

Durée : 99 ans

Objet : Acquisition par voir d'achat ou d'apport, propriété, mise en valeur, transformation, construction, aménagement, administration et location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question et également de parts sociales de société à prépondérance immobilière.

Capital social : MILLE EUROS (1.000,00 €)

Apports en numéraire : 1000,00 €

Gérant : M. Hicham EL BAKKOURI, dt à : Dijon (21000), 23 Rue d'Alembert et M. Jalal EL BIYADI, dt à Dijon (21000), 12 Boulevard Mansart, Apt.63.

Il a été stipulé une clause d'agrément en cas de cession entre vifs au profit d'un tiers à la société à l'exception d'un conjoint, partenaire issus d'un pacs, ascendants et descendants et en cas de transmission par voie de succession à toutes autres personnes qu'aux héritiers en ligne directe, au partenaire pacsé, au conjoint survivant, au conjoint commun en biens d'un associé décédé et attributaire des parts communes dans la liquidation et le partage de la communauté et aux légataires qui ont en outre la qualité d'héritier en ligne directe ou de conjoint survivant, l'agrément devant être donné par la collectivité des associés.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon.

Pour avis et mention

Le notaire

AL212714281

Me Gérard LEGUY
Notaire à Avallon (89200)
4 Rue de Lyon

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte reçu par Me Gérard LEGUY, Notaire à Avallon (89200), le 22 juin 2015, a été constituée une société par actions simplifiée unipersonnelle ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : LOISIER

Siège : Saint Père (89450), 36 Grande Rue

Durée : 99 ans

Objet : exploitation d'activité de mécanique automobile, dépannage de tous véhicules à moteurs à explosion et vente

Capital social : 16.000 € divisé en 160 actions de 100 € chacune numérotées de 1 à 160

Apports en numéraire : 16.000 €

Président : M. Raynald Loisier, né à Auxerre (89) le 16 juin 1972 demeurant à Valloux, 5 Rue du Pâtis, Commune de Vault De Lugny (89200)

Agrément dans le cas d'une société pluripersonnelle : à l'unanimité des actionnaires dans tous les cas, y compris en cas de transmission des actions par décès.

La Société sera immatriculée au R.C.S. d'Auxerre

Pour avis et mention

Me LEGUY

AL212714277

NIÈVRE

➜ TRANSFERT DE SIÈGE

SCI ETC NEVERS

Au capital de 270 000 euros
Siège social : 2 Rue des Grands Jardins
58000 Nevers
RCS Nevers : 514 967 298

L'AG Mixte du 14/02/2014 a transféré le siège social de la Rue Georges Dufaud à Nevers au 2 Rue des Grands Jardins - 58000 Nevers.

Immatriculation au RCS Nevers

AL582714784

➜ ÉLECTIONS

SICAGEMAC

Route de Saint Saulge
58800 Corbigny

Assemblée générale du 25juin 2015

Administrateurs renouvelables :

Daniel Perreau

Alain Rauscent

Emmanuel Tardivon

Jean-Paul Taupin

Les associés de la SICAGEMAC ont élu lors de l'assemblée générale du 25 juin 2015, les administrateurs suivants pour une durée de 3 ans :

Administrateurs élus :

Laurine Coquillon

Benoit Dubuis

Alexandre Lorre

Daniel Perreau

AL582714797

➜ CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Maître Xavier BEZANSON
Notaire à Stenay (55700)
27 rue Chanzy

Changement de régime matrimonial

M. Philippe Noël Lorin, directeur d'usine, né à Villers Semeuse (08000), le 31 octobre 1964 et Mme Francine Noëlle Danièle Nicolas, sans profession, son épouse, née à Sedan (08200), le 14 octobre 1964, demeurant ensemble à Guérigny (58130), 13 grande rue, mariés à la Mairie de Bièvres (08370), le 23 novembre 1991, initialement sous le régime légal de la communauté réduite aux acquêts, ont procédé à un changement de régime matrimonial afin d'adopter le régime de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale au survivant.

L'acte a été reçu par Me Xavier Bezanson, notaire à Stenay, le 20 juin 2015.

Les oppositions seront reçues en l'étude de Me Xavier Bezanson, où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial à M. le Juge aux Affaires Familiales du Tribunal de Grande Instance compétent.

Pour insertion

Me Xavier Bezanson

AL582714779

➜ MODIFICATION DE STATUTS

Société d'Avocat Gilbert MARTIN
14 rue Georges Dufaud
58000 Nevers

OPTIQUE POITRENEAU

SAS au capital de 125.000 €
Siège social : 29 et 31 rue Saint Jacques
58200 Cosne Cours sur Loire
341 082 782 RCS Nevers

Il résulte des délibérations de l'assemblée générale extraordinaire du 15 juin 2015, les mentions ci-après à publier :

Forme

Ancienne mention : Société A Responsabilité Limitée

Nouvelle mention : Société par Actions Simplifiée

Administration

Ancienne mention

Gérant : M. Michel Poitreneau dt 66 rue Saint Agnan – 58200 Cosne Cours sur Loire

Nouvelle mention

Président : M. Michel Poitreneau dt 66 rue Saint Agnan – 58200 Cosne Cours sur Loire

Commissaire aux comptes :

Ancienne mention : Néant

Nouvelle mention :

Titulaire : Mme Danielle Boulay dt route de Sury en Vaux – Fontenay – 18300 Sancerre

Suppléant : M. Paul Reyne dt 13 rue Henri Choquet – 58640 Varennes-Vauzelles

Agrément

A l'exception des cessions ou transmissions entre associés qui sont libres toute autre mutation à titre onéreux ou gratuit est soumise à l'agrément préalable des associés admission aux assemblées et droit de vote

Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Pour avis, le Président, Michel POITRENEAU

AL582714783

SCI GEFOGUE (GESTION FONCIERE GUERET)

Société civile immobilière
en liquidation au capital de 1.600 €
Siège social : Le Grand Domaine
58300 Avril sur Loire
429 420 490 R.C.S. Nevers

Suivant procès-verbal en date du 31 mai 2015, l'assemblée générale extraordinaire a :

• décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour.

• nommé en qualité de Liquidateur : M. Erick Gueret demeurant Les Mas du Soleil, 163 Impasse Ancienne Route d'Italie, 83600 Fréjus.

• fixé le siège de liquidation au domicile du liquidateur ci-dessus mentionné, adresse de correspondance où doivent être notifiés tous les actes et documents concernant la liquidation.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.

Le Liquidateur

AL582714789

SCI ETC COSNE

Société civile immobilière
Au capital de 12 000 euros
porté à 120 000.00 euros
Siège social
Rue Henri Dunant
58200 Cosne Cours sur Loire
808547483 RCS Nevers

Aux termes d'une délibération en date du 4 juin 2015, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé :

- de réaliser une augmentation du capital social de 108 000.00 euros par apports en numéraire et en conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié.

ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL Le capital social est fixé à cent vingt mille euros (120 000.00 euros).

- de remplacer à compter du 4 Juin 2015 la dénomination sociale SCI ETC

COSNE par SCI ETC DECIZE, et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

- de transférer le siège social du Rue Henri Dunant, 58200 Cosne Cours sur Loire au 2 Rue des Grands Jardins 58000 Nevers à compter du 4 Juin 2015, et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de Nevers.

Pour avis

La Gérance

AL582714798

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

EARL DE VAUSSEGRE

Vaussegré 58110 Dun sur Grandry
Capital social : 196.384,82 euros
RCS Nevers 325.507.176

Aux termes d'une délibération en date du 16 juin 2015,l'associé unique de l'EARL de VAUSSEGRE a décidé la dissolution de la société à compter du 16 juin 2015.

Il est nommé liquidateur et a les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours et acquitter les dettes.

La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés à l'EARL de VAUSSEGRE en liquidation, Vaussegré, 58110 Dun sur Grandry, lieu du siège social.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.

Pour avis. Le liquidateur

AL582714799

SCM DU CABINET MEDICAL 58

Société civile de moyens
au capital de 39 €
Siège social : 38 rue Jean Marie Thévenin
58120 Château chinon
751 232 752 RCS Nevers

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 31 mai 2015, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 mai 2015 et sa mise en liquidation.

L'assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidateur M. Savajols Didier, demeurant Villa de l'X, avenue de la Gare – 58120 Château-Chinon Ville, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 38 rue Jean Marie Thevenin – 58120 Château -Chinon, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Nevers.

Mention sera faite au RCS : Nevers

Pour avis,

AL582714800

➜ AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date à Saint Léger des Vignes du 15/06/2015 a été constituée une SCI nommée : SCI DURUISSEAU.

Objet : La propriété, la gestion et l'exploitation de tous droits et biens immobiliers acquis ou reçus en apport par la société.

Capital : 100 € (apport en numéraire)

Siège social : 71 rue Fernand Duruisseau, 18600 Sancoins.

Durée : 99 ans.

Gérance : M. Tahar HAOUES, 67 bld Jean Allemane, 95100 Argenteuil.

Immatriculation : RCS de Bourges. Les parts sont librement cessibles entre associés.

AL582714750

**SCP Francis LHERITIER
et Nicolas CIRON
Notaires associés
6 avenue Saint Just
58000 Nevers**

Suivant acte reçu par Me Francis LHERITIER, Notaire associé, le 5 juin 2015, enregistré au Pôle Départemental d'Enregistrement de Nevers, le 10 Juin 2015, Bordereau 2015/582, case n°1, extrait.1379, il a été constitué la Société Civile suivante :

Dénomination :SCI DENTAL ART

Siège Social : Nevers (58000), 5 rue Gresset.

Durée : Quatre vingt dix neuf ans (99 ans)

Objet : L'acquisition, la gestion et, plus généralement, l'exploitation par location ou autrement, à l'exception de la location en meublé, de tous biens ou droits immobiliers à quelque endroit qu'ils se trouvent situés, et notamment d'un immeuble à usage professionnel sis à Nevers (58000), 5 rue Gresset.

- la prise de participation dans toutes sociétés immobilières,

- l'obtention de toutes ouvertures de crédit, prêts ou facilités de caisse, avec ou sans garanties hypothécaires destinés au financement des acquisitions ou au paiement des coûts d'aménagement, de réfection ou autres à faire dans les immeubles de la société.

Et généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société

Capital social : Dix Mille Euros (10.000,00), divisé en 100 parts de 100,00 € chacune.

Apport en numéraire : 10.000,00€

Gérants : Mademoiselle Laura Vellay demeurant à Nevers (58000) 18 rue Jeanne d'Arc

Monsieur Nicolas Bissonnier demeurant à Clermond Ferrand (63000) 35 rue Gonod

La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Nevers.

Cessions de parts sociales – agrément : Cession libre entre associés et entre ascendants et descendants d'un associé. La décision d'agrément est de la compétence de l'assemblée générale.

Pour Avis et Mention.

Me Francis LHERITIER, Notaire.

AL582714781

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SAS 58 SOLAIRE

Forme sociale : SAS à capital variable

Capital social d'origine : 16 000 €

Capital social minimum : 1 600 €

Siège social : 25, Boulevard Léon Blum – 58000 Nevers

Objet social : Production et commercialisation d'électricité solaire au moyen de panneaux photovoltaïques installés sur la toiture de bâtiments à usage agricole construits par la société - Location des bâtiments à usage agricole construits par la société

Durée : 99 ans

Admission aux assemblées et participation aux décisions : Tout associé peut participer aux décisions collectives. Pour l'exercice du droit de vote, une action donne droit à une voix

Transmission d'actions : Toute cession d'action est soumise à l'agrément du Conseil d'Administration

Administrateurs :

Mr Didier RAMET dt à Limon (58) – La Métairie – Président

Mr Thierry VERNILLAT dt à Pazy (58) – Saint Gremange – Directeur Général

Mr Nicolas PECHERY dt à Billy sur Oisy (58) – Savigny – Rue Vieille – Directeur Général

Mr Franck SEGUINIER dt à Montigny en Morvan (58) – Lieudit Velle

Mr Vincent GIRAUD dt à Lurcy le Bourg (58) - Villeneuve

Mr Jean-Michel MORLÉ dt à Dompierre sur Hery (58)

Mr Denis ARLAUD dt à Chatillon en Bazois (58) – Crangy

Mr Guillaume SANSOIT dt à Pazy (58) – Les Ormigiens

Immatriculation : RCS de Nevers

AL582714786

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Sophie Kowal, notaire associé à Corbigny (58800), 22 avenue du champ de foire, le 20 juin 2015. Il a constitué une société à responsabilité limitée à associé unique dont les caractéristiques principales sont les suivantes :

Dénomination : SARL AUTO BILAN CORBIGEOIS

Capital social : 7 500 euros, entièrement constitué par des apports en numéraire, entièrement libérés.

Siège social : route de saint Saulge 58800 Corbigny

Durée : 99 ans

Objet : Acquisition, exploitation, gestio, administration de tout fond artisanal de contrôle technique automobile.

Gérant : Damien Silvain 11 rue des campeurs 58140 Lormes.

immatriculation au RCS de Nevers (58000)

pour avis et mention

Le Notaire.

AL582714787

**Maître Marie CHERAMY,
notaire à Nevers (Nièvre),
25 Avenue Pierre Bérégovoy**

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Marie CHERAMY, notaire à NEVERS (Nièvre), 25 Avenue Pierre Bérégovoy, le 5 juin 2015, il a été constitué la société aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : «P Immo».

Forme : Société Civile.

Capital social : Mille euros (1.000,00 €).

Siège social : Nevers (58000), 15 Ter rue des Perrières.

Objet social : La gestion, l'administration, la mise en valeur et l'exploitation par bail ou autrement de tous biens ou droits immobiliers dont la société pourra devenir propriétaire et généralement toutes opérations se rattachant à l'objet social.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

Apports en numéraire : Monsieur Jonathan POIDEVIN : 500,00 €

Madame Virginie VASSEUR : 500,00 €

Gérance : M. Jonathan POIDEVIN et Mme Virginie VASSEUR demeurant ensemble à Nevers (58000) 15 Ter Rue des Perrières.

Immatriculation : RCS de Nevers.

Cession de parts sociales - Agrément : Cession libre entre associés et entre ascendants et descendants d'un associé et au profit du conjoint d'un associé. La décision d'agrément est de la compétence de l'assemblée générale.

Pour Avis, Maître Marie CHERAMY.

AL582714788

AC ASSOCIES

Suivant acte reçu par Maître Emilie LEMOINE, Notaire à PARIS (13ème), 11 rue René Goscinny, le 19 juin 2015, a été constituée une société ayant les caractéristiques suivantes:

Dénomination AC ASSOCIES.

Forme : société civile immobilière

Objet : toute opération immobilière de nature civile notamment acquisition par voie d'achat ou d'apport, vente (exceptionnelle), administration ou gestion de tous biens et droits immobiliers et de leurs accessoires, annexe ou complémente , et toute opération civile de rattachant directement ou indirectement de cet objet

Siège social : Saint-Martin-Du-Puy (58140), Les Granges.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers

Capital: 3.200,00 €

Cessions de parts : clauses d'agrément

Gérance : Mme Angélique Collardey, 29 rue Louis Braille 75012 Paris et M Arnaud Cuissot 46 rue de la Mare 75020 Paris

AL582714790

EARL BOUTRON PATRICK

**Au capital de 289.000 euros
1 rue des Jonquilles
Meung - 58200 Pougny**

Par acte sous seing privé en date du 16 juin 2015, il a été procédé à la création de la société EARL BOUTRON Patrick prenant effet au 16 juin 2015 et disposant des caractéristiques suivantes :

Forme : Société Civile à Responsabilité Limitée

Objet : activités réputées agricoles

Dénomination social : EARL BOUTRON Patrick

Siège social : 1 rue des Jonquilles - Meung - 58200 Pougny

Gérant : M. Patrick Boutron, demeurant 1 rue des Jonquilles - Meung - 58200 Pougny

Capital social : 289.000 euros divisé en 289 parts de 1.000 euros représentant des biens mobiliers

Durée : 99 ans

Immatricualtion : La société sera immatriculée au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers

Pour avis, Le fondateur

AL582714792

CHARLOIS COSMETIQUES

Aux termes d'un acte sous seing privé en date, à Murlin du 25 juin 2015, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : CHARLOIS COSMETIQUES

Forme : Société par actions simplifiée

Siège social : Le Bourg - 58700 Murlin

Objet social : l'étude, la recherche, le développement, la production et la commercialisation de tous produits et articles à caractère cosmétique

Capital social : 10.000 euros

Durée de la société : 99 années à compter de l'immatriculation au RCS

Admission aux assemblées : Tout associé a le droit de participer aux assemblées et de s'y exprimer

Exercice du droit de vote : Le droit de vote est proportionnel à la quotité du capital possédé et chaque action donne droit à une voix

Agrément : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés statuant selon les règles définies à l'article 14 des statuts sans prise en compte des voix du cédant

Président : société BLACK OAK, dont le siège social est situé 4 rue de Marivaux - 75002 Paris, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 809 968 555

Commissaires aux comptes :

Titulaire : société ATRIOM dont le siège social est 14 place Gabriel Péri - 75008 Paris, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 448 525 303,

Suppléant : Monsieur Jérôme GIANNETTI demeurant 14 place Gabriel Péri - 75008 Paris.

Admission aux assemblées : Tout associé a le droit de participer aux assemblées et de s'y exprimer

Exercice du droit de vote : Le droit de vote est proportionnel à la quotité du capital possédé et chaque action donne droit à une voix

La société sera immatriculée au RCS de Nevers.

Le Président

AL582714793

EARL DAGONNEAU SYLVAIN

7 Route de Tanneau - 58190 Tannay

Par acte sous seing privé, il a été procédé à la création de la société EARL DAGONNEAU Sylvain prenant effet au 16 juin 2015 et disposant des caractéristiques suivantes :

Forme : Société civile à responsabilité limitée

Objet : activités réputées agricoles

Dénomination sociale : EARL DAGONNEAU Sylvain

Siège social : 7 Route de Tanneau - 58190 Tannay

Gérant : M. Dagonneau Sylvain, demeurant 7 Route de Tanneau

- 58190 Tannay

Capital social : 222 100 euros divisé en 2 221 parts de 100 euros représentant de biens mobiliers

Durée : 99 ans

Immatriculation : La société sera immatriculée au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers

Pour avis, Les fondateurs

AL582714794

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 15 juin 2015 à Magny Cours (58), il a été constitué une Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : EARL DE LA TOUR

Forme : Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée

Capital : 7 500 euros

Siège social : La Tour – 58470 Magny Cours

Objet : activités agricoles

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS

Gérance : M. Nicolas Milliet de Faverges et de Challes, demeurant Cougny 58270 Saint Jean aux Amognes.

Immatriculation : RCS Nevers

Agrément de cessions de parts soumis à l'assemblée générale extraordinaire

Pour avis

AL582714795

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à St. Pierre du Mont du 11/06/2015, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : STELLA

Siège social : Lieu-dit Flez, 58210 St Pierre du Mont

Objet social : Conseil aux entreprises, coaching et restructuration. Toute prestation de production audiovisuelle et digitale.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au registre du commerce et des sociétés.

Capital social : 3 000 euros

Gérance : Madame Dorothée Kopp, demeurant Lieu-dit Flez 58210 St Pierre du Mont

Immatriculation de la Société au registre du commerce et des sociétés de Nevers.

Pour avis

La Gérance.

AL582714796

SARL LE PACK

Par Assp du 1.7.2015, il a été constitué une SARL dénommée : LE PACK.

Capital : 7700€.

Siège : 17 rue de Paris, 58240 Saint Pierre le Moutier.

Objet : Café bar jeux restaurant brasserie concerts.

Durée : 99 ans.

Gérance : Mr Villadier Thierry, 17 rue de Paris, 58240 Saint Pierre le Moutier. Immatriculation au RCS de Nevers

AL582714801

GAEC GALLIEN

Par acte sous seing privé en date du 16 juin 2015, il a été constitué un GAEC sous la dénomination de Groupement Agricole d'Exploitation en Commun GALLIEN, dont le siège social est fixé Chemin de la Vernée - Le Moulin à Vent - 58320 Pougues les Eaux.

Le groupement a été agréé par décision préfectorale du 12 juin 2015.

Le GAEC sera immatriculé au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.

Pour avis, Les fondateurs.

AL582714802

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société civile sans statut légal particulier présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SCI ALFA ;

Siège social : La Vieille Poste , 58470 Magny-Cours ;

Objet social : Acquisition, administration, exploitation par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers ;

Durée de la Société : 99 ans ;

Capital social : 200 € ;

Co-Gérance : Mr Gilles Lemoine et Mme Sandrine Connetable dt ensemble à Magny-Cours (58),La Vieille Poste ;

Immatriculation de la Société au RCS de Nevers. Les cessionnaires de parts sont soumis à l'agrément de la société donné par décision collective extraordinaire des associés.

La Gérance

AL582714803

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société civile sans statut légal particulier présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SCI DU MOUSSEAU ;

Siège social : Le Mousseau, 58290 Vandenesse ;

Objet social : Acquisition, administration, exploitation par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers ;

Durée de la Société : 99 ans ;

Capital social : 100 € ;

Co-Gérance : Mr Jérôme Guillaumot et Mlle Mallory T'Joen dt ensemble à Vandenesse (58), Le Mousseau ;

Immatriculation de la Société au RCS de Nevers. Les cessionnaires de parts sont soumis à l'agrément de la société donné par décision collective extraordinaire des associés.

La Gérance

AL582714804

YONNE

➜ SUCCESSION

AVIS

La Directrice Régionale des Finances publiques de Bourgogne et du Département de la Côte d'Or, Administratrice Générale – France Domaine Gestion des Patrimoines Privés 25, rue de la Boudronnée 21047 Dijon :

- a été nommée par décisions du tribunal de grande instance d'Auxerre, curateur des successions de :

. en date du 04/05/2015, M. Didier Christian GRILLON divorcé, décédé le 27/11/2013 à Tonnerre, réf 15.7179

. en date du 05/06/2015 :

M. Joseph PAWER célibataire, décédé le 14/06/2014 à Coulanges sur Yonne, réf 15.7205

M. Alain Hervé CARDOSO célibataire, décédé le 23/10/2010 à Brienon sur Armançon, réf 15.7206

- a été nommée par décisions du tribunal de grande instance de Sens en date du 16/06/2015, curateur des successions de :

Mme Adélaïde Paulette FOIN veuve IOLI, décédée le 03/02/2014 à Sens, réf 15.7258

Mme Marcelle Adrienne CHEVREAU célibataire, décédée le 10/02/2012 à Villeblevin, réf 15.7259

Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

- curateur des successions de :

Mme Bernadette Michelle HERGLE veuve BALSALOBRE, décédée le 20/04/2013 à Auxerre, réf 13.5979

M. Jean-François Albert COLLIGNON célibataire, décédé le 28/11/2013 à St Sauveur en Puisaye, réf 14.6459

déposera les comptes rendus de succession au tribunal de grande instance d'Auxerre le 28/07/2015

M. Daniel TRIBOUILLARD célibataire, décédé le 27/02/2013 à St Valérien, réf 14.6377

déposera le compte rendu de succession au tribunal de grande instance de Sens le 28/07/2015

AL892714929

➜ NOMINATION

DAVEY BICKFORD SAS

**au capital de 6 400 000 €
Siège social : Le Moulin Gaspard 89550 Héry
720 501 410 RCS Auxerre**

AVIS.

Suivant décisions en date du 29.04.2015, l'associé unique a pris acte de la démission d'office de la société A2L AUDIT ET EXPERTISES, co Commissaire aux Comptes suppléant, à compter du 31.12.2014, et décidé de nommer en son remplacement la société BEAS, SAS au capital de 960 €, sise 195, avenue Charles de Gaulle 92524 Neuilly Sur Seine Cedex.

Mention au RCS d'Auxerre.

AL892714920

SOCIETE FINANCIERE GOURMAND

Par décision du 30.6.2015 les associés de la SOCIETE FINANCIERE GOURMAND, SAS au capital de 238.662,50 €, siège social Auxerre (89) 16, av. Foch, 413 822 057 RCS Auxerre, constatant l'expiration des mandats des Commissaires aux comptes, ont décidé de ne pas renouveler celui du Commissaire aux comptes titulaire, et ont nommé nouveau Commissaire aux comptes titulaire.

Ancienne mention publiée : CAC titulaire : M. Yves MAZO 10, rue Giono 21000 Dijon.
Nouvelle mention : CAC titulaire : VERSALYS 6, rue Saint-John Perse 21000 Dijon.

AL892714925

ACTIVCESSION SARL

**au capital de 50 000 euros
21, rue de l'Europe
89100 Maillot
501 597 025 RCS Sens.**

Avis.

En date du 27/11/2014, il a été décidé de nommer la société BDO IDF SARL en qualité de commissaires aux comptes titulaire, 7 rue du Parc de Clagny à Versailles (78000) la société DYNA AUDIT SARL, domiciliée35 rue de Rome à Paris (75008), en qualité de commissaires aux comptes suppléant, pour une durée de six exercices venant à échéance à l'issue de l'approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2020.

Pour avis, La gérance..

AL892714930

➜ TRANSFERT DE SIÈGE

AUDIT PARTENAIRE CONSEIL

**au capital de 306 250 €
Siège social : 13 rue Théodore de Bèze
89000 Auxerre
RCS AUXERRE 414 880 211**

Le 01/05/2015 transfert de siège social au 16 boulevard Lyautey 89000 Auxerre et modification des statuts. Dépôt légal RCS Auxerre. Pour avis Cc.

AL892714711

SARL BGH

**société à responsabilité limitée
au capital de 7.622,45 euros
siège social : 10 rue de l'abbaye
89100 saint Denis les sens
RCS B 420 906 323 Sens**

Par décision de lage en date du 22/06/2015 il a été décidé de transférer le siège social de la société au 28 rue Champbertrand 89100 Sens à compter du 22/06/2015. mention en sera faite au RCS de Sens.

AL892714901

SASSANDRE TRANSPORT

**SARL à Associé Unique au capital de 9.000 €
Siège social : 31 bis avenue d'Epone
78680 Epone
RCS Versailles 793 207 879**

Suivant le procès-verbal du 24 juin 2015, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 31 bis avenue d'Epone 78680 EPONE au : Le Rolland 89130 Toucy à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Gérant : M. Correia da Silva Joao Manuel demeurant au : Le Rolland 89130 Toucy

Mention sera faite au RCS

AL892714914

TRANSFERT DE SIÈGE

**CUMA des Hautes Feuilles
RCS Sens 380 441 758**

Par décision de l'Assemblée Générale du 12 mai 2015, la Cuma des Hautes Feuilles a transféré son siège social de l'Earl Frémy, 1 rue du Champ de la Cave 89100 Maillot à l'Earl Frémy, 21 rue du Cormier 89100 Maillot.

Le président

AL892714923

➜ MODIFICATION DE CAPITAL

PARIS-NICE

**Société à responsabilité limitée
Au capital de 65 340,00 euros
Siège social : Rond-point de la Résistance
89300 Joigny
507 250 322 RCS Sens**

Aux termes d'une délibération en date du 15 janvier 2015, l'assemblée générale extraordinaire a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 251 196,00 € par élévation de la valeur nominale de la part sociale qui passe de quarante-cinq euros à deux cent dix-huit euros, à compter de cette date.

Le capital social qui était de 65 340,00 euros est désormais fixé à 316 536,00 euros.

Pour avis, la gérance.

AL892714761

SARL AACE ROSES

**Société à responsabilité limitée
Au capital de 20 000,00 euros
Siège social : Parc des Lys
Rue des Vendanges
89800 Chablis
352 447 569 RCS Auxerre**

Aux termes d'une délibération en date du 10 juin 2015, l'assemblée générale extraordinaire a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 92 500,00 € par élévation de la valeur nominale de la part sociale qui passe de 16,00 € à 90,00 €, à compter de cette date.

Le capital social qui était de 20 000,00 euros est désormais fixé à 112 500,00 euros.

Pour avis, la gérance.

AL892714804

VICTOIRE ORELIANCE

**SCI au capital de 2 500 €
Siège social : 19, Rue des Vieilles Etuves
89100 Sens
533 736 070 RCS Sens**

Aux termes de l'AGE du 05/06/2015, il a été décidé d'augmenter le capital social de 181 000 € par création de 18 100 nouvelles parts émises au pair, pour le porter de 2 500 € à 181 000 €. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés.

AL892714826

AUGMENTATION DE CAPITAL

Aux termes de l'Assemblée générale extraordinaire du 8 juin 2015 de la société **SCI RUE BRETOCHE**, société civile immobilière, au capital de 50 000euros, siège social: 21 Rue de l'Europe - ZA du Saule Fendu -, 89100 Maillot,, RCS Sens n°524 840 576.Il a été décidé d'augmenter le capital d'un montant de 100 000 euros pour le porter de 50 000 euros à 150 000euros, par souscription en numéraire et création de 10 000 parts nouvelles de 10 euros qui ont été entièrement souscrites et intégralement libérées. En conséquence l'article **apports libération et capital social** des statuts a été modifié comme suit :

Ancienne mention : Le capital social est fixé à 50 000 euros. Il est divisé en5 000 parts sociales de 10 euros chacune, numérotées de 1 à 1 à 5000 entièrement souscrites et réparties entre les associés en proportion de leurs droits.

Nouvelle mention : Le capital social est fixé à 150 000 euros. Il est divisé en 15 000 parts sociales de 10 euros chacune, numérotées de 1 à 1 à15000 entièrement souscrites et réparties entre les associés en proportion de leurs droits. L'inscription modificative sera portée au RCS tenu par le Greffe du tribunal de commerce de Sens.

Pour avis.

AL892714915

FIDUCIAL SOFIRAL

**Société d'Avocats
15 A Avenue du Château
89000 Saint-Georges-sur-Baulche**

EURL OPTIQUE LE CORRE VERONIQUE

**Société à responsabilité limitée
au capital de 15 000 euros
porté à 150 000 euros
Siège social : Parc Commercial de la Petite Ile
Rue des Entrepreneurs 89300 Joigny
RCS Sens 482 732 690**

Par décision du 24 juin 2015, l'associée unique a décidé une augmentation du capital social de 135 000 euros par incorporation de réserves, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :

Ancienne mention :

Capital social : 15 000 euros

Nouvelle mention :

Capital social : 150 000 euros

Pour avis

La Gérance

AL892714916

FOX POINT SERVICE – F.P.S.

**SAS au capital de 20 000 euros
21 rue de l'Europe
89100 Maillot
794 740 530 RCS Sens**

AUGMENTATION DE CAPITAL

Lors d'une AGE en date du30/09/2014, il a été décidé d'augmenter le capital social s'élevant actuellement à 20 000 euros d'une somme de 45 000 euros pour le porter à 65 000 euros par création de 4500 actions nouvelles, émises au pair avec suppression du droit préférentiel de souscription. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés.

Pour avis.La Présidence.

AL892714921

LA MAISON DU MOULIN DES ROCHES

**Société à responsabilité limitée
au capital de 20 000 euros
porté à 40 000 euros
Siège social : Moulin des Roches,
89800 Chablis
750 851 347 RCS Auxerre**

Par décision du 25 juin 2015, l'associé unique a décidé une augmentation du capital social de 20 000 euros par apports en numéraire, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :

Ancienne mention :

Capital social : 20 000 euros divisé en 2 000 parts de 10 euros

Nouvelle mention :

Capital social : 40 000 euros divisé en 4 000 parts de 10 euros

Lors de cette même décision, l'associé unique a décidé d'étendre l'objet social aux activités réputées agricoles et viticoles au sens de l'Article L 311-1 du Code Rural et de la Pêche Maritime.

Pour avis

La Gérance

AL892714924

ACTIVCESSION SARL

**au capital de 50 000 euros
21 rue de l'Europe 89100 Maillot
501 597 025 RCS Sens**

Avis.

Lors d'une AGE du 8 juin 2015, il a été décidé d'augmenter le capital social d'une somme de 50 000 euros par incorporation directe de pareille somme prélevée sur un compte courant pour être porté de 50 000 euros à100 000 euros, par création de 5 000parts sociales nouvelles, émises au pair numérotées de 5 001 à 10 000.

Pour avis, la gérance.

AL892714933

➜ APPORTS

APPORTS

Aux termes d'un acte SSP en date à Sens du 27/05/2015, enregistré au S.I.E. de Sens, le

22/06/2015, bordereau 2015/501, case 39,

Mme Delion Christine, demeurant 15 rue Jules Verne à Sens (89) a fait apport à :

D.V.I.E.SARL dont le siège social est sis 15 rue Jules Verne à Sens, en cours d'immatriculation au RCS de Sens,

D'un fonds de commerce d'activité IMPORT-EXPORT sis et exploité 15 rue Jules Verne à Sens (89)pour lequel l'apporteur est immatriculé au RCS de Sens sous le numéro 391117397,

Cet apport a été évalué à la somme de 54 212.92 €, et rémunéré par l'attribution à Christine Delion de 500 parts sociales de la société D.V.I.E. créées par ce dernier. Le transfert de propriété a été fixée au 01/04/2015 et la date d'entrée en jouissance au 01/04/2015.

Les créanciers de l'apporteur disposent de dix jours à compter de la dernière insertion légale pour déclarer leurs créances au greffe du Tribunal de commerce de SENS.

Pour avis

AL892714928

➜ CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Gaume, Notaire à Courtenay (Loiret), le 25 Juin 2015, a été reçu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale de la communauté

universelle au survivant des deux époux par :

Monsieur Gérard Herbert GOLDSCHMIDT, né à Paris (75016) le 8 juillet 1952, et Madame Marie-Josèphe Jacqueline POURCHER, son épouse, née à Alger (Algérie) le 9 mars 1953, demeurant ensemble à Sens (89100) 3 rue du Mail. Mariés sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Oppositions à adresser, s'il y a lieu, dans les trois mois de la date de parution du présent avis, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par exploit d'huissier, auprès de Me D. Gaume, notaire à Courtenay (45), 13 rue du Mail.

Pour avis et mention.

Me D. Gaume, notaire.

AL892714926

AVIS DE CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Information concernant les époux :

Monsieur Bernard Auguste André BRULOIS, retraité, et Madame Evelyne Yvonne Mariette BINET, retraitée, son épouse, demeurant ensemble à Sens (89100) 7 rue Claude Dechambre.

Mariés à la mairie de Sens (89100) le 11 mars 1970 sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union.

Information concernant la modification du régime matrimonial :

Adoption du régime de la communauté universelle avec apport de bien propre à la communauté universelle, clause d'attribution intégrale de la communauté universelle au survivant des deux époux.

Acte contenant le changement de régime matrimonial reçu par Maître Clotilde TATAT, notaire associé de la société « Clotilde TATAT, Emmanuel ARNAUD et Christophe DUGROSSY, notaires, associés d'une Société Civile Professionnelle titulaire d'un Office Notarial » dont le siège est à Sens (Yonne), 28, avenue Georges Pompidou, le 29 juin 2015,

Information concernant l'opposition :

Opposition à adresser, s'il y a lieu, dans les trois mois de la date de parution du présent avis, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par exploit d'huissier, auprès de Maître Clotilde TATAT, Notaire associé 28 avenue Georges Pompidou, BP 426 – 89104 Sens Cedex.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal de Grande Instance.

Pour avis et mention

Maître Clotilde TATAT, notaire.

AL892714934

➜ AVIS ADMINISTRATIF

MEXICO DIRECTO

Par acte SSP du 23/06/2015, il a été constitué une SASU dénommée :

MEXICO DIRECTO

Siège social : 2 rue de la chapelle, Les Bries, 89380 Appoigny

Capital : 500€

Objet : Achat et vente d'artisanat mexicain par internet ou sur catalogue

à des particuliers et professionnels

Président : M. Alexis Regnault, 2 rue de la chapelle, Les Bries, 89380

Appoigny.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS d'Auxerre

AL892714909

➜ MODIFICATION DE STATUTS

EURL DANIEL GOYER

Société à responsabilité limitée à associé unique
Au capital de 10 000 euros
Siège social : 3 rue Marc Hénard
89630 Saint Léger Vauban
RCS Auxerre 504 198 219

Aux termes d'une délibération en date du 9 juin 2015, l'associé unique a pris les décisions suivantes :

– d'ajouter les activités de plomberie et peinture à l'objet social de la société,

– d'augmenter le capital de 30 000 euros pour le porter à 40 000 euros par création de 3 000 parts sociales d'une valeur nominale de 10 € chacune.

Elle a constaté la souscription et la libération des parts ainsi que le dépôt des fonds.

Pour avis, la gérance.

AL892714838

SARL LES CURIEUX

Suivant décisions extraordinaires du 16 mars 2015 des associés de la SARL LES CURIEUX au capital de 8.000 euros, siège social: 16 rue des Filles du Calvaire, 75003 Paris, immatriculée au RCS de Paris sous le n°503136756, l'objet social de la société a été étendu aux activités suivantes: boulangerie, pâtisserie, biscuiterie en gros, fabrication de biscottes, épicerie, dépôt de presse, point poste, caviste, et le siège social a été transféré à compter du 16 mars 2015 à l'adresse suivante : 8 Grande Rue, 89560 Lain. En conséquence elle sera immatriculée au RCS d'Auxerre.

Les articles 2 et 4 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis, la gérance.

AL892714900

BATI YONNE

Société à responsabilité limitée
Au capital de 8 384,70 euros
Siège social : 4 rue des Prés
89000 Perrigny
RCS Auxerre 318 125 077

Avis de transformation

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire du 1er juin 2015, l'assemblée générale de la SARL BATI YONNE a décidé :

- de transformer la société à responsabilité limitée en société par actions simplifiée à compter du 1er juin 2015. Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes :

Forme :

Ancienne mention : société à responsabilité limitée.

Nouvelle mention : société par actions simplifiée.

Administration :

Ancienne mention :

Monsieur Christian Mocquery, gérant.

Nouvelle mention :

Monsieur Christian Mocquery, président.

Admission aux assemblées et droit de vote :

Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément :

Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la majorité des trois-quarts des associés présents ou représentés.

Mention sera faite au RCS d'Auxerre.

AL892714908

CHEVILLON IMPRIMEUR

SCOP SA à Capital Variable
Siège Social : 26 boulevard Kennedy,
89100 Sens
RCS Sens : B440 380 343

Modification du Conseil d'administration

Aux termes d'une délibération en date du samedi 13 juin 2015, l'Assemblée Générale Ordinaire a pris acte de l'arrêt du mandat de Présidente du Conseil d'Administration au 13 juin 2015 d'Anne Lise **Rabotin** a été élu comme Président du Conseil d'Administration : Damien **Foulon**, Directeur Général

Le conseil d'Administration est désormais composé de 6 membres.

Pour avis,

Damien FOULON, Président du conseil d'administration.

AL892714917

TECMIN

S.A.R.L. au capital de 84.000 euros
Siège social : 42 rue Monge
75005 Paris
318 584 216 RCS Paris

Lors de l'Assemblée Général Ordinaire et Extraordinaire du 12 juin 2015, il a été :

- pris acte du décès de Monsieur Claude GABRIEL, gérant

- décidé de transférer le siège social au 2 Chemin de Dilo – Le Fays 89320 Cerisiers, à compter de ce jour.

Gérant : Monsieur Jean Lespine demeurant Le Fays – 89320 Cerisiers. Les articles des statuts ont été modifiés en conséquence.

La société sera immatriculée au RCS de Sens.

AL892714927

PLASTIQUES MOULAGES COMPRESSION – P.M.C.

Société anonyme au capital de 152 449.02 euros
Siège social : Zone Industrielle
89330 – Saint Julien du Sault
RCS Sens 333 433 472

Aux termes d'un PV de l'AGE en date du 4 mai 2015, enregistré auprès du SIE de SENS le 22 juin 2015, Bord n° 2015/501, Case N) 34 Ext 1397

Il a été décidé de transformer la société en **Société par Actions Simplifiée** , sans création d'un être moral nouveau.

Monsieur DALY Gérard ,demeurant 42, rue du Pressoir 89410 Cézy , ancien président du conseil d'administration , devient **Président** Il est mis fin aux mandats des administrateurs.

La société A.M.W AUDIT ET CONSEIL, Commissaire aux comptes **Titulaire** est maintenue dans ses fonctions.

Et Monsieur Bernard AMATE, demeurant 27/29, avenue de Saint Mandé 75012 – PARIS est désigné en qualité de Commissaire aux comptes **Suppléant** en remplacement de Monsieur PINTENET Jean Claude.

Mention sera faite au RCS de Sens

AL892714937

➜ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SCI DEPREUX

SCI au capital de 472,60 €
Siège social : ZAC de Gron
Le Bas de la Ruelle aux Chats
89100 Gron
352 660 138 RCS Sens

Le 24/06/2015, les associés ont nommé M. Vincent DEPREUX, domicilié à Sens (89100), 20 rue du Général Leclerc, en qualité de gérant en remplacement de Madame Nicolle DEPREUX, démissionnaire.

AL892714848

FIDAL

12 Rue Aristide Briand
10000 Troyes

CHOQUET SARL

Société à responsabilité limitée
au capital de 125.000 euros
Siège social : Plaines des Sablons
89100 Sens
707 080 248 RCS Sens

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 12.6.2015, il a été pris note de la nomination aux fonctions de Co Gérant de Mme Pascaline CHOQUET demeurant 56 Rue du Général Leclerc – 89100 Sens, à compter du même jour.

Mention sera faite au RCS de Sens.

Pour avis,

AL892714850

MG BATIMENT

SARL
au capital de 30 000 euros
Siège social : 24 rue des Celliers
89100 Saint Martin Du tertre
531 625 234 RCS Sens

L'AGE du 17/06/2015 a décidé de nommer gérant M. Hasan DENDEN demeurant 24 rue des Celliers 89100 Saint-Martin du Tertre en remplacement de M. Mustafa DENDEN, démissionnaire et ce à compter du 17/06/2015.

Mention au RCS de Sens.

AL892714892

➜ NON DISSOLUTION

EL IHSSANE

EURL au capital de 500 €
Siège social : 18 Rue du pont, 89000 Auxerre
525 094 736 RCS d' Auxerre

L'assemblée générale du 20/06/2015 a décidé de ne pas dissoudre la Société bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital social.

Modification au RCS d' Auxerre

AL892714913

REVELLAT

Société à responsabilité limitée
au capital de 2 000 euros
Siège social
66, Grande Rue - 89320 Villiers-Louis
753 896 547 RCS Sens

Aux termes d'une décision en date du 30/04/2015, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis

La Gérance

AL892714922

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

GAEC DE LAMOTHE

Société civile en liquidation
au capital de 51 135,00 euros
Groupement Agricole d'Exploitation en Commun agréé le 22 février 1978 par le comité départemental d'agrément de l'Yonne
Siège social : Lamothe-Jarry
89220 Bléneau
422 180 489 RCS Auxerre
Liquidateurs : M. Marcel Churin
12 rue du Loing - 89220 Bléneau
M. Maurice Churin – Lamothe-Jarry
89220 Bléneau

Clôture de liquidation

Aux termes d'une délibération en date du 31 mai 2015, la collectivité des associés a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus aux liquidateurs, les a déchargés de leurs mandats, et a prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Le dépôt des comptes définitifs de liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre (Yonne).

Pour avis, un liquidateur.

AL892714854

Société ARCHIBALD

Résidence Le Palais
1, Rue de l'Épée
89100 Sens

AVIS DE DÉPÔT D'ÉTATS DE CRÉANCES SALARIALES
Article R. 625-3
du code de commerce

Au titre de la procédure suivante :

AUTO ECOLE DU SENONAIS SARL

Liquidation Judiciaire du 14/01/2014

110, Rue Thénard 89100 Sens

L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 22 juin 2015.

La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L. 625-1 du Code de Commerce.

Pour avis, le Mandataire Judiciaire

AL892714887

au titre de la procédure suivante :

SOYER CONSTRUCTION SARL

Redressement Judiciaire du 14/01/2014

Liquidation Judiciaire du 11/02/2014

14, Rue des Basses Plantes 89100 Saint Clément

L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 23 juin 2015.

La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L. 625-1 du Code de Commerce.

Pour avis, le Mandataire Judiciaire

AL892714905

ANTARCTIC STUDIO,

SAS au capital de 1000 €,
siège social: 105, rue des Mignottes,
89000 Auxerre,
immatriculée au RCS Auxerre, n° 807714068

Avis de dissolution

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 26 juin 2015, les associés ont décidé la cessation d'activité et la dissolution de la société ANTARCTIC STUDIO. La société subsistera pour les besoins de la liquidation. Monsieur Monsieur Jean-Yves Jourdain, demeurant 13, Place des Véens, 89000 Auxerre, a été désigné en qualité de Liquidateur.

Le siège de la liquidation est fixé au 13, place des Véens, 89000 Auxerre, toute correspondance ou tout acte devra y être adressé.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au RCS d'Auxerre.

Pour avis, le liquidateur.

AL892714935

➜ AVIS DE CONSTITUTION

TCM SOLUTIONS

(Tubes & Cores Machinery Solutions)
Société par actions simplifiée au capital de 100 000 euros
Siège social : 2 Rue des Longues Raies Zi des Vauguillettes
89100 Sens

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à Sens du 17 Juin 2015, il est constitué la société suivante :

Dénomination : TCM SOLUTIONS (Tubes & Cores Machinery Solutions)

Forme : Société par actions simplifiée

Siège : 2 rue desLlongues Raies, ZI des Vauguillettes, 89100 Sens

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Capital : 100 000 euros

Objet : la conception et la réalisation de machines spéciales destinées à la fabrication, l'emballage et la palettisation de tubes et profils en carton et autres matières, la vente de services et de pièces de maintenance, le conseil, l'audit et la formation,

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque action donne droit à une voix.

Agrément : Toutes les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Pierre Vanlauwe demeurant 20 rue d'Athis 77114 villiers sur Seine

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Sens.

Pour avis

Le Président

AL892714862

D.V.I.E DISTRIBUTION VENTE IMPORT EXPORT

Par acte SSP du 27/05/2015, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : D.V.I.E. DISTRIBUTION VENTE IMPORT EXPORT

Objet social : Achat, vente, importation, exportation, négoce de tous produits

Siège social : 15 Rue Jules Verne, 89100 Sens

Capital : 50 000 €

Durée : 99 ans

Gérance : Mme Christine Delion demeurant 15 rue Jules Verne, 89100 Sens

Immatriculation au RCS de Sens

AL892714904

CEDRIC IDEAL AUTO

Avis est donné de la constitution de la Société présentant les caractéristiques suivantes:

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : CEDRIC IDEAL AUTO

Capital : 5.000 euros

Siège : 19 avenue des Promenades à Villeneuve-La-Guyard (89340)

Objet : L'achat, la vente, la location, le négoce, l'import et l'export de toute type et marque de véhicule automobile neuf et d'occasion.

Durée : 99 années

Admission aux assemblées et droit de vote :

Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Marie-Laure Maugard, née le 8 août 1983 à Tonnerre (Yonne), demeurant 19 avenue des Promenades à Villeneuve-La-Guyard (89340).

Immatriculation : au RCS de Sens

AL892714907

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 2 juin 2015, à Sens, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : AK AUTO.

Forme : société à responsabilité limitée.

Siège social : 184 avenue de Senigallia, 89100 Sens.

Objet : - travaux de mécanique automobile ;- commerce de véhicules neufs ou occasions.

Durée de la société : 99 années àcompter de son immatriculation au RCS.

Capital social fixe : 1 500 euros divisé en 150 parts sociales de 10 euros chacune.

Cession de parts et agrément : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés, entre conjoints ou partenaires pacsés, ascendants ou descendants des associés. Elles ne peuvent être cédées à des tiers non associés autres qu'avec le consentement de la majorité des associés..

Gérance : M. Cevdet AK demeurant10 rue Henri Vlincenot 89100 Saint Martin du Tertre. La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Sens.

Pour avis La gérance.

AL892714918

SARL LE GATINAIS FESTIF

Le 22/06/2015 à SAINT VALÉRIEN, il a été créé la société suivante :

Nom : LE GATINAIS FESTIF

Forme : SARL

Siège social : 22 Rue de la République à Saint Valérien (89150)

Objet social :

La société a pour objet en France et dans tous pays :

• Prestations de traiteur et ventes de plats à emporter.

Durée : 99 ans

Capital social : 1 000 € divisé en 100 parts

Gérance : Jacky Duval demeurant 126 Rue Grande à Fontainebleau et Axel Vedrenne demeurant 14 Les Besnard à Domats.

Dépôt légal RCS Sens

La gérance

AL892714919

EN RAISON DU MARDI 14 JUILLET FÉRIÉ

Les annonces légales seront bouclées le vendredi 10 juillet 2015 au soir pour la parution du vendredi 17 juillet 2015

Vous remerciant par avance de votre compréhension,

Le service d'annonces légales

BULLETIN d'ABONNEMENT

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à :
TERRES DE BOURGOGNE - Les jardins d'Octobre
4 rue Davout BP 77409 - 21074 Dijon cedex
03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net

Terres de Bourgogne

NOUVEAU

Avec votre abonnement, vous bénéficiez d'un ACCÈS ILLIMITÉ au site **Agribourgogne.fr**





*Cochez la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants :

☐ Bovins viande ☐ Aviculture
☐ Grandes cultures ☐ Fruits & légumes
☐ Lait élevage ☐ Pâtre
☐ Porcs ☐ Chèvre
☐ Vigne

☐ Je m'abonne pour 1 an 100 €
☐ Je m'abonne pour 2 ans 195 €
☐ + 1 revue Réussir de mon choix*
☐ pour 1 an 40 €
☐ pour 2 ans 80 €

TOTAL

NOM PRÉNOM
RAISON SOCIALE
N° RUE
CP VILLE
Tél Fax Mobile
Email @

☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

☐ Je règle € par chèque à l'ordre de SEP de Bougogne

☐ Je règle € par carte bancaire N°___/___/___/___
date d'expiration: __/__

SIGNATURE

LOISIRS L'été revient et les envies de baignade aussi. Quelques idées pour intégrer l'esprit piscine chez soi sans disposer d'un gros budget ni d'un terrain immense.

Les petites piscines privées pour savourer l'été

Installer une piscine ? Bien sûr, vous y avez déjà pensé ou vous en mourez d'envie. Mais chacun n'a pas forcément le budget nécessaire à la construction d'une piscine olympique, ni l'envie de faire des travaux lourds et parfois complexes. Monechelle.fr, spécialiste en ligne du bricolage, propose toute une série de solutions pour profiter des joies de la baignade à des coûts abordables, pour les petits comme pour les grands.


DR

Du choix

Différents systèmes de piscines ou bassins existent, qui s'adaptent en fonction des besoins, des envies et des configurations intérieures ou extérieures. On peut opter pour une piscine gonflable, la forme la plus pratique, la plus simple et sans doute la plus économique. On peut l'installer dans le jardin, mais aussi sur la terrasse ou le balcon (il convient alors de faire quelques exercices de calcul pour savoir ce que peut supporter ladite terrasse en termes de poids). L'option salon peut aussi faire fureur auprès de vos invités, sirotant leur apéritif ou dégustant leur salade ou grillade les pieds dans l'eau et à l'intérieur… L'entretien en est extrêmement facile.

De type tubulaire, elle prendra facilement sa place au jardin, parfois sur la terrasse avec toujours la problématique poids à étudier. Elle apparaît comme le compromis idéal entre la gonflable et l'enterrée ou semi enterrée, selon le site spécialisé en bricolage monechelle.fr. Elle est également démontable et peut donc être rangée l'hiver. L'entretien est un peu plus contraignant mais encore supportable.

La piscine hors-sol rigide s'installe elle forcément au jardin et se révèle relativement facile à implanter avec une option possible entre matériau bois (plus sympa mais attention à l'entretien) et acier. L'entretien de l'eau se révèle plus contraignant que les modèles précédents avec un nettoyage régulier pour enlever les impuretés venues de l'extérieur et nécessite un système de filtration. Le budget commence aussi à s'élever par rapport au gonflable ou au tubulaire.

La piscine enterrée ou semi-enterrée est bien sûr beaucoup plus chic et trouve sa place au jardin bien entendu. Elle permet une toute autre pratique de la baignade avec beaucoup de charme et de confort en plus. Mais l'entretien est similaire à celui des piscines hors sol et nécessite aussi d'isoler le tout pour éviter l'humidité. Les prix grimpent bien évidemment et peuvent dépasser les 10 000 euros. On peut aussi opter pour le spa au jardin mais aussi, pour certains modèles, sur le balcon, dans le salon ou la salle de bain. Les nouveaux matériaux permettent la construction de spas gonflables, donc facile à poser et à démonter.

La sécurité toujours

Quelle que soit la solution retenue, il est quelques aspects à ne jamais négliger dès lors qu'on parle de piscine et d'eau. Pour se baigner en toute sécurité et pour que la piscine reste un moment de détente non synonyme de catastrophe, il est nécessaire de respecter quelques consignes. Il convient donc de mettre en place une alarme pour éviter que les enfants n'échappent à la vigilance des adultes, d'installer des barrières et des portails de protection pour limiter, voire verrouiller l'accès aux bassins (notamment vis-à-vis des enfants) et enfin d'opter pour un système de couverture rigide (volet roulant ou abri). La loi de janvier 2003 est formelle sur cet aspect sécurité : « *Les piscines enterrées, non closes privatives à usage individuel ou collectif, doivent être pourvues d'un dispositif de sécurité normalisé visant à prévenir le risque de noyades* » Donc, depuis le 1er janvier 2004, toute nouvelle construction de piscines en plein air, enterrées ou semi-enterrées, doivent être sécurisées, exception faite pour les piscines couvertes et les piscines hors-sol, mais les jacuzzis d'extérieur sont aussi concernés. Attention, il peut en coûter très cher de ne pas respecter cette loi, jusqu'à 45 000 euros d'amende en cas de non-conformité. Il est donc essentiel de se renseigner sur ce que l'on peut faire ou pas. Et de toute façon, il faut intégrer dans son budget piscine l'achat de matériel de sécurité.

Dernière petite recommandation : dans tous les cas, et pour tout type de piscine, mieux vaut penser à traiter l'eau et à la désinfecter en veillant toujours à ce que le ph (potentiel hydrogène) soit égal 7,2 - 7,4.

THIERRY MICHEL

coin cuisine

Tarte ricotta-chèvre et billes de melon et pignons de pin (4 personnes)

Temps préparation : 15 minutes.
Temps de cuisson : 35 minutes.


MELON DE NOS REGIONS

Ingrédients

- 2 melons,
- 1 pâte brisée,
- 250 grammes de ricotta,
- 100 grammes de chèvre frais,
- 2 œufs,
- 20 centilitres de crème liquide entière,
- 10 centilitres de lait entier,
- 1 oignon blanc,
- 50 grammes de gruyère râpé,
- Poivre,
- 30 grammes de pignons de pin dorés,
- Une belle poignée de roquette.

Réalisation

Préchauffer le four à 180 °C. Dérouler la pâte dans un moule adapté, la piquer avec une fourchette et la faire cuire « à blanc » (10 à 15 minutes), sans coloration.

Dans une petite poêle, faire revenir l'oignon émincé 10 minutes.

Dans un récipient, travailler la ricotta à la fourchette, incorporer le chèvre, la crème puis les œufs un par un et bien mélanger. Ajouter enfin le lait, mélanger et poivrer.

Parsemer le fond de tarte avec la moitié du gruyère râpé, ajouter l'oignon puis verser la préparation ricotta-chèvre. Répartir le reste du gruyère râpé sur la tarte.

Cuire environ 30 minutes à 180 °C. Puis laisser refroidir.

Confectionner des billes de melon et les réserver dans un bol.

Au moment de servir, répartir les billes de melon sur la tarte. Décorer en finition avec les pignons de pin grillés et la roquette ciselée.

vient de paraître

Les Poches de Glénat

« Minuscule », « Chi » ou encore « Marie-Lune » sont trois séries jeunes éditées en poche par Glénat (www.glenatbd.com)



4,99 euros chacun

À l'approche de l'été, les éditions Glénat poursuivent leurs éditions en poche de BD pour les jeunes enfants parues en album au préalable. Ainsi, à partir de 6 ans, on peut découvrir les deux nouveaux tomes (6 et 7) de *Minuscule* : Chapeau de sable permet de croiser Mamzelle mouche ou encore l'Araignée sauteuse et Topinambourg part à la rencontre de capitaine Fourmi noire F45, Super Coccinelle ou Miss à pois… Quatre histoires au total. Idem pour Purée de pois ! Le principe est de vivre la vie quotidienne de tous ces petits animaux avec leur niveau de vision du monde. « *Chi. Une vie de chat* » propose le 10e épisode de cette mignonne petite chatte qui cherche quoi faire dans une maison qu'elle ne connaît pas… Enfin, toute nouvelle venue dans la série poche, les aventures cocasses et un poil branché de *Marie-Lune* (à partir de 9 ans de Douyé-Yllya adapté par Pétronille), citadine riche et un peu déphasée par rapport à la vie « normale ». On la suit dans ses trois premières aventures : shopping, à la recherche de sa meilleure amie et dans les jeux du glamour.

THIERRY MICHEL

Un coureur du Tour de France parcourt plus de 3 000 km en trois semaines. Il est évident qu'un cycliste professionnel ne mange pas comme Monsieur Tout le Monde !

L'alimentation sur le Tour de France

Les vitesses moyennes des étapes du Tour de France sont souvent supérieures à 40 km/h et les coureurs doivent aussi affronter de nombreux obstacles montagneux, très épouvrants. Leur régime alimentaire est donc adapté. « *L'alimentation des coureurs, c'est quelque chose* » avoue Luc Bousseau, chef cuisinier de « l'Espace nutrition Fleury Michon » en charge des coureurs de l'équipe Europcar. Avec deux autres chefs, il parcourt la France donc à bord d'un 19 tonnes baptisé « l'Espace nutrition Fleury Michon ».

Car chez Fleury Michon, on a chassé du vocabulaire le mot « camion ». « *On a soigné le design de la salle à manger et notre cuisine est une vraie cuisine de pros qu'un certain nombre de chefs cuisiniers nous envient* », déclare-t-il. Une histoire liée à sa passion du cyclisme et à sa rencontre avec Jean-René Bernaudeau, ancien coureur professionnel et directeur sportif d'Europcar. Celui-ci cherchait un prestataire pour l'équilibre alimentaire de ses coureurs. Au début, Luc Bousseau prend possession des cuisines des hôtels. Depuis 2008, il profite de l'espace nutrition Fleury Michon pour soigner « ses » coureurs.

Tous les repas des coureurs sont pris à bord. Cela va du petit déjeuner au dîner. Le petit déjeuner du coureur commence comme celui de Monsieur Tout le Monde : du thé, du café. Luc leur sert aussi un jus de fruits. Mais attention, précise-t-il « *Nous faisons nous-mêmes les jus et ils changent tous les jours. Il faut aussi des glucides. On ajoute des œufs, du jambon blanc. Les coureurs choisissent de manger des pâtes, du riz ou des céréales. C'est à la carte* », dit le chef. Mais Luc et ses collègues s'appliquent à faire des petits plus pour « leurs » coureurs. Un matin, par exemple, les chefs proposent une gaufre enrichie avec une purée de pomme de terre et du jambon.

Il faut impérativement que les coureurs aient pris leur petit déjeuner trois heures avant le départ de la course. C'est une règle biologique. Il faut que les coureurs aient pu faire leur digestion avant le départ de l'étape. Si le départ de la course est à douze heures, les coureurs sont à table à huit heures.



TROIS HEURES AVANT LE DEPART

Vient ensuite le ravitaillement et la célèbre musette distribuée en bord de route et au vol par les assistants sportifs. Les coureurs y trouvent bien sûr des gels et des barres énergétiques. Mais chez Europcar, on ajoute des en-cas énergétiques. Dans l'équipe de l'espace nutrition, on appelle cela « *une porte plaisir* ». Grâce à l'en-cas énergétique, le coureur va trouver un gâteau de riz avec des fruits par exemple ou bien des cakes, des quiches. Le principe, c'est qu'il faut alimenter le coureur en glucides car ceux-ci doivent représenter 65 % de son alimentation. « *On fait en sorte de leur apporter tout ce qu'il y a de meilleur* », dit Luc Bousseau. Pour Barbara Bidan, directrice Santé et Alimentation durable chez Fleury Michon : « *L'alimentation d'un coureur finit par être tristounette. Ils doivent ingurgiter un kilo de féculents par jour. Le risque, c'est qu'ils se lassent* ». Arrivés à la troisième semaine du Tour, les coureurs sont un peu fatigués. Il faut donc trouver des trucs, des astuces, sinon la fin du Tour risque d'être difficile. « *Tout est dans la variété* » dit Barbara. « *Nos chefs ont mis au point 120 recettes spécifiques. Car plus la fatigue s'installe, moins on a faim* ». Mais, avoue Luc Bousseau « *le dernier jour de la course, on se lâche, à moins qu'il y a ait un enjeu important. On leur fait une entrecôte avec des frites* ».

UN CONCOURS DE COQS !

Cette année encore, ASO et la FNSEA continuent leur partenariat. Cette fois-ci, la FNSEA suggère aux FDSEA situées sur le parcours du Tour de réaliser des coqs dans les champs, en référence au fil conducteur retenu par la FNSEA pour 2014-2015 « Produire français pour manger français ». Ces coqs devront illustrer la thématique « de la fourche à la fourchette ». Le thème laissera libre cours à l'imagination et à la créativité des équipes participantes, tout en mettant en avant les pratiques ou les produits locaux. Douze équipes d'agriculteurs en Belgique et en France vont donc par leurs réalisations dans les champs envoyer un petit salut au Tour de France.

EXEMPLE CONTAGIEUX

Quand on demande à Luc Bousseau s'il fait de la pâtisserie pour les coureurs, il répond : « *Oui, on a même revisité l'éclair au chocolat. On fait notre pâte à choux que l'on fourre de semoule au chocolat avec des pépites de chocolat. Les coureurs tout en mangeant leur éclair avalent ainsi des glucides* ».

Luc Bousseau est fier de son travail : « *l'équipe Europcar termine au complet, et les coureurs à la fin du Tour n'ont aucune carence* ».

L'hiver, Luc Bousseau réfléchit à ce qu'il concoctera à ses coureurs dès que la saison des courses sera revenue. Pour cela, Luc n'est pas seul. Il est entouré de deux diététiciennes, et d'un médecin nutritionniste du sport. Luc fait donc en fonction des goûts des coureurs, de leurs intolérances. Il sait s'adapter quand au début de la saison un coureur doit perdre du poids.

Pour Fleury Michon qui avait déjà travaillé dans le domaine de la voile avec Philippe Poupon, « *il ne s'agissait pas d'un sponsoring pur et dur. En travaillant sur l'alimentation des sportifs de haut niveau, cela devait permettre d'apporter des éléments nouveaux pour les simples consommateurs* ».

Luc Bousseau se souvient : « *quand j'ai commencé en 2005, je m'installais aux fourneaux des hôtels. Nous étions alors sur tout le Tour trois chefs pour trois équipes. Maintenant, 95 % des équipes ont un chef, voire deux ou trois, et un certain nombre d'équipes ont fait construire des camions pour la restauration.* »

MARIE-CHRISTINE PEROT-COLLAS


DR
Le petit déjeuner d'un coureur.


DR
L'espace nutrition des coureurs.